

**WORLD SYSTEM THEORY AND KEYNESIAN
MACROECONOMICS : TOWARDS AN ALTERNATIVE
EXPLANATION OF THE RISE AND FALL OF THE
CAPITALIST WORLD SYSTEM**

Hartmut **ELSENHANS***

ABSTRACT

A mechanistic and sometimes dogmatic interpretation of capitalism has kept world systems theory from attaining practical relevance for social movements which try to combine the democratic management of society with efficiency, including the market. By using Keynesian macroeconomics as a basis and integrating it into a long-term Annales type historical perspective, the latter inspired by the work of Karl Marx, major aspects of these theoretical shortcomings can be addressed. Profit depends on rising mass incomes in contrast to rent which does not. Capitalism is, therefore, the unintended consequence of the success of the lower strata. Capitalism as a type of happy accident is expansive, but can be transferred to other societies only if the empowerment of labour is successful. In the current process of globalisation there remain various risks whereby labour becomes disempowered, both in developing and developed capitalist economies. In addition, underdevelopment hits back and disempowers labour in the most technically developed countries. As such, a global strategy of labour is required which may, nonetheless, be implemented locally, as exchange rate adjustments protect the socially successful cases from destruction through a race to the bottom. The necessity of such a strategy is based on policies currently being implemented in an attempt to relaunch growth and overcome crises which are characterised by a narrow and empirically unfounded dogmatism. Such a mobilisation will not, however, threaten the income and employment position of workers in the North, via the demands and higher competitiveness of workers from the South, as differences in labour costs are mediated through the exchange rate.

* Emeritus Professor at Leipzig University
I am grateful for a generous research grant from Fritz Thyssen Foundation.

Keywords : Capitalist world system, growth, less developed countries, development

JEL CLASSIFICATION : B14 - E12 - F54 - O14 - P51 - Z13.

Capitalism is associated in most mainstream discussions with exploitation. It raises labour productivity and increases surplus production so that polarisation increases, even if some improvements in the conditions and material well being of labour are accepted in order to maintain “system stability” in the interest of the dominant capitalist class and its “organic allies” i.e. the middle strata of various forms. Consequently, the transition to capitalism depends on the availability of surplus. A historical blockage of this transition can be explained by the absence of sufficient surplus or the incapacity of the surplus appropriating class to use the surplus for accumulation. Accordingly, this can be explained by specific characteristics of the dominant class as accumulation is normally expected to provide ultimately higher returns. In terms of the standard German historical school of thought, or in Marxist theory, accumulation is conceived of as depending on the availability of a surplus and the often poorly explained historical process, in the wake of which, capitalists emerge as a new surplus appropriating class. Their superior capacity for generating new surpluses on the basis of a surplus already appropriated, ultimately provides them with the power to remove the fetters which other surplus appropriating classes had been able to impose on them. Capitalism is hence the result of a process of civilisation¹ which pre-capitalist classes can delay but not definitively block. The process of improving mastery over nature injects into the existing social structure new resources and opportunities which lead to new arrangements for exploiting labour. In the wake of this process, new practices by social classes emerge: new developments in the productive forces destroy the inflexible relations of production in Marx’s continuous process of the rise and ultimate defeat of classes that were initially progressive. Where capitalism has not yet become dominant, or capable of dissolving pre-existing arrangements, it will ultimately be able to generalise capitalist relations of production, even if pre-capitalist structures happen to remain in place, albeit in a

¹ I mention as examples Elias 1959 and Ribeiro 1971.

subordinate and instrumentalised manner.

Where capitalism has crossed this threshold and is generalised it continues to be characterised by intensifying contradictions which lead to revolutionary situations with the potential for transition, but also to the failure -as evidenced by a great deal of 20th century history- of that theoretically deduced and predetermined revolutionary actor: the working class. In situations of 'wrong consciousness', it has been possible for an alienated working class to fail to exploit the potentiality of these contradictions which capitalism presents. History then ends in "barbarism" rather than making a transition to socialism.²

In the model of historical materialism developed on this basis there is an assumption about the automatic character of the emergence of capitalism which lends credibility to its other side, the expectation of the equally automatic character of its demise. By making capitalism inevitable, historical materialism also inscribes into the "laws of history" capitalism's own demise.

Despite a basically Marxist approach to society and large parallels in viewing the past historical process, my model differs from historical materialism: it rejects the automaticity of the emergence of capitalism and its ultimate crisis. As such, the practical issue is not the overcoming of capitalism but its continued adaptation to the challenge of increasingly satisfying mass needs-which is a social reformist and not a revolutionary perspective. I do not deny, here, an indebtedness to a Marxian analytical perspective although I reject many elements, including major tenets, of Marx's economic theory.

My essential point of divergence from Marx consists in a Keynesian theory of profit. Following Marx, capitalism depends on profit, and profit is a special type of surplus which is appropriated under conditions approaching perfect competition in perfect markets. Profits, however, can be earned in competitive markets only if there is "enough" demand. Therefore, the appropriation of surplus as profit requires rising demand, which is not automatically provided by the capitalist system as assumed by Say.³ In addition, the available surplus is not automatically used for investment, and whether it is "wasted" on

² Socialisme ou barbarie, as a subtitle in: Castoriadis 1973.

³ Marxists and Marx seem to agree with Say as profit which can be produced is also produced. Rosa Luxemburg disagrees and bases this on a theory of stagnation which has very Keynesian traits, cf. Luxemburg 1912: 94 ff.

luxury consumption, or used for military spending or investment, does not depend primarily on culture but on power relations within a given society. Therefore, rising demand has ultimately been provided by rising mass incomes through the empowerment of the masses -as proletarianized workers, or as petty commodity producers- and this idea is the essentially Keynesian aspect of my approach.

Capitalism depends on the empowerment of labour which does not result from technical progress, i.e. the mastery of man over nature. Consequently, technology transfers and financial resources may not necessarily lead to a transition to capitalism. Capitalism remains unstable under the condition of the empowerment of labour, as its fragmented dominant class has no possibility to overcome its immediate interests -determined micro-economically- and of following its true long-term interest -determined macro-economically- i.e. maintaining control over the conditions of the system. This is associated with a representation of capitalism in the ideological sphere which does not take into account these macro conditions. The macro conditions of capitalism are typically not represented at the discursive level, especially as these conditions are imposed by the social practices of the working class which itself fails to strive for ideological hegemony in terms of a counter-interpretation of capitalism which would reject the interpretation of the ruling capitalist class. As long as labour remains both vulnerable and powerful enough to impose its “Brechtian” preference for “food before morale”, its domination by the ruling class via a (false) perception of capitalism may be kept in check by the real social processes of the working class, a stance that Lenin had criticised as “trade-unionist” i.e. the “ouvrierist conscience” (Lenin 1905: 435-46). Therefore despite increasing “prosperity” labour may, nonetheless, become disempowered by tendencies which develop within “central” capitalism, such as: post-materialism at the discursive level, an increasing propensity to save at the socio-economic level, an increasing social differentiation at the socio-structural level, as well as “globalisation” at the world economic level which taps cheap labour on the world labour market through devaluation (even when it may be paid high real wages).

On the basis of these tendencies I argue that the actual issue of preserving existing levels of the empowerment of labour requires its generalisation at the global level. This also requires an “ideological equilibrium” in favour of an increasingly differentiated “camp” of

labour. The alternative consists in the transformation of capitalists into new rentiers under formally democratic conditions with overarching ideologies which impose the acceptance of inequality and exploitation in the name of preserving democracy.

The importance given to the unintended results of labour scarcity implies an important divergence from the Brenner solution to the transition to capitalism: the “subalterns” may be able to impose their personal freedom due to political factors and a degree of organisation (Brenner 1976: 57) without an alternative overarching social project just by blocking the dominant strategy of restricting personal liberty, the latter inhibiting the play of market forces. However, even if this mere political resistance can be sustained in the long term it matters only on the basis of labour scarcity. When the enhanced prosperity of society finally removes scarcity, the political dimension has to grow and take over the capacity of “appropriating” the society by society, i.e. by managing society and economics democratically or what could be called democratic appropriation.

This article presents a essentially Keynesian argument as follows: on the basis of simple macroeconomics, the link between net investment spending (the basis of profit) and rising demand (ultimately rising mass incomes) is established as a configuration which is intrinsically unstable. This configuration is not the necessary result of an inevitable historical process of development or civilisation but accidental in the sense that many possible causes contribute to the emergence of a configuration where labour is empowered so the imposition of rent is reduced. As capitalism ceaselessly searches produce products more cheaply -a mechanism basically triggered by comparative advantage- it penetrates other societies without creating the same favourable configuration for labour, so that underdevelopment, and as a reaction to it, rent appropriation and centralisation occur. The result is the existence of strong forces in the actual processes of globalisation, as well as in industrialised countries which disempower labour and therefore threaten capitalism. This article presents an overall approach to this dilemma, the comprehensive character of which requires the inclusion of a large variety of problematiques. Corresponding to Marx’s concept of totality, in a given structure any particular element can only be adequately presented by relating it to a universal perspective of which it is a part. Here I will therefore concentrate on the main aspects of a

model on which I have been working for some 30 years (Elsenhans 2007, 1979), and which it is hoped will form the basis of a multi-volume publication.

As such, this article opposes the major approaches in world system thinking which currently are predominant. Actual world systems thinking is characterised by the absence of coherent economic explanations. Where economic foundations to an argument are proposed they draw on relatively crude versions of Marxism. This lends weight to a rejection of any explanations based on economic or politico-economic foundations and favours an alternative approach along the lines of the “cultural turn”.

1- PROFIT DEPENDS ON INVESTMENT SPENDING

Profit is a specific form of surplus which does not just imply the capacity of the powerful to exploit labour. Markets existed long before capitalism. Already in the 18th century there were many non-European societies with high levels of monetisation (Deyell 2010) and “marketisation” (Bengal) which, even despite manufactured exports (Mukherjee 2011: 144) or despite being free from domination by European colonialism, were unable to achieve a transition to capitalism. Only under capitalist conditions is the bulk of economic surplus distributed via nearly perfect markets, although this does not depend on the contagious spread of market regulation, but on something else.

The predominance of profit is an important distinction between capitalism and all other modes of production: it implies that access to profit is based on efficiency in using scarce resources (including labour), on attending to the demands of customers, and on reinvestment of profit in innovation. These microeconomic conditions for profitability determine the share of each competing enterprise in the total amount of profit, but it does not determine the total amount of profit available for the profit-making capitalist class.

In standard Keynesian macroeconomics, total profit depends on spending on investment goods⁴. In a theoretical capitalist society there are only two classes, workers and capitalist. All workers, including the managers, receive wages (W) which they spend in their entirety on

⁴ Note, here I make the usual simplifications for the sake of clarity.

consumption goods. Capitalist enterprises (and their owners, including their managers) receive profits which they do not spend on consumption goods. The proceeds from the sales of consumption goods equal the wages ($C=W$). If producers in the consumption goods industry make a profit above the wage bill (W_c) incurred in the production of wage goods including their inputs and replacement of equipment (amortisation), there have to be wages which have not been earned in the production of these goods. If consumption goods producers can sell the total of their production at a profit, there have to be wages which have not been paid in the production chain of the consumption goods producers. If the government sector and foreign trade are in balance, these wages can only have been paid to workers who were employed in investment goods production at a production level higher than the replacement of worn out equipment, hence net investment. Net investment goods production (gross investment minus amortisation) determines the amount of profit.

Under the limitations of the model, total sales of the consumption goods producers correspond to the total amount of salaries in the two departments $C=W=W_c+W_i$. Each single consumption good leads to labour costs and inputs costs which in turn also represent costs of labour and inputs expended. All products which enter consumption goods production -the steel used for forks just, or the flour used for bread- are counted in national income statistics as part of the consumption goods chain. Hence, by definition, all costs associated with chain of consumption goods are represented by wages, as all inputs can ultimately be reduced to the cost of the labour which was necessary for their production so that $C= W_c+P_c$. From $C=W_c+W_i$ and $C=W_c+P_c$ follows $W_i=P_c$.

As by definition $I=W_i+P_i$, and hence also $I=P_c+P_i=P$.

The consumption goods producers may make a profit on their capital (K_c) which corresponds to a certain positive rate of profit $\pi =P_c/K_c$. Investment goods producers will not engage their own capital (K_i) in investment goods production if they do not make a rate of profit comparable to consumption goods production, as individuals commit money only to the most profitable uses. Investment goods producers cannot be kept from entering consumption goods production as they possess the necessary technical knowledge in the form of their capacity to produce machinery for consumption goods production. They will either leave investment goods production, creating scarcity

of investment goods, or charge prices at which profit rates in investment goods production are comparable to the profit rates in existing consumption goods production.

Capitalists themselves determine the amount of profit (Kalecki 1971: 13) in the case of competing spending on consumption goods through forced savings in the form of price rises for these goods (Keynes 1936: 79–81, 1976: 171). Physically, labour can make use of consumption goods only. If total consumption demand exceeds the capacity of production for the consumption goods industry, any further increase in monetary resources for consumption cannot increase real consumption but triggers additional investment, hence additional wages in investment goods production, in order to increase production capacity. Consumption by labour cannot threaten profit in the real economy regardless of the level of income at its disposal.

It is investment spending which is the decisive variable for the labour market. Keynes has argued, therefore, that the management of the global level of investment should not be left to private enterprise with its parochial outlook on specific markets, but rather it should be a state responsibility, even undertaking spending on non-productive activities in order to trigger off investment spending via additional demand (1936: 131). This explains why Keynesianism is less concerned about the efficiency of state spending. State spending is justified through its impact on market guided investment spending, not on its own contribution to the rise in productivity.

2- PROFIT DEPENDS ON RISING MASS INCOMES

Investment spending requires additional consumption, meaning additional mass consumption under capitalist conditions and, hence, the empowerment of labour.

In his critique of Marx's law of the Tendential Fall in the Rate of Profit, Bortkiewicz (1907: 455–7), followed later by Okishio (1961), and confirmed by Samuelson (1972), rightly argued that new technology under capitalist conditions can only be introduced if it reduces unit costs for existing products (or comparable products which replace them). The production of totally new products which address new needs and do not replace older products already implies rising incomes. In the production of old products, the Bortkiewicz criterion implies that the rise in productivity is always sufficient to

compensate for the effects of the rise in the organic composition of capital on the rate of profit, as long as the natural conditions of production do not deteriorate. With any innovation, the total volume of direct and indirect labour (employed in investment goods production) decreases in relation to the volume of production. With a stable wage bill and hence stagnant real wages, any rise in the organic composition of capital implies a rising rate of surplus.

Neoclassical, classical and Marxist economists assume that rising surpluses facilitate accumulation and contribute to growth. On the basis of the Bortkiewicz argument, this can be proven to be wrong, and with it, Lenin's theory of accumulation (1899: 42) on the basis of the demand from department I (investment goods industry). As capitalists are punished by financial losses following from inefficient investment they opt to avoid investment in order that the productivity of existing capital remains high. In the absence of rising wages, accumulation, therefore, implies an explosive growth of production.

The rate of growth in capital stock (K) implies a positive rate of growth in net output (Y). We assume stagnant real wages (W) and stable availability of labour. Net output equals wages (W) and investment (I). The increase in production can be described as $yY = wW + iI$, where the small letters indicate the growth rates of the aggregates described with the capital letters. With $w=0$, $i > y$, and consequently $k > y$ and, at a constant capital productivity, $k_{t-1} = y_t$. According to Bortkiewicz, because of this relation there is $y_1 < y_2 < y_3$ with non-declining capital productivity (and a stable or declining capital-output ratio $K/Y = b$), . From period to period, the effect of $i_1 < i_2 < i_3$ also implies $k_1 < k_2 < k_3$, and $k_1 = y_2$ and $y_2 < y_3 < y_4$. with constant capital productivity. The relation that if $y < i$, also $y < k$ is proven by the following equations. If $i > y$, the share of investment in national income increases from period to period

$$(1) I_0/Y_0 < I_1/Y_1 \dots I_{t-1}/Y_{t-1} < I_t/Y_t$$

As the capital stock can be defined as net product (Y) multiplied by the capital-output ratio $K/Y = b$, the inverse of the capital productivity

$$(2) K_0 = bY_0; K_1 = bY_1 \dots K_{t-1} = bY_{t-1}, K_t = bY_t$$

From (1) and (2) at constant capital-output ratio we get, because of $i_t > y_t = k_t$

$$(3) I_0/K_0 < I_1/K_1 \dots I_{t-1}/K_{t-1} < I_t/K_t$$

As I/K is the rate of accumulation k (3) implies

$$(4) k_1 < k_2 < k_3 \dots k_{t-1} < k_t$$

On the basis of realistic values for the initial share of investment in total production (around 10%) and the initial capital output ratio (between 1 and 2), the required increase in labour productivity, hence, technical progress at a constant working population and number of output hours becomes unsustainable because of the rapid exhaustion of available new technologies which can fulfil the Bortkiewicz criterion (Elsenhans 1986: 269-271, Elsenhans 1994: 423-427).

Accumulation can go on if productivity increases sufficiently, or if the surplus for financing accumulation is limited. Under capitalism, financial surplus is limited to the extent of technical progress. Empirically, this is shown by the relative stability of the capital-output ratio⁵. Historically, it can remain within narrow limits in capitalist regimes when compared to the corresponding coefficients in centrally (real socialist)⁶ or even partially (state-class dominated) planned economies of the East or the South⁷. The external appearance of capitalist production as characterised by the use of more and more expensive equipment is not evident: the increase in capital stock measured statistically indicates the value of the capital stock in prices, i.e. monetary values, and not in labour values. These monetary values increase because with rising real wages a capital good which requires a given amount of labour time, and hence can be assumed to have a given labour value, becomes more costly in monetary terms. By deflating the capital stock of Germany by the real wage index, the value of the stock of capital does not increase. This follows the constant capital-output ratio when observing the constant share of wages in national income.

Modern “endogenous” growth theory has integrated this Keynesian idea of a stable capital-output ratio into a neoclassical framework by attributing capitalist growth not to increases in physical capital (which capitalists can own) but to labour skill (which capitalists have difficulties in appropriating as property)⁸. This explains the difficulty in defining “human capital” (the concept under which these skills are integrated into modern growth theory, Blaug 1976: 839; Groot &

⁵ Kendrick 1961: 166; Helmstädter 1969: 48-91; Domar 1961: 101-115.

⁶ Andreff 1990: 17. With further literature Elsenhans 2000b.

⁷ Benelli 1979: 55 ff.; Chakravarty 1984: 845; Hashim 1991 3; O'Donnell 1978: 21 ff. has made this the basis of his theory of the authoritarian turn in his bureaucratic-authoritarian state.

⁸ As an example among many others: Cesarotti 1999: 788 f.

Oosterbeek 1994: 320). As such, capitalist growth is neither “capital intensive” nor does it exhaust capital. The “residual” to which modern growth theories attribute growth (Denison 1967), is the result of greater productivity from more innovative or creative workers than average workers. These innovative workers are sufficiently numerous so that they are unable to capture the result of their own productive efficiency in the form of personal income because such labour, i.e. their own labour, is not scarce. This may be due to the fact that there are many who prefer this type of work over tedious work even if they are not “paid” the difference in efficiency in relation to non-innovative workers via correspondingly higher real wages.

Limits to higher surpluses imply higher mass incomes and this favours a particular type of technical progress⁹. Technical progress may be oriented towards the excellence of the product as represented in the work of an artist, but it may also strive for a reduction in the cost of producing large quantities of a standardised item. The search to reduce the cost of an item by mechanisms which can be replicated precedes capitalism, e.g. the pottery wheel or the handloom. An increase in mass demand for items increases motivation to develop machines which allow for the rationalisation of production. Initially, virtually all new products are a luxury. Its consumption is democratised when entrepreneurs perceive a large enough potential demand that costs can be brought down through standardisation and production in large series. Hence capitalist technical progress is favoured if consumption is focused on an increase in the variety of standardised products. It is mass consumption that propels this process.

Capitalist growth depends, therefore, on rising mass consumption in order to limit the growth of surplus. Surplus is not only available for investment but also for waste because the amount necessary for investment is limited. The appropriation of surplus in the form of rent implies distortions of the productive apparatus in favour of luxuries and the protection of the privileged class from competition. Rising mass incomes, however, lead to increased potential for the production of investment goods which provide higher levels of employment. This in turn contributes to higher overall rates of total demand via technical progress in the form of mechanisation and standardisation utilised in large scale production.

⁹ Because of economies of scale, cf. Kaldor 1972: 1245.

The hope of providing the additional demand from other economic formations, such as in Rosa Luxemburg's (1912: 274) natural economies (initially inside, and then outside during the imperialist phase) can be fulfilled only to the extent that these non-capitalist economies are able to increase purchasing power from the capitalist economies or get loans from them. The latter is only a temporary possibility because of the ultimate limits to indebtedness.

Profit may be regarded by the critics of capitalist exploitation as a surplus which is extorted from the oppressed masses as in the case of rent, and this is a major theme in the standard version of anti-capitalist rhetoric. In reality, capitalist profit can be appropriated by the rich only through the utilisation of resources for investment. Obviously capitalists try to overcome these obstacles to enrichment, and therefore they rarely defend capitalism but prefer mechanisms to reduce competition and thus generate an opportunity to increase rents.

The basic condition of capitalist growth is hence described as follows: (i) capitalist investment takes place on the basis of improved technology; (ii) this leads to an increase in the productivity of labour; (iii) the consumption of the additional output depends on rising mass incomes; (iv) rising mass incomes limit the surplus available for investment and present new opportunities for investment spending through potential new employment (and production) of physical capitals.

This does not imply that capitalists themselves impose such limitations on the available surplus, it simply means that they cannot avoid it. This inability to block the empowerment of labour is a precondition for the transition to capitalism. Such empowerment may be favoured by political conditions, but this author, at least, doubts that merely political empowerment can last. Political pressure always implies organisation and the operation of the "iron law of oligarchy" (Michels 1925: 182 f.) to which labour can respond only by withdrawing its participation. Withdrawal is a condition for being heard (Hirschman 1975: esp. 35) as long as participation is necessary within hierarchical organisations for making the importance of numbers felt against resourceful minorities. Marx's critique of the freedom of labour in a capitalist society presents a key. The doubly free proletarian (Marx 1867: 742) will reject bonds of dependence (but also protection) as an unfree labourer only if he has a reasonable chance of finding a job. This condition is fulfilled if average skilled

labour succeeds in regularly producing more than its cost of subsistence/reproduction. When an exploiter can use the fruit of a worker's labour for purchasing other labour, the worker will be employed without pleasing the employer. The simple fact that his product sells at a price where the employer can still purchase more labour power is the basis of the employment of such a worker, which is to say he can be exploited. If the employer can use the fruit of worker's labour only for his own consumption, the worker will be in the situation of Smith's (1776: 368) dancing girls dancing for the non-innovative landlord, and have no negotiating power of their own¹⁰.

Apart from political power, labour can be considered as empowered when even the least productive labour yields a surplus for those in control of the means of production. Those in control of the surplus may maintain less productive labour if it produces less than its product yields on the market, as it may provide them with non-economic services, as characteristic of the structures where hierarchical positions do not depend only on economic resources: i.e. most pre-capitalist societies. If such non-economic interests in the use of labour (not for production of marketable goods but personal services) are no longer pursued (e.g. because of intensified economic competition in the wake of the penetration of capitalist mechanisms from the outside) those in control of the surplus may, however, also shed marginal labour for economic reasons as argued in Marx's theory of primitive accumulation (1867: 744). In that case, marginal labour which cannot produce more than its cost of reproduction either starves or is politically powerful enough to impose new forms of access to the means of subsistence. So while political power may be a complementary factor it has a less decisive impact on the empowerment of labour than a marginal product higher than the cost of reproduction.

The model used in this argument is based on Keynesian macroeconomic theory. It does not, however, have the same focus as almost all post-Keynesian thinking which is oriented around the problematic of how monetary policies, and hence governments, can maintain effective demand at a required level. It does not participate in the debate on the operation of the financial sector. Admittedly, there are a large variety of mechanisms which can be used to temporarily

¹⁰ This would be an illustration of Sraffa's systematisation of product categories (1976: 26).

support demand deficiencies under unstable conditions. But the Keynesian argument for the active role of money does not imply that monetary policy is capable of overcoming an effective demand deficiency in any possible situation. Historically, monetary policy has demonstrated greater efficiency in preventing an economy from overheating as opposed to stimulating investment, that is to say, it has been more effective in slowing demand rather than promoting it. My model is based on the assumption that there are situations where such techniques are not sufficient to overcome socially conditioned structural imbalances.

In criticising the capture of Keynes's innovative contribution by monetary Keynesians such as Hicks or Harrod, Hamouda (2009: 12) shows that Keynesianism is not primarily a set of instruments to influence demand via monetary and financial policies, but aims at increasing productive investment. Hamouda's argument parallels my own when he states: "the propensity to consume is the driving force to ensure a sufficient level of investment," and concludes that consumption has to be strengthened by the distribution of income towards those with lower incomes.

Because I share Hamouda's rejection of the centrality of managing the demand for investment technically, I have deliberately chosen a model which is methodologically simple and which keeps open for discussion questions about the social and political conditions for mechanisms which are primary for maintaining appropriate levels of effective demand, and hence for the political and social conditions of capitalism. At the meta-theoretical level, this implies that the capacity of the economy for self-guidance depends on its embeddedness in social and political conditions which do not automatically emerge from the economy, nor are they necessarily maintained by it. Here is the link between economy and political system -this central aspect of political economy- and hence the meta-theoretical basis of the whole argument presented in this contribution.

3- ON THE BLOCKAGE OF PRE-CAPITALIST FORMATIONS : CAPITALISM IS NOT PRODUCED AUTOMATICALLY BY A PROCESS OF CIVILISATION ACCOMPANIED BY BETTER TECHNOLOGY AND ENHANCED SOCIAL STRATIFICATION

Social differentiation and technical development as described in the history and the typology of pre-capitalist societies will not necessarily lead to the empowerment of labour and capital accumulation.

At low levels of technical development, marginal productivity will fall below the cost of subsistence. As population grows more people can be supported only by increasing the number of workers who are employed on fertile land or by shifting part of the labour to less fertile land where the result of labour is even lower. An illustration of this would be the periodically occurring famines in pre-capitalist societies. Labour is scarce if marginal product in agriculture is higher than the cost of reproduction so that even marginal labour yields a surplus. Even the least productive worker will be sought after by those in control of complementary means of production in order to increase their resources. Hence, capitalism depends on the removal of marginal labour.

Capitalism is not a “necessary” product of an evolutionary process of the development of productive forces (the increasing control of humankind over nature), because even cumulative technical progress does not necessarily lead to the empowerment of labour, as not all forms of technical progress lead to an increase of the marginal product of labour in the production of mass consumption goods resulting in increased scarcity of labour and greater negotiating power.

For my demonstration I will make a number of very simple assumptions for which anthropologists universally find confirmation. The will of humans is devoted to reducing effort in relation to the outcome of their endeavours; and humans normally prefer their kin to other humans, including members of the group they belong to.

With the transition from hunting and gathering, surplus inevitably has to emerge, because producers cannot reliably forecast conditions such as the weather. In order to be on the safe side, producers have to plant more fields than are needed for a normal harvest so that the actual harvest will produce enough for subsistence. Therefore, on average harvests exceed the level of subsistence. The resulting surplus

is not simply discarded, however, and its management requires some sort of social organisation where cooperation can be expected to lead to economies of scale, to cooperation in storing and protecting a surplus, and this even if there is no cooperation in production.

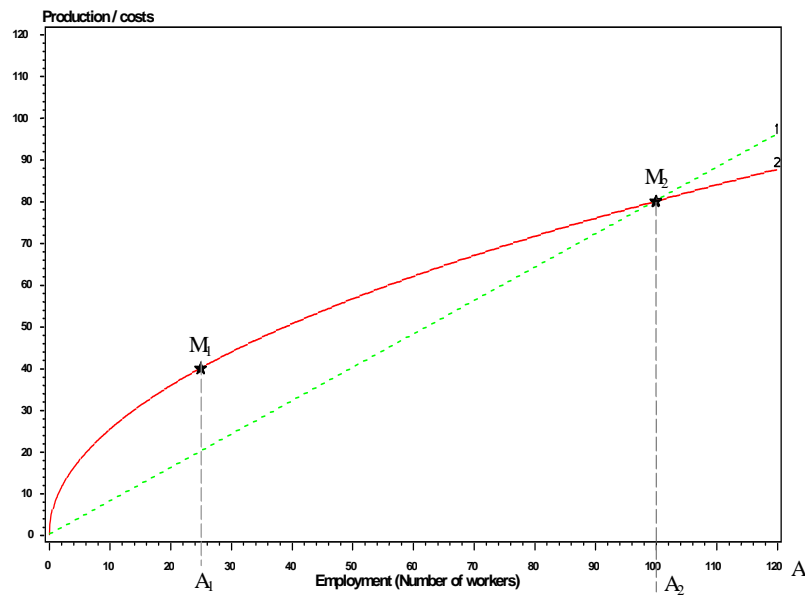
Humans distinguish different types of work as characterised by requiring different amounts of effort. Cooperation with whatever specialisation therefore requires the solution of the problem of reducing different types of concrete labour to equally demanding abstract labour with respect to time and effort. Under capitalism, the measurement of such differences is assumed to be realised through the labour market. There is no such labour market in pre-capitalist societies; just like in socialist economies standards of comparison have to be negotiated politically. Furthermore, opting out from cooperative work is costly if the cooperation allowed for economies of scale. Opting out becomes attractive only if differences in remuneration become utterly unfair. There are many solutions where the less favoured members are still worse off if they opt out.

The preference of humans for those close to them, often kinship, explains why rights -property rights in connection with resources like land or water, but also “rights” in social relations as offices- are claimed to be hereditary, so that the distinction and any differences become entrenched and even recognised by others. Kinship as a system of relations is more reliable than other systems of relations in that social roles in kinship are less likely to be challenged. Kinship thus offers a fairly stable system of intergenerational transfer of acquired privileges or “rights” which leads to a general preference for hereditary succession.

In struggles based on claims with difficult exit options, many criteria may be proposed in order to increase the particular claim of any participant in the negotiation. The literature on stratification mechanisms in African communitarian structures is full of them: age, gender, lineage, etc. The early development of property rights as the right to usufruct of some asset in nature -such as a property rights to nearby land or water which reduces time spent on transport- is an example of the attempts to stabilise privileges once they are acquired. They allow the limitation of influence by other more powerful claimants and their right to demand services which are deemed as unfair. By this way property rights simplify the negotiations which take place to establish rates of exchange.

Those who benefit from a criterion for privilege will tend to sanctify it by linking it to the non-visible world. Comte's (1963: 32) perspective of magic in early stages of development is still relevant where it is related to low levels of control over nature. Conquest and magic are vehicles for enhancing existing distinctions, as well as for establishing new distinctions and providing stability and control over existing distinctions.

As long as economic activities are oriented predominantly towards food production, the importance of the complementary factor of production of "fertile land" (including irrigation) implies that increases in labour input lead to a declining rate of growth in productive output. Production growth diminishes in relation to population growth. This aspect is formalised in my marginality cum rent model (Elsenhans 1994: 393–8, 1995: 195–9).



With population growth marginal product decreases. Additional labour produces a surplus up to the level of activity A_1 . The product of additional labour falls below the cost of reproduction at any level of employment beyond A_1 . Those who produce less than their cost of reproduction are called marginal. Marginality means the existence of a considerable amount of labour which produces less than its cost of

reproduction. The level of population where marginal product equals the cost of reproduction is called the threshold of marginality. Population growth cannot exceed the level A_2 ; beyond this level some population will starve even in the case of an egalitarian distribution of the output of production. There may be people between A_1 and A_2 , hence marginal people, because they are subsidised. Highly productive labour produces a surplus beyond its own needs of reproduction even with a small amount of labour time. This surplus can be used for the subsidisation of an excess of population beyond the threshold of marginality. Some have better access to this surplus; some are excluded and may therefore rely on the patronage of those with access to the surplus.

Under most plausible conditions, those who enjoy privilege will find allies for stabilising hierarchy and inequality among those at the bottom of society for economic reasons. The threshold of population growth may be crossed because there are many converging interests in population growth. Parents expect from their children support in their old age. Parents do not know how many of children born will survive. For those in control of the surplus, clients fed from surplus represent power. For the marginals, this surplus represents the right to survive. Instead of destroying it periodically in order to appease the invisible world, they offer permanent services to those in control of this very worldly surplus and their gods (and ancestors).

The ruler as a ritual leader has to emerge on the basis of an alliance between the marginals and those in control of surplus. This is illustrated by the transition from communitarian lineage-based modes of production -as existed in Oceania or Subsaharan Africa (Goody 1963: 8; Southall 1988), -to more hierarchical tributary modes of production- as seen in Asia with specific forms of transition as discussed by Stein¹¹, and the controversy on the extent of power and violence in this process of strengthening of hierarchies. The theories of Oriental despotism, the Asiatic mode of production renamed tributary modes of production, and of the "Ancient Empires" are all attempts to assemble highly inegalitarian pre-capitalist structures in the most different geographic regions and cultural settings as a single type and to distinguish them from the other pre-capitalist structure-European feudalism (Abrahamian 1975; Bertkay 1987: 298). These

¹¹ Kulke 1982: 237; Sharma 1989; Stein 1997: 148.

non-feudal structures are considered as rather immobile and subject to incessant ups and downs in the rise and fall of empires and dynasties, even if they may be characterised by differences in their systems of incentive for those in control of the surplus (Moseley & Wallerstein 1978: 266). European feudalism is seen as open to innovation and change and allows something new to mature, so that it breeds capitalism within its lap. It is assumed that there is something specific in the superstructure of European feudalism which was lacking elsewhere, especially in “despotic” Asia.

This distinction between feudalism and all other pre-capitalist class societies, which for convenience I call tributary modes of production (as the surplus is appropriated by discretionary political intervention by the beneficiaries), is the basis of Orientalist thinking and leads to the claim that the West is unique with its relatively decentralised political structures: relatively “independent” feudal lords, autonomous cities, rational cultural orientations which lead to the “Enlightenment”, and also strong property rights, as the bulk of documents through which we know about European mediaeval society are related to conflicts about property. Here Europe is said to have experienced the early development of a significant role for markets and monetary relations instead of the dominance of the historical school’s natural economy based on estate production for subsistence.

The critics of Orientalism have shown that India or China were not despotic (Abrahamian 1974: 14 ff.; Asad 1973: 2279), that “sub-kings” were as unruly as feudal lords in Europe (Brara 1994: 227), that there were powerful social movements in the form of religious movements which claimed, as in Europe, spiritual equality of all humans (Omvedt 2003: 215; Nadkarni 2003: 4787). Urbanisation, a monetary economy and markets, including long distance trade, were as important in the East as in Europe (Heesterman 1989: 10).

These controversies, as well as the controversy over the comparative levels of technical progress (the so-called California debate¹²) have their origin in the absence of a solid politico-economic basis in the construction of explanatory models. Capitalism is based on the production of commodities by means of investment goods which can be owned privately and hence may be accumulated. Therefore, what matters is not the centralised or decentralised character of the

¹² Pomeranz 2000; Vries 2008; Zumdorfer 2003.

superstructure, or the openness to societal change, but the orientation of final demand. What has to be explained is how profit, in the above definition, could become stronger in some parts of Europe in comparison with other ways of gaining access to the surplus, i.e. rent. The decisive variable is the capacity of a mass of relatively poor European consumers to participate in increasing productive capacities, not only by removing the hardship of famine, but by increasing the consumption of non-agricultural “industrial” goods.

The California debate gives a first empirical key. It highlights the high level of technical skill in the hand production of high quality items (Sahai 2005: 529 ff.). These authors have, however, not been able to produce evidence of mechanisation or mechanical devices in Asia, although mechanical devices such as watermills were known in the Himalayas. The debate pays tribute, perhaps unintentionally, to the old argument of the three tiered structure of Asian pre-industrial “industrial”, i.e. crafts production: in particular, the exceptionally high quality of luxury products for the upper strata, and the low levels of technical expertise in rural industries and resource-dependent industries like mining and salt production (Gadgil 1971: 45; Habib 1995: 221). It confirms the absence of large incentives for improving industries oriented to mass-consumption which would compete, not for excellence, but for lowering the cost of standardised production of average quality products. Despite his praise for Asia’s excellence, A. G. Frank (1998: 286), long before the California debate, had to admit Europe’s superiority in mass consumption production¹³.

Early studies highlighted the orientation of European crafts towards the middle and lower income markets¹⁴ and the integration of European peasants into a market exchange system, as well as their consumption of the production from urban, often guild-free, industries. These studies also focus on the rise of rural industries against regulated and often guild-dominated industries in the established cities, especially in the debate on proto-industrialisation (Mager 1988: 302). Within the

¹³ Bayly (2000: 94) and Norel (2005: 439) observe that there were tendencies in China and India of increasing mass production, but do not compare this to the predominant orientation to luxuries. This aspect would have to be discussed in the light of the comparable observations of mass production of pottery and possibly also textiles without machinery in the antique structures of Mediterranean Europe.

¹⁴ Rader 1971: 82; Biddick 1985: 831; Dyer 1989: 321; Becker & Gehrisch 1977: 1377.

feudal system, the expansion of mass demand became strong enough in some regions -also through exports on the basis of the implied comparative cost advantage in mass-oriented industries- to trigger off large scale investment in the improvement of standardised production, frequently through small scale industry in particular regions (Thirsk 1978: 65; Berg 1993).

The emergence of this “popular pole” of industry may have been facilitated by those specific features which the theory of the uniqueness of the West had focused on, but it cannot be used to maintain the inevitable character of the concentration of demand on standardised industrial products. Many had, however, contributed. They may have occurred in different mixtures in different regions, but their common feature is the empowerment of labour, as demonstrated during the middle ages in North Western Europe by the end of serfdom. Other aspects of the superstructure have certainly hindered the ability of the powerful to use violence against labour, such as the rivalry between the ecclesiastical (i.e. The Pope) and secular hierarchy (i.e. The Emperor), as well as between eminent feudal leaders who claimed to be independent from central instances as kings who represented nations. The intra-elite rivalries may have increased the possibility of labour expressing certain demands, as did demographic catastrophes such as the plague, all of which played the role of midwife to capitalism. In addition, ideologies functioned as religious beliefs, for example the notion of ritual equality among all humans as present in all monotheistic religions (but, indeed, also in many others). But all this probably did not go beyond the argument made by Engels, that the elites of Europe were more dependent on their labour than elsewhere and as a result they even adopted the local language understood by their peasants (Engels 1884: 395), which was a much less common development elsewhere. But vernacular languages had an important role in all religious reform movements, including in India (with Buddhism and even the Hindu Bhakti movements, Mair 1994: 712; Raychoudhary 1999: 278). Beyond cultural factors, other factors may have played a role such as the availability of new land in regions newly discovered (by Europeans and only for Europeans) and opened for colonisation by the peasantries of North Western Europe with their access to the central eastern European plains (German eastern colonisation). This may have been important not only in improving the lot of the migrants generally, but also that of the

remaining population (Kaak 2007: 73; Mottek 1964: 13 ff.). In comparison with the Asian empires, the relatively continuous rainfall experienced in Europe could be mentioned as a factor which influenced peasant independence from infrastructural works of irrigation. There may exist many other causes which remain to be excavated by research that will not invalidate the fundamental argument: the empowerment of labour is a precondition of capitalism. The model is therefore open to specified multi-causality.

Nonetheless, feudal lords were not systematic supporters of freedom. The stronger factions participated in king-led alliances in order to gain access to the redistribution of spoils made available via conquest and centralisation, so that European feudalism was full of attempts to centralise and to build up a universal monarchy which China had achieved after the warring kingdoms (Mo 1995: 101 f.). Universal monarchy was the great ideal of many intellectuals during the European Middle Age (Osiander 2007: 322). More so, the Asian structures had been the yardstick continuously promoted by “rationalising” reformers in the existing European feudal structures, with the most prominent examples being the Emperor Frederic II¹⁵ in his Sicilian domains, the Spanish monarchs of the 16th century (which Marx had called an Asiatic despotism, Marx 1854: 440 f.) and French absolutism¹⁶. The centralisation of the feudal kingdoms through hierarchical bureaucracies was ultimately achieved, if only temporarily.

One of the characteristics of highly inegalitarian tributary structures has been masterfully analysed in the Islamic world by Ibn Khaldûn (1967: 570-9) and in the dynastic cycle literature of China (Reischauer & Fairbank 1960: 117; Moore 1966: 457). Centralisation of the ruling class -taking its purest form in the establishment of bureaucracies- led to harsher exploitation, increasing resistance, and the de-legitimation of the authorities. In decline, however, the lack of public order and the fact that craft production was not oriented towards a mass sector did not necessarily lead to growth, even where

¹⁵ Comninel 2000: 22; Lieberman 1997: 500; Abulafia 1988: esp. 44 f.

¹⁶ The approach therefore is not to engage in intellectual gymnastics in order to determine the capitalist or non-capitalist character of absolutism, as the tendency of the lords to centralize rents, and the tendency of capitalists to gain access to rents in order to be safe from excessive competition, simply converge. See as examples of this debate: Anderson 1974: 34–40, Wallerstein 1974. 350f.

the exploitation of the peasantry may have decreased. The reduction of the tributary state's regulatory capacity does not necessarily lead to thriving mass consumption goods industries.

I conclude, therefore, that the emergence of capitalism is the result of accidents in the wake of which labour became empowered to an extent, in space and time, through which a popular pole of industry could emerge. The rise of new elites, hence the bourgeoisie, was not the result of an original fragmentation of the European elites supported by socio-culturally determined ideas about the limits of centralised power, but of the emergence of possibilities to thrive on the basis of profit without being patronised by the central power. There is no mechanism through which the ruling strata, be they fragmented or centralised, can develop on the basis of their own economic interests an interest in rising mass demand and hence create the dynamically expanding market for standardised products as the basis on which to build profit.

4- CAPITALISM EMERGED BECAUSE OF RESISTANCE FROM BELOW AND POLITICAL AND SOCIAL CONDITIONS FAVOURABLE FOR SUBALTERN LABOUR IN VARIOUS FORMS

There were a variety of factors in some parts of Europe which contributed to the empowerment of labour against rent, and this did not *per se* lead to an outcome of "transition" to capitalism. Marxian, as well as modernisation as well as classical economic theory, maintains that capitalism requires extraordinary and continuously increasing surpluses for investment. Marx's theory of primary accumulation is based on the idea of rendering labour weak by expropriating it. Labour has to be separated from its means of production in order to make it docile and pliable to new methods of production and cheaper wages. Monetary Keynesianism contributes to this idea as it focuses on monetary policies in order to trigger off investment but neglects an analysis of power relations which are favourable to labour. My own interpretation of the Industrial Revolution is opposed to these positions. There are four empirical issues, which can be used to check the plausibility of the contending interpretations: (1) the development of real wages before and during the Industrial Revolution, (2) the timing, the extent of, and the regional focus of the enclosure movement in Britain, (3) the product

mix of industry which emerged in the Industrial Revolution, and (4) the role of impoverishment following an interpretation of the macroeconomic effects of the English Poor Laws.

Concerning the first point the discussion surrounding real wages around the period of the Industrial Revolution actually seems to be characterised by agreement on the relatively high, and rising wages of English labour in sterling silver terms. Broadberry and Gupta (2006) report relatively high and rising real wages in terms of non-food products, despite less pronounced increases in grain wages. Also, however, the level of food production and consumption developed favourably over time despite the temporary decline during the 18th century from previously higher levels¹⁷. This coincides with the absence of famines in North Western Europe from the late 17th century (Clark 1976: 379; Habakkuk 1952). The argument of the biometric school about a decline of body height from higher levels in the late 18th century is relativised by its own studies. This decline took place in (urban) settings with relatively high wages, so that it is due less to the availability of basic wage goods such as food, than to the preference for non-essentials, so-called amenities, by newly mobile people (Komlos 2003; Cinnirella 2008: 341). The centres of the Industrial Revolution attracted immigrants and maintained small and medium farms in agriculture (Redford 1964: 62; Lyle 2007: 100). Vries's observation of comparatively high wages in North Western Europe in relation to the rest of the world, even after the crisis of the 17th century, confirms this view (Vries 2009: 189).

Comparisons between China and North Western Europe that established similar levels of day wages were shown to neglect the much higher number of working days for north-west European rural labour (Huang 2002: 534). Statistical information about declining consumption from the decades between the 18th and 19th centuries do not contradict the basic argument: low private mass consumption was due to the war effort (French wars) and does not indicate low mass demand but rather decline in consumption goods production.

Against the extended literature which claims that standards of living in Europe declined between the late 15th and early 18th

¹⁷ Clark, Huberman & Lindert 1995: 235; Crafts 1980: 159; Duncan 2000: 196; MacKeown, Brown & Record 1972: 352–60. Also acknowledged by critics: Komlos 1990: 85.

centuries, I would argue that in the wake of demographic growth since the 15th century the declining availability of food per capita lead to quantitatively less food consumption, or to consumption of more expensive food, so that the observation of high non-food item consumption by Broadberry and Gupta (2006) further confirms my argument.

Second, Marx¹⁸ following Thomas Moore (the 16th century author), focussed on the proletarianisation of English labour through the enclosure of the common fields, which in the 18th century deprived *labour* of its means of subsistence, particularly the lower strata of rural labour (Marx 1867: 746). Land concentration diminished until the Glorious Revolution¹⁹, so that this shedding of labour occurred in a period of growing industrial employment when money wages also increased. Enclosure favoured large landlords mostly outside the regions of the Industrial Revolution, while in the central regions of the Industrial Revolution enclosure was often achieved by compromise²⁰. Land concentration in the 18th century resulted in the gentry selling large segments of land it had acquired during the preceding period of concentration in land ownership (Wallerstein 1974: 125, 240). These sales were realised on the basis of high prices which allowed the gentry, a new privileged class with special habits, to finance its shift from agriculture to developing decentralised industries and trade (Clark 1998; Holderness 1971: 174).

Third, agricultural innovation or the so-called agricultural revolution, was not the result of highly mechanised production or the shift in land usage from food production to export production (e.g. the wool industry-“the sheep eating the men”) but was to a large extent the result of the ingenuity and economic freedom of the English yeomanry²¹. Overall, agricultural employment increased until the corn laws of the middle 19th-century. The shedding of rural labour was less than the demographic increase during the 18th and early 19th

¹⁸ As well as many others writers after Marx.

¹⁹ Cooper 1967: 435; Habakkuk 1939: 2-5; Hilton 1967: 336; Hoskins 1950: 154, 178.

²⁰ Chambers 1946; Allen 2003: 430; Allen 1988: 120 ff.; Marxists admit the argument: Kulischer 1965: 64.

²¹ Allen 1992: esp. 310; Tribe 1981: 85. This opposes the Brenner theory: Brenner 1976; Brenner 2001.

centuries²², and agricultural modernisation provided food for the masses as well as additional employment, not only in agriculture, but in growing small scale industrial undertakings which proliferated particularly in the core regions of the Industrial Revolution (Thirsk 1978: 159; Berg 1993).

This orientation of agricultural growth to mass needs was the basis of English agricultural superiority until the middle of the 19th century: England had the highest growth of agricultural production and agricultural productivity (1500-1739 production doubled, Allen 1989: 224) and already in 1800 one farmer was producing output for more than 14 non-agricultural people (Bairoch 1966:28). The relation between seed planted and crop yields doubled after the late Middle Ages, and agricultural output per land area also doubled²³. Clark (2007: 98) even observed an increase in marginal productivity of farm labour. At the same time, extensive and decentralised land improvement measures were realised and the use of artificial (partly chemical) fertilisation began²⁴. A similar process occurred in industry with the mechanised production of the largest single item of non-food expenditure in poor households: textiles (John 1965: 22). In addition, many improvements were realised in other areas of industrial mass production. Even the hitherto luxury items of Asian origin were adapted to cheaper production methods so that their consumption was made more accessible and thus enlarged (Berg 2002: 3). There is a debate, reflected in these observations, on whether the enlargement of consumption was due mainly to the rise of a continuously growing urban middle class or whether the “wretched masses” really shared in the progress of technology (Eversley 1967: 210). English literature is full of critical accounts of increasing poverty in the country, therefore a politico-economic analysis of the central aspects of official poverty management should provide some insights here.

The English poor laws, which came into effect during the transitional period to capitalism -the so-called early bourgeois period of the late 16th and early 17th centuries²⁵- are not the proof of reckless

²² Beckett 1977: 580; Collins 1967: 361–5; Blum 1983; Brasseul 2004: 940 f.; Bairoch 1985: 301.

²³ Slicher van Bath 1963: 328 f.; Braudel 1966: 9; Skalweit 1915: 28, 35, 45; Kopsidis 2006.

²⁴ Brunt 2004: 193; Kerridge 1967: 243; Wrigley 2006: 438

²⁵ Block & Somers 2003; Oxley 1974; Broad 2000; Coats 1976; Solar 1995.

exploitation that Marx would have us believe (Marx 1867: 703), but rather a powerful instrument for the protection of the poor against their marginalisation (Elsenhans 1980; 1992). Let us return to our above figure on the marginality-cum-rent model: We can consider the English poor as people who were unable to produce a surplus beyond their basic needs for subsistence. With the introduction of market relations and the workers' separation from the means of production (i.e. land) they were displaced and effectively became vagrants. The parishes could force them to work for salaries below the cost of their subsistence and then complement the difference by putting them into poor houses where they received basic food and shelter, albeit of the most rudimentary kind. In comparison with many of today's marginalised masses in poor countries of the South, *Oliver Twist* was better off. In opposition to Marx's explanation, the privileged, rentiers or incipient capitalists, had to pay for the total subsistence of the poor, partly in the form of a wage in line with work provided, and partly as a tax on their assets (in the English case, on land). Only on the basis of this tax could the parishes pay for the upkeep of the poor in the poor houses. Poor relief consisted in the channelling of parts of the surplus into the upkeep of impoverished masses which articulated a demand for food and machine-produced consumption goods so that responsive capitalists could increase investment spending. At the same time, total surplus obviously decreased (Malthus 1958: 57 f.). Mass consumption rose and even profit even increased tendentially. Only the rents accruing to the privileged decreased. During the whole of the 17th and 18th centuries the English gentleman represented merely a second rate member of the upper strata of European society in relation to the continental aristocrats (Thomas 1963: 59; Borkenau 1934: 172).

Out of these four empirical insights we can draw the conclusion that the decisive element which allows the empowerment of labour is the removal of marginality. The removal of marginality by increasing the marginal product of labour and/or by social measures which protect the poor is the basis of the emergence of a proletariat, the doubly free worker who is liberated from all pre-capitalist ties but also from any property, i.e. the means of production (Marx 1867: 742), and who, according to Marx, had only to cast off his fetters (Marx & Engels 1845/46: 69 f.). In contrast to wage workers in pre-capitalist economies (where the wage relation already existed), such proletarians in incipient capitalist modes of production did not exchange their

freedom for new kinds of patronage because they had no need of protection from above and could stand as individuals on the labour market without the protection of a patron for one simple reason: they produced a surplus, therefore they could be exploited, and hence, they had a fair chance of being employed. Exploitation is a more complicated relation than has been described by those who merely criticise it from a moral standpoint.

The varieties of ways in which this empowerment was achieved also explains that there is no uniform pattern of transition to capitalism, but that there are various possibilities of empowering labour. In the western regions of Germany there was a mixture between agrarian structures of the English type and massive infrastructural spending on railways (Fremdling 1977; Kocka 1990: 68). Pre-capitalist ruling classes in Japan pursued the goal of increasing military power and fiscal revenue. They appeared as a pre-capitalist elite which was committed to modernisation because they hoped to increase resources available for investment by shifting from taxes payable in kind to a future where land taxes could be payable in monetary form. It was only unwise state-led investment spending which led to inflationary pressures that became the real burden on the peasantry. Rural markets expanded because the peasants could increase their marketable surplus (Hayami 1972: 29; Grabowski 1994: 443). The adoption of the Western values of the bourgeois revolution was, however, not among the priorities of most “reformers” as was the case in many other countries that wanted to improve their military potential against an intruding West.

Whatever the size of the Westward migration in the United States and comparable possibilities of colonisation, in other regions of new settlement (I make reference here to the famous controversies on the Turner thesis) labour could not become marginal when there was the possibility of withdrawing to a homestead with a reasonable level of production, even if only a few members of society took this option (Webb 1952: 27 ff.; Coelho 1976: 221; Karabel 1979: 2212 ff.). Outward migration also empowered non-migratory populations. Such outward migration in the form of the transatlantic migration of the 19th century played an important role in reducing marginality, especially in the Scandinavian countries (O’Rourke & Williamson 1995: 174; Riegler 1978: 45).

Increasing exports also played a supporting role, for example, in Japan

as well as in some European economies-which were close to the centres of self-sustained industrialisation (Ranis 1957: 602; Mokyr 1974: 381).

It is possible to identify in a uniform manner the successful management of marginality, or absence thereof, in the economies which achieved the transition to capitalism. The decisive factor, empowerment of labour, was in the final instance the condition through which the neoclassical theory of wage drift functioned. What all this evidence shows is that rising mass incomes are a consequence of capitalist growth and not a root cause of it.

5- CAPITALISM IS EXPANSIVE BUT NOT CONTAGIOUS

Capitalism depends on the empowerment of labour, but it does not lead by necessity to such empowerment if transferred from outside by the mechanisms of integration into the international division of labour. Authors such as Marx and those from the classical and neoclassical schools assume that the search for cheap labour leads to the propagation of capitalism as the latter is based on the possibility of appropriating as much surplus labour as possible. The Keynesian view followed in this paper assumes that integration into the capitalist world system under the impulse of the search for profit by capitalists may not lead to the emergence of social structures which allow capitalist accumulation in the newly penetrated regions. Therefore the penetration of non-capitalist structures by capitalist ones may result in under-development instead of development. Transnational trade relations and even international specialisation existed long before the emergence of capitalism, and capitalism may take over such relations, and even decisively influence all of the participants. However, this still does not imply that the capitalist world system under the dominance of capitalist centres transforms the whole world into a capitalist structure.

Trade, even pre-capitalist trade, ultimately depends on comparative cost advantages which are transformed into cost competitiveness by the adjustment of basic reference goods under capitalist conditions, the general price levels (specie currencies), or the exchange rate. Pre-capitalist long-distance trade was regulated by the desire to exchange valuable luxury products from the economy of origin against the maximum possible amount of luxury products in the destination

economy and which could be sold at high prices at home²⁶. Prices depended on the uniqueness of the product so that the quantities traded of any single item were limited. The richer a society, the more diverse luxury items it can offer so that the overall profit in trade increased. Long-distance trade, therefore, primarily connected Wittfogel's rich hydraulic empires (Wittfogel 1932: 594-597). Trading routes also had to be protected against free riders. All of this favoured the more powerful states and Empires.

The aim of European trade expansion in the 16th century was to enter the existing networks of global trade under the best possible conditions. It consisted in circumventing major powers who had control of the existing trading routes and led, therefore, to new discoveries. This process was largely characterised by power and plunder, similar to the process of "previous accumulation" which had occurred in Europe and elsewhere earlier (the latter often referred to as exploitation). The poverty of Europe in luxury goods created great incentive to exert power, to search for precious metals, and to proceed to import substitution in areas under European control wherever possible-e.g. the plantation economy of the Caribbean and some other parts of America, but also import-substituting industrialisation in textiles and luxury items (Berg 2002: 3).

If the argument holds that any particular capitalist technology reduces the costs of production so that it becomes self-financing, then such exploitation was not necessary for accumulation. If the argument holds that technical progress is achieved under capitalism through economies of scale (mass production) then the plunder described here constituted more of a threat to accumulation than support of it, as it allowed for greater inequality, the enrichment of old elites, and the political disempowerment of labour²⁷. The pattern of plunder and monopoly control of trading routes for rare products like spices did not constitute any departure from pre-capitalist structures because it

²⁶ This does not exclude the fact that outside Europe there was also an increase in mass consumption-oriented trade (Lewis 1973: 256). The importance of Asian cloth for English trade and the East India Companies is further proof. As I do not consider trade and exports as an important cause of the transition to capitalism, the issue need not be pursued here.

²⁷ Wallerstein 1974: 22-24, underlines the importance of peasant resistance and rising incomes in the 15th and 16th centuries, but on page 118, characterises a role of the periphery for accumulation.

discouraged capitalist technical development whereas external financial resources were not required for investment²⁸. European trade expansion led to increased interaction and also to patterns of specialisation which led to trade in items other than just luxuries. These relations, whether elaborate or loosely connected, may be called a world system when the emerging pattern of specialisations led to path dependent patterns of differential development opportunities as described in the image of interconnected development and under-development²⁹.

The emerging pattern of global pre-industrial specialisation was hence characterised by: a comparative advantage in luxury items in the Asian civilisations, together with naturally occurring goods such as spices; and marginalisation of the communitarian modes of production which were used to acquire labour at prices below Europe's cost of reproduction (slave trade). The European economies without access to wealth, but capable of defending themselves against dispossession or enslavement, had to produce simple low quality products which were characteristic of European exports until the 20th century.

As productivity increases in the wake of technical innovation were higher in branches where stocks of raw materials were less important, the result was that economies which were technically backward soon emerged with a comparative advantage in raw material production. In addition they suffered less than the dynamically industrialising economies from deterioration of natural conditions, the exhaustion of mining deposits, etc., conditions on which raw material production depended. They became price competitive where the limited bulk allowed profitable transportation, for example this began with non-ferrous metals rather than iron.

Technical growth through mass consumption implies process innovation which leads to product innovation. New production processes which developed on the basis of the production of mass consumption products made possible the production of new goods to meet needs which until then could not be satisfied, or goods, the existence of which had remained hitherto in the realm of fantasy, such as the flying carpet of the fairy tales. These new products were

²⁸ Thirsk 1978: 169; Chapman 1970: 252; Donnachie 1977: 2283; Bairoch 1969: 55.

²⁹ Frank & Gills 1993: 38; Wallerstein 1988: 582.

initially expensive and inaccessible but were to become democratised. This increase in the availability of new luxury items on the basis of mass consumption-oriented technical innovation caused the loss of markets for the Asian producers of old luxuries, not only in Europe, but also in their own countries.

The capitalist world system was characterised, on the one side, by the co-existence of capitalist economies based on rising mass consumption, permanent technical innovation, and the development of new products; and, on the other side, by economies without such mass consumption. Here the privileged tried to increase their purchasing power by reducing the cost of production usually by shedding marginal labour, which had until then been protected under pre-capitalist relations of solidarity which, admittedly, took very different forms. This had important consequences for economies that had not yet developed. Their external position as exporters was characterised by specialisation in price-inelastic products, which implied tendentially declining terms of trade (even if terms of trade rose in some periods when products from these “peripheries” initially entered European mass consumption-especially in the late 19th century such as coffee), an interest in keeping prices high through the administrative control of available quantities (i.e. raw material cartels), and the explanation of technical backwardness as a result of exploitation through forgone earnings in traditional raw material exports. This allowed the denunciation of Western imperialist domination. However, at the same time the powerful classes in the non-western periphery attempted to ally with the imperialists and become their bridgeheads. High earnings from exports created the illusion that maintaining social stability could be achieved without special effort in support of the down-trodden. These bridgeheads easily accepted the marginality which followed from the dissolution of pre-capitalist embeddedness of the poor in the villages, but also in the cities, to which the marginals were attracted in order to enjoy some minimal benefit from the trickle down of rents in the hands of the urban “elites”. Limited modernisation such as extended healthcare systems as well as some of the benefits of colonial domination (such as the end of internecine warfare) contributed to demographic growth and intensified marginality. As such, a disempowered population could not impose mass production for its own needs which would have created employment for the marginalised and hence ultimately helped the transition to capitalist

growth.

Under-development appeared simultaneously in the form of the scarcity of investment capital -especially lack of foreign exchange-, and social crisis characterised by surplus population. The employment problem could be tackled either through exports of new products or better raw material prices. More exports of new products required devaluation until comparative advantage in price-elastic manufactured products was transformed into cost competitiveness. Without an accompanying corrective intervention in the raw material sector this meant the disappearance of good earnings from traditional exports, especially raw materials. Good raw material prices were, however, looked upon by the great majority of the population as the wealth of the country. An alternative solution was the increase of wealth via politically imposed higher prices. The appropriation of this wealth constituted the collection of a rent.

The channelling of that rent into previously unprofitable investments -as the basic aspect of economic diversification under conditions of under-development- required a structure which did not follow the rule of profit maximisation, and this could only be a non-capitalist political structure. The appropriation and channelling of rents to overcome under-development implied an increase in the economic importance of the state, the representativeness of this state vis-a-vis the target population (this had implications for later decolonisation), and the constitution of a political class in control of the state. Such a class was independent from domination by other classes for the simple reason that it had direct access to rent and could use rent on the basis of its own discretionary power, free of control by other classes (including the "metropolitan bourgeoisie"). It was this independence which separated this class from the idea of Weberian bureaucracy. I call it a state class (Elsenhans 1981: 59 ff.; Elsenhans 1996: 109 ff.).

These state classes constituted both a danger and promise. The danger consisted in the waste of rents, especially if they fuelled the accumulation of increasingly heavy-handed rentier state structures which further blocked social development. The promise consisted in their capacity to build up diversified economic structures through which previously unprofitable investments could be realised and become profitable. Such profitability could come from the development of the web of inter-industrial relations, but also through employment creation and welfare measures which lead to growth in

internal mass demand. Both of these facilitated greater industrial production through learning by doing and skill formation, and ultimately improving comparative advantage and international competitiveness as described by all those analyses which insist on import-substitution as a precondition or a support for the shift to export-orientation.

The notion of a state or administrative bourgeoisie removes all the distinctions between societies with politically based exploitation and capitalism. It hollows out the very concept of capitalism in order to construct a moral indignation. The argument that these state classes can achieve only the transition to capitalism and not to socialism (Mattick 1969: 341) can be qualified in the sense that even this depends on their capacity to achieve high levels of employment or the empowerment of labour in ways other than employment. In this, some state classes have been more successful than others, independent of whether they have been oriented historically toward rightist ideologies (South Korea, Taiwan, Thailand) or leftist ideologies (People's Republic of China, Vietnam). There were cases where a socialist discourse was remarkably unsuccessful (Algeria, Egypt).

The fact that these goals were achieved on the basis of improving financial resources appropriated as rents indicates that higher income for non-capitalist agents did not and does not harm the growth of the capitalist centre.

This invalidates the enduring argument by the North in its negotiations with the South, at least since the foundation of UNCTAD until the latter's failure in the mid-80s. Here it was argued along neoclassical lines that a reduction of resources for the North would limit growth there and consequently the capacity of the North to carry the South. Instead, the higher purchasing power of the South provided markets for the North particularly where rents went to state classes in highly populated countries.

The failure of the so-called Third World development state indicates that the hope of establishing capitalism is not fulfilled by the availability of enormous financial resources. Capitalism created rent-based structures which for long periods were not dissolved either by capitalist forces from outside or by internal contradictions in these societies. They were dissolved by the overconsumption of the ruling state classes, just as described in the parallel structures of ancient Arab empires in the work of Ibn Khaldūn (1967: 571).

6- THE GLOBALISATION OF RENT: THE ACTUAL GLOBALISATION PROCESS UNDERMINES THE SOCIAL AND ECONOMIC CONDITIONS FOR CAPITALISM AND CREATES THE THREAT OF A RETURN TO RENT-BASED STRUCTURES

Manufactured exports as the centrepiece of globalisation may lead to generalised rent seeking at the global level, even if we do not take into account the increasing market imperfections created through technical monopolies and company networking aimed at the reduction of transaction costs (such as hierarchical chains of production, Elsenhans 2006). Globalisation is not based on a generalisation of perfect competition but on intelligent mechanisms of using rents for improving international competitiveness. It may lead to the empowerment of labour, but given its limited character, this is not probable, and less so because of the strategies that leading and developing economies pursue as their second options.

Export-oriented industrialisation is often accompanied by low real wages, but is primarily successful via relatively low international labour costs³⁰. Low real wages measure the basket of goods available for wage earners, while low international labour costs measure the cost of labour internationally via a freely convertible currency. A simple search shows that per capita incomes at purchasing parity -and hence also real wages- in most Asian and Latin American countries are about four or five times higher than per capita incomes -and hence also monetary wages- in international currency at the going exchange rate. The low labour cost areas are not the poverty and hunger ridden regions of sub-Saharan Africa, but East and South East Asia where famines have been overcome since 1945.

Exchange rates lower than purchasing parity are based on the mobilisation of rent from the agricultural sector. At low levels of income, the subsistence needs of the additional workers employed in the enlarged export sector consists predominantly of food (about 50%) as well as equal shares (of about 10%) of textiles, shelter, traditional household equipment, and modern appliances like TV, refrigerators, etc. With the exception of the appliances, these products are all within reach of the local informal sector and small scale industry, at least in

³⁰ Elsenhans 2002: 63; Elsenhans 2004a: 2; Elsenhans 2000a: 24; Elsenhans 2005: 21 ff.

Asia, North Africa, and Latin America. Most of the appliances are produced in countries of the South, at least in standard quality versions. In order to feed these additional workers oriented towards exports as well as workers in the industries which supply them, therefore depends on the availability of additional food, i.e. on agricultural surplus. Therefore, the successful export-oriented countries have all benefited from the Green Revolution, especially in rice production (East and South East Asia) and they have been self-sufficient, at least initially, in food production. This is a major difference compared with the bulk of sub-Saharan Africa and the Arab world.

After devaluation the newly available surplus could be bought by newly employed workers with the incomes paid to them in national currency. These incomes gave them an entitlement to wage goods, in this case, basically food. Through this mechanism, the ground rent of the landowners was channelled into mass consumption without any further administrative mechanism, such as a land tax. Without this devaluation land owners would have been able either to exchange the produce of the land on the world market, possibly at a better exchange rate, or, in case of an absence of this external demand, use the additional food to employ additional workers on their estates in non-agricultural occupations in order to transform the ground rent into non-agricultural products for their own consumption. Where both possibilities were excluded, the ground rent would probably not have been produced at all, or not been appropriated by the landowners, but rather transferred to (foreign) consumers in the form of cheap food on the world market. The rent character of the additional agricultural output is evident in the case of the successful Green Revolution, however, it also becomes visible in other situations such as in Vietnam, where many regulations were imposed on agricultural producers in order to block the export of food. Traditional agricultural exports are, in most cases, extremely “profitable” at devalued rates of exchange.

Export-oriented industrialisation in developing economies in the South is less an expression of a generalised capitalism but of the emergence of rent which can be used for subsidising industrial diversification-in this case not by means of protecting the home market as in the previous model of import-substituting industrialisation, but by means of using the world market.

Devaluation-driven exports are therefore limited by the availability of an agricultural surplus. The removal of the capacity for agricultural surplus would imply the danger of a return to famines which are desirable for no class whatsoever. The other limit for devaluation-driven exports is full employment. Germany after 1949, and later on Japan, South Korea and Taiwan, have demonstrated that devaluation-driven exports lead to an overheating of the economy when high levels of employment are achieved. Devaluation-driven exports will lead to imported inflation when labour markets become tight. Korean economists define as a turning point the level of employment where wages increase not only in the export sector but in other sectors as well (Bai 1982). Counteracting the international race to the bottom with respect to costs and wages will be successful only if all participating economies, like the capitalist industrialised economies of the late 19th century, operate at high levels of employment. The current strategy of “tightening the belt” proposed by mainstream policy makers in the high wage economies will not be successful, as any effort at cost reduction will be counteracted by further devaluations.

Most of the arguments proposed today to explain that labour can no longer act nationally have already been expounded in other historical contexts. Bismarck, for example, argued that labour protection in Germany would be possible only if Germany could erect a Chinese wall against the world market (Huberman & Meissner 2010: esp. 665 f.). At that time, the combined pressure of labour in the industrially competitive economies caused European governments to link trade liberalisation (via bilateral trade agreements) to the implementation of labour standards. This step was achieved during a period when transnational mass communication among industrialised countries was far less developed than is the case today between old industrial and emerging industrial countries. It is therefore not the absence of communication but the absence of an explanation of the structure of the capitalist world system which keeps the organisations of labour, marginalised groups in the South, and organised labour in the North, from developing the basis for parallel and convergent strategies. In the absence of such an understanding both types of economies will intensify rent based strategies.

In industrialised capitalist countries the useless strategy of general cuts in labour costs in order to defend oneself against devaluation-

based competition does not prevent large segments of public opinion from successfully accepting and even supporting wage increases clearly below productivity increases. Social democratic reformers pretend to follow more intelligent strategies by “educating” labour and improving “training” in order to acquire a technical advantage, ultimately attempting to secure technical monopolies. This also raises the rate of physical productivity growth above the level of real wage increases. In both cases, productivity outruns production. When productivity increases more rapidly than production the result is the classical definition of an under-consumptionist tendency in Keynesian terms (Woytinsky 1935: 165; Bell 1940: 169), whereas neoliberals would explain productivity outrunning production as an opportunity for accelerating accumulation. The observation of crisis and unemployment on the basis of productivity outrunning production is therefore a clear indication of the lack of any empirical reality in the neoliberal interpretation of crisis. Limiting wage increases and increasing the productivity of labour beyond wage increases as a reaction to globalisation only leads to under-consumptionist tendencies.

Developing economies follow similar strategies. Devaluation is costly, although the costs can be limited if new branches of production become rapidly competitive. If existing structures of production with export potential can be shown to trigger demand for future branches which can already be quickly established with little additional cost for training or subsidies, then the promotion of such branches by subsidies can be justified with a view to future demand from the growing export branches they are linked to. This allows upgrading of the export mix and import substitution for inputs and even equipment for export branches. For example, when Korea faced declining price elasticity of demand for its textile exports, it blocked the import of textile machinery (Haggard 1983: 283; Mytelka 1986: 258). Textile exporters had to turn to the suppliers of their spare parts, instruct them on the characteristics of the machines they needed, and order from them newly designed or imitated textile machinery. Imposing local content rules on foreign firms which produce for export is a general procedure in developing economies. These rules can be imposed if in the developing economy some production lines are so efficient that

their profit rates are far above average rates³¹. Burdening them with additional costs as did the Koreans by forcing their textile exporters to buy initially more costly locally produced textile machinery meant the appropriation of an “extra profit” in order to use it for subsidising local textile machinery production. The overall mechanism is no different from an oil producing country’s tax imposed on oil exports, using the proceeds for state-subsidised industrialisation programs. It is no accident that East Asian economists discuss the role of rent as a subsidy for promoting export orientation³².

Rent-based strategies of promoting international competitiveness by changing comparative advantage are very interesting if the usual assumptions inherent in theories about the product cycle, or *dependencia* approaches to the stability of the hierarchy in the international division of labour, have proven not to be universally applicable (Elsenhans 2004b: 268; Elsenhans 2011). Existing developed countries will have a comparative advantage in established high technology industries due to knowledge gained from experience in specific branches, at least to a certain extent. In emerging high-technology industries all competing industrial countries, both old and emerging, have no experience or accumulated knowledge in the field. Emerging countries can overtake the old industrial countries in new emerging industries despite lagging behind them in these most modern technological areas; as long as this lag is less than the degree to which they lag in those industries in which the established industrial countries have a leadership position. An example is Korea: Germany forgoes its production in microelectronics because it has a huge advantage in the production of luxury cars such as Mercedes. The success in this latter industry leads to an exchange rate for Germany which is so high that its microelectronics production become too expensive in relation to, for example, Korea. Such industrial policies ultimately depend on the political appropriation of resources to be allocated to as yet (or possibly, never) profitable activities, where others have to take the risk instead of capitalist entrepreneurs. All states strive to be the first by subsidising high-technology (Krugman 1987: 134 f.). As a result of the implied political struggles also in the internal relations between economy and politics the weight of politics

³¹ A good example is the auctioning of export licences, Morkre 1979.

³² Cf. the contributions in Khan 2000.

increases, even if this is advantageous to capitalist interests (which are always particularistic).

The structure of the WTO and even its conflicts reflects this tendency towards the politicisation of the world economy: decisions are not mandatory but allow claimants retaliatory measures which depend on their political and economic power. The weighting of votes is not required when decisions are not mandatory. In particular, developing countries do not allow an intensification of liberalisation - called deep integration- which would deprive governments of major political tools to promote technology (Young & Peterson 2006: 795).

It is clear that an alternative strategy would require the politically conscious cooperation of all social groups concerned, especially labour. I do not intend to discuss the problems which such worldwide alliance building would face, but I insist on the fact that this requirement documents a major aspect of mature capitalism in comparison to emerging capitalism. My model was designed in a way that all the participants in the class struggle were empowering each other by simply following their own individual (selfish) interests. Initially, ideology may have mattered for mobilising one's own support group. However, ideology was not, until now, necessary for understanding the whole system or even the relevance of one's own actions for the stability of the system. Capital could follow the idea about rising wages being an impediment to growth because they rose anyway as long as labour was struggling to secure resources for survival. As such, ideological hegemony was of secondary importance. All this may change, however, if capitalism cannot be brought operate at levels of consumption appropriate to its productive capacity through the simple spontaneous resistance of the needy, but nonetheless empowered, masses.

7- IN CONCLUSION: SOCIALISM OR BARBARISM

Globalisation is not the only mechanism which threatens the class balance which I consider to be characteristic and constitutive of capitalism. There are others, such as the emergence of non-material needs accompanied by strategies for limiting consumption through savings, the need for collective consumption, the diversification of the working class, and, as a result of these developments, the overarching importance of the ideological realm.

My model is based on the following assumptions: households without access to means of production willingly accept their exclusion from direct participation in the management of surplus and are satisfied with being able to meet their immediate needs of consumption. They accept the objective socialisation of investment through the orientation of final demand. They do not object to the privilege assumed by the entrepreneurial class to interpret the future development of demand. They “understand” that capitalism operates on the illusion of the private character of property, whereas in reality most property is simply a mechanism which gives a ticket to the appropriation of surplus value. It was argued that such appropriation of surplus labour through “self-valorising capital” depends on high levels of employment and rising mass demand.

This pattern of behaviour can develop only if households have an ultimate guarantee in imposing their condition of empowerment: employment. Capitalism was, and is, successful as long as all participants are confident in their own future empowerment. There is no need for a cultural, political or social mechanism to create trust beyond either side’s sticking to the formal rules of the game, as long as the restrictions of any alternative options, either for households or entrepreneurs, do not allow them to seek anything other than maximum consumption and maximum profits. In that sense, capitalism does not need culture or trust. It can free culture from the need of maintaining trust in the system as did the temples and the palaces of older times³³.

The argument that savings do not constitute a threat to profits has often been rejected by insisting on the cyclical nature of saving and dis-saving during the life cycles of households. In major industrialised countries, especially Japan and Western Europe, there has been a massive rise in rates of saving since the 1960s and 1970s. It has fallen only recently, following the downturn of these economies in the 1990s, although it still remains high in comparison to the periods before 1960 (Harvey 2004, Masubuchi 2006). With respect to the possibility of private entrepreneurs raising the rate of accumulation, hence increasing their indebtedness, the German data would indicate that the creation cost of new productive capacity is not rising. As a

³³ As Marx described, these monuments represented the overarching unity of the system, Marx 1857-1858: 377.

consequence of low capital requirements, investment in plant and equipment is increasingly financed from amortisation.³⁴ Accelerating accumulation by raising external finance of investment appears to entrepreneurs as risky and is avoided wherever possible.

The increase in household savings removes the link between labour costs charged to entrepreneurs and demand accruing to enterprises constituting an objective demand for redistribution of the right to control assets. They occur because labour no longer has just its material need of immediate consumption, but additional needs which are formulated in a longer-term perspective. Increasing savings demonstrate the achievement of capitalism to satisfy increasingly material needs, so that non-materialistic needs can be regarded as realistic options. Not all of these needs constitute a restriction on consumption, however. In relation to existing needs, they are often directed to collective goods. Their production requires the collective organisation of the potential beneficiaries and this type of collective organisation exceeds the organisational and cultural requirements of the wage earners organised for collective bargaining. Specific collective goods are not easily quantifiable with respect to the benefit of all those who are interested in them (including their precise qualities), but demand widespread agreement on the precise definition of the demands. One of these collective goods is the environment. It is already multifaceted at the national level but more so at the international level, where carbon dioxide sinks and forests are traded against requirements to lower pollution standards in taking account of differential obligations because of differences in economic development and the necessity to compensate for previous exploitation, etc. The actual discussions at the global level show to what extent this leads to international rent seeking.

The importance of disembodied technical progress for capitalist growth has been mentioned as a condition for the maintenance of a constant capital output ratio. The other element of technical progress, human capital -i.e. basically human skill-is unevenly distributed among the working population. Specialisation implies that humans always have skills in some, but not all, areas of activity. In the past,

³⁴ Net investment was only 21,7 % of gross investment from 2001 to 2008, the last years for which data were available. Data from Statistisches Bundesamt 2011: 14, 40.

for example, machine producers had all the skills for producing machines for the most diverse of purposes. The Industrial Revolution may be considered as characterised by the combination of universally applicable skills in innovations which led to machine production. The increasing diversification of products and production processes was characterised by the increasing importance of activity-specific human skills. As a result, workers increasingly have difficulty in shifting from one activity to another due to the segmentation of labour markets (Mallet 1969: 84-95). A politically unified working class emerged as the result of the principally uniform requirements for labour in all activities. The removal of this unifying tendency has to lead to the rise of sectional interests. One hundred years ago, the universal mode of transport was dominated by the drivers of train engines, but today there are many type of drivers: pilots, truck drivers, couriers and postal delivery drivers, bus drivers, etc. Contemporary information specialists understand only some programs and cannot deal with others. In the reconstruction of East Germany it became clear that skills are enterprise specific. Despite a similar number of years of training, it was more costly to combine East German labour with modern technology than West German labour (Deutsches Institut für Wirtschaftsforschung 1992: 293).

The homogenising mechanism resulting from a rising entitlement of labour and leading automatically to equilibrium between investment and a relatively homogeneous consumption is no longer the result of uncoordinated parallel activities which admittedly converge into equilibrium only chaotically. The attempt of labour to satisfy needs other than material needs, the rising importance of collective goods, and the fragmentation of labour have undermined this process. Maintaining the stability of the system requires some sort of political intervention and negotiation, whereas previously anything was acceptable. Transaction costs in negotiations require the narrowing down of options and therefore increasingly hierarchical decision making.

We may assume that the emergence of trust to an extent previously unknown in history is required for maintaining the regulatory advantages of capitalism over non-capitalist modes of production.

Whatever problems are associated with these processes of coordination, it can be assumed that it becomes increasingly unlikely they will push the economy to the point where mass incomes become

so high that any other surplus appropriation is excluded except profit realised through investment spending. This is associated with market imperfections for differentiated goods and services through which oligopolistic price fixing becomes more widespread. This implies the emergence of financial resources quite in excess of investment which further multiply as shown by the recent financial crisis (Elsenhans 2010; Baily & Elliott 2009: 5). The capitalists are freed from fierce competition and shift to power based strategies of surplus appropriation, where rivalry and political clout matter.

There are two conclusions to be drawn from these tendencies: capitalist means of appropriating surplus are weakened and the establishment of new or complementary mechanisms have to be based on political negotiation in which the possibility of either side prevailing depend on their capacity to instrumentalise shared patterns of interpretation, shared values, and shared norms. Labour alone cannot prevail on the basis of demanding real wages but must justify its claims on the basis of shared ideas. Not surprisingly in this situation, cultural factors increasingly matter.

Without describing the new structure which emerges, two traits make it appear as non-capitalist: access to surplus depends on positioning via socially accepted power structures. Capitalist competition cannot avoid the entrenchment of these power structures because power positions are permanently created and reinforced without a parallel process of their destruction comparable to the devaluation of already invested capital through technical progress in capitalism. This leads to a hierarchical macro-structure of society. Labour can no longer assert itself without becoming influential, if not hegemonic, in the cultural sphere where the necessity of surplus can be challenged and the criticism of wasteful consumption can be addressed.

The system will tend either to a new rent-based structure -not so dissimilar from the ancient tributary modes of production, despite a very probable ideological openness to technical progress- or become a labour-dominated system where labour utilizes the undeniable achievements of capitalism for orienting production with respect to results and conditions of production (environment), as well as for reducing alienated labour (labour supplied for the satisfaction of the needs of others), by further technical innovation. Whether the first option should be called barbarism may be debated, as different pre-

capitalist modes of production have been shown by the critics of Orientalism to have been quite civilised. Whether the second option will be achieved as a sort of an end of history may also be doubted, as evidence of the emergence of capitalism does not show that ideological hegemony is an important goal of labour if reasonable household income targets are achieved. A sort of benign Old Chinese society with avenues for individual climbers might prove to be quite stable and considered by theorists of “the end of history”³⁵ as the fulfilment of the market society where individual efforts and commitment matter.

References bibliographiques

- Abrahamian E.**, 1974. “Oriental Despotism. The Case of Quajar Iran”. In *International Journal of Middle East Studies*, 5, 1, February, 3-31.
- Abrahamian E.**, 1975. “European Feudalism and Middle Eastern Despotisms”. In *Science and Society*, 39, 2, Summer, 129-56.
- Abulafia D.**, 1988. *Frederick II. A Medieval Emperor*. Harmondsworth: Penguin.
- Allen R. C.**, 1992. *Enclosure and the Yeoman. The Agricultural Development of the South Midlands*. Oxford: Clarendon.
- Allen R. C.**, 1988. “The Growth of Labor Productivity in Early Modern English Agriculture”. In *Explorations in Economic History*, 25, 1, April, 117-46.
- Allen R. C.**, 2003. “Progress and Poverty in Early Modern Europe”. In *Economic History Review*, 56, 3, August, 403-43.
- Anderson P.**, 1974. *Lineages of the Absolutist State*. London; Atlantic Highlands, N.J.: NLB Humanities Press.
- Andreff W.**, 1990. “Crises, régulation et réforme dans les économies socialistes”. In *Revue d'économie politique*, 100, 1, January-February, 1-42.
- Asad T.**, 1973. “Two European Images of Non-European Rule”. In *Economy and Society*, 2, 3, August, 264-77.
- Bai M.-K.**, 1982. “The Turning Point in the Korean Economy”. In *Developing Economies*, 20, 2, June, 117-40.
- Baily M. N. & Elliott D. J.**, 2009. *The US Financial and Economic Crisis: Where Does It Stand and Where Do We Go From Here?* Washington, D.C.: Brookings Institution, June.
- Bairoch P.**, 1966. “L'évolution de la productivité agricole dans les

³⁵ I think of Fukuyama 1989.

pays économiquement sous-développés de 1904 à 1964”. In *Développement et civilisation*, 25, March, 15-31.

Bairoch P., 1969. Révolution industrielle et sous-développement. Paris.

Bairoch P. 1985. “Die Landwirtschaft und die industrielle Revolution 1700-1914”. In Carlo M. Cipolla, ed., *Europäische Wirtschaftsgeschichte*. Stuttgart: Gustav Fischer, 297-332.

Bayly C. A., 2000. “South Asia and the ‘Great Divergence’”. In *Itinerario*, 24, 3/4, 89-104.

Becker W. & Gehrisch W., 1977. “Grundzüge der ökonomischen Entwicklung in den vorkapitalistischen Produktionsweisen”. In *Wirtschaftswissenschaft*, 25, 9, September, 1369-84.

Beckett J. V., 1977. “English Landownership in the Later Seventeenth and Eighteenth Century: The Debate and the Problem”. In *Economic History Review*, 30, 4, 566-81.

Bell S., 1940. *Productivity, Wages and National Income*. Washington: Brookings Institution.

Benelli G., 1979. “Die Wirtschaftstätigkeit des Staates und der staatliche Sektor der Wirtschaft in kapitalistisch orientierten Entwicklungsländern”. In *Jahrbuch für Wirtschaftsgeschichte*, 4, 55-68.

Berg M., 1993. “Small Producer Capitalism in Eighteenth-Century England”. In *Business History*, 35, 1, January, 17-38.

Berg M., 2002. “From Imitation to Invention: Creating Commodities in the Eighteenth Century Britain” In *Economic History Review*, 55, 1, 1-30.

Berkay H., 1987. “The Feudalism Debate: The Turkish End - Is ‘Tax-vs.-Rent’ Necessarily the Product and Sign of Modal Difference”. In *Journal of Peasant Studies*, 14, 3, April, 291-333.

Biddick K., 1985. “Medieval English Peasants and Market Involvement”. In *Journal of Economic History*, 45, 4, December, 823-31.

Blaug M., 1976. “The Empirical Status of Human Capital Theory: A Slightly Jaundiced Survey”. In *Journal of Economic Literature*, 14, 3, September, 827-55.

Block F. & Somers M., 2003. “In the Shadow of Speenhamland: Social Policy and the Old Poor Law”. In *Politics and Society*, 31, 2, June, 283-323.

Blum J., 1983. “English Parliamentary Enclosure”. In *Journal of Modern History*, 53, 3, September, 477-509.

Borkenau F., 1934. *Der Übergang vom feudalen zum bürgerlichen Weltbild: Studien zur Geschichte der Philosophie der*

Manufakturperiode. Paris: Félix Alcan.

Bortkiewicz L. v., 1907. “Wertrechnung und Preisrechnung im Marxschen System (3)”. In *Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik*, 25, 2, 445-89.

Brara R., 1994. “Kinship and the Political Order: The Afghani Sherwani Chiefs of Malerkotha (1454–1947)”. In *Contributions to Indian Sociology*, 28, 2, July, 203–42.

Brasseul J., 2004. “Les grandes interprétations de la révolution industrielle”. In *Economies et Sociétés*, AF 31, June, 929-94.

Braudel F., 1966. *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II* (1). Paris: Armand Colin.

Brenner R., 1976. “Agrarian Class Structure and Economic Development in Preindustrial Europe”. In *Past and Present*, 70, February, 30-75.

Brenner R. P., 2001. “The Low Countries in the Transition to Capitalism”. In *Journal of Agrarian Change*, 1, 2, April, 169-241.

Broad J., 2000. “Housing the Rural Poor in Southern England, 1650-1850”. In *Agricultural History Review*, 48, 2, Summer, 151-70.

Broadberry S. N. & Gupta B., 2006. “The Early Modern Great Divergence: Wages, Prices and Economic Development in Europe and Asia, 1500-1800”. In *Economic History Review*, 59, 1, February, 2-31.

Brunt L., 2004. “Nature or Nurture? Explaining English Wheat Yields in the Industrial Revolution, c.1770”. In *Journal of Economic History*, 64, 1, March, 193-225.

Castoriadis C., 1973. *La société bureaucratique(1): Les rapport de production en Russie*. Paris.

Cesarotti S., 1999. “Savings and Economic Growth in Neoclassical Theory”. In *Cambridge Journal of Economics*, 23, 6, November, 771-93.

Chakravarty S., 1984. “Aspects of India’s Development Strategy for 1980s”. In *Economic and Political Weekly*, 19, 20/21, 19 May, 845-52.

Chambers J. D., 1946. “Enclosures and the Small Land-Owner”. In *Economic History Review*, 10, 2, November, 118-27.

Chapman S. D., 1970. “Fixed Capital Formation in the British Cotton Industry”. In *Economic History Review*, 23, 2, 235–66.

Cinnirella F., 2008. “Optimists or Pessimists? A Reconsideration of Nutritional Status in Britain 1740–1865”. In *European Review of Economic History*, 12, 3, December, 355–92.

Clark G., 1998. “Common Sense: Common Property Rights, Efficiency, and Institutional Change”. In *Journal of Economic History*,

58, 1, March, 73-102.

Clark G., 2007. "The Long March of History: Farm Wages, Population, and Economic Growth, England 1209–1869". In *Economic History Review*, 60, 1, February, 97-135.

Clark G., Huberman M. & Lindert P. H., 1995. "A British Food Puzzle, 1770-1850". In *Economic History Review*, 48, 2, May, 215-37.

Clark P., 1976. "Popular Protest and Disturbance in Kent, 1558-1640". In *Economic History Review*, 29, 3, 365-82.

Coats A. W., 1976. "The Relief of Poverty. Attitudes to Labour, and Economic Change in England 1660-1782". In *International Review of Social History*, 21, 1, 98-115.

Coelho P. R. P. & Shephard J. E., 1976. "Regional Differences in Real Wages: The United States, 1851-1880". In *Explorations in Economic History*, 13, 2, April, 203-30.

Collins K., 1967. "Marx on the English Agricultural Revolution". In *History and Theory*, 6, 3, 351-81.

Comménel G. C., 2000. "English Feudalism and the Origins of Capitalism". In *Journal of Peasant Studies*, 27, 4, October, 1-53.

Comte A., 1963. *Discours sur l'esprit positif*. Paris: Union Générale d'Éditions.

Cooper J. P., 1967. "The Social Distribution of Land and Men in England 1436-1700". In *Economic History Review*, 20, 3, 419-40.

Crafts N. F. R., 1980. "Income Elasticities of Demand and the Release of Labour by Agriculture during the British Industrial Revolution". In *Journal of European Economic History*, 9, 1, Spring, 153-68.

Denison E. F., 1967. *Why Growth Rates Differ: Postwar Experience in Nine Western Countries*. Washington D.C.: Brookings Institution.

Deutsches Institut für Wirtschaftsforschung, 1992. "Zur Entwicklung der Effektivlohnstruktur in den neuen Bundesländern". In *DIW-Wochenbericht*, 59, 23, June, 291-6.

Deyell J. S., 2010. "Cowries and Coins: The Dual Monetary System of the Bengal Sultanate". In *Indian Economic and Social History Review*, 47, 1, January–March, 63–106.

Domar E. D., 1961. "The Capital-Output Ratio in the United States: Its Variation and Stability". In F. A. Lutz & D. C. Hague, eds., *The Theory of Capital. Proceedings of a Conference Held by the International Economic Association*. New York & London: Macmillan & St. Martins Press, 95-117.

- Donnachie I.**, 1977. "Sources of Capital and Capitalization in the Scottish Brewing Industry, c. 1750-1830". In *Economic History Review*, 30, 3, 269-83.
- Duncan C.**, 2000. "The Centrality of Agriculture: History, Ecology and Feasible Socialism," *Socialist Register*, 36, 187-206.
- Dyer C.**, 1989. "The Consumer and the Market in the Later Middle Ages," *Economic History Review*, 42, 3, 1989, 305-27.
- Elias N.**, 1977. *Über den Prozeß der Zivilisation*. Frankfurt on the Main: Suhrkamp.
- Elsenhans H.**, 1979. "Grundlagen der Entwicklung der kapitalistischen Weltwirtschaft". In Senghaas D., ed., *Kapitalistische Weltökonomie. Kontroversen über ihren Ursprung und ihre Entwicklungsdynamik*. Frankfurt on the Main: Suhrkamp, 101-48. English translation: Elsenhans H., 1992. "Foundation of Development of the Capitalist World Economy". In Elsenhans H., 1992. *Equality and Development*. Dhaka: Center for Social Studies, 21-79.
- Elsenhans H.**, 1980. "Englisches Poor Law und egalitäre Agrarreform in der Dritten Welt. Einige Aspekte der Theorie, daß Wachstum historisch die Erweiterung des Massenmarktes erforderte und heute die Erweiterung des Massenmarktes erfordert". In *Verfassung und Recht in Übersee*, 13, 4, 283-318. English translation: Elsenhans H., 1992. "English Poor Law and Egalitarian Agrarian Reform in the Third World". In H. Elsenhans, *Equality and Development*. Dhaka: Center for Social Studies, 130-62.
- Elsenhans H.**, 1981. *Abhängiger Kapitalismus oder bürokratische Entwicklungsgesellschaft. Versuch über den Staat in der Dritten Welt*. Frankfurt on the Main & New York: Campus. English translation: Elsenhans H., 1996. *State, Class and Development*. New Delhi; London; Columbia, Mo.: Radiant; Sangam; South Asia Books.
- Elsenhans H.**, 1986. "Der Mythos der Kapitalintensität und die notwendig falsche Technologiewahl der Entwicklungsländer". In B. Kohler-Koch, ed., *Technik und internationale Politik*. Baden-Baden: Nomos, 267-90.
- Elsenhans H.**, 1994. "Rent, State and the Market: The Political Economy of the Transition to Self-sustained Capitalism". In *Pakistan Development Review*, 33, 4, December, 393-428.
- Elsenhans H.**, 1995. "Überwindung von Marginalität als Gegenstand der Armutsbekämpfung". In H. B. Schäfer, ed., *Bevölkerungsdynamik und Grundbedürfnisse in Entwicklungsländern. Schriften des Vereins*

- für Socialpolitik* 246. Berlin: Duncker & Humblot, 193–221.
- Elsenhans H.**, 2000a. “Globalisation in a Labourist Keynesian Approach”. In *Journal of Social Studies (Dhaka)*, 89, July-September, 1-66.
- Elsenhans H.**, 2000b. “The Rise and Fall of Really Existing Socialism”. In *Journal of Social Studies (Dhaka)*, 87, January-March, 1-16.
- Elsenhans H.**, 2002. “Macroeconomics in Globalization: Productivity, Wages, Profits, and Exchange Rates in an Era of Globalization”. In *Brazilian Journal of Political Economy*, 22, 85, January-March, 53-78.
- Elsenhans H.**, 2004a. “Globalisation, Devaluation and Development”. In *Rajasthan Economic Journal*, 27, 1, October, 1-14.
- Elsenhans H.**, 2004b. “Globalisierung von Profit oder Globalisierung von Rente”. In *Jahrbuch für Wirtschaftswissenschaften*, 55, 3, 263-89.
- Elsenhans H.**, 2005. “A Benign Globalization vs. a Domsday Scenario: How to Make Globalization in a Capital and Welfare Perspective”. In *Review of Global Politics (Taipeh)*, 10, April, 1-66.
- Elsenhans H.**, 2006. *Globalization between a Convoy Model and an Underconsumptionist Threat*. Münster: LIT Verlag.
- Elsenhans H.**, 2007. *Geschichte und Ökonomie der europäischen Welteroberung. Vom Zeitalter der Entdeckungen zum 1. Weltkrieg. Herausgegeben mit einem Vorwort von Matthias Middell*. Leipzig: Leipziger Universitätsverlag, the publication of my 1976 habilitation thesis.
- Elsenhans H.**, 2010. “Finanzkrise als Chance? Die Entstehung fiktiven Reichtums”. In *WeltTrends*, 18, 71, March/April, 92-101.
- Elsenhans H.**, 2011. “External and Internal Factors of the Crisis in Africa”. In *African Development Perspectives Yearbook*, 15, 59-88.
- Engels F.**, 1972. “Über den Verfall des Feudalismus und das Aufkommen der Bourgeoisie [1884]”. In K. Marx & F. Engels, *Marx Engels Werke. Band 21*. Berlin: Dietz, 392–401.
- Eversley D. E. C.**, 1967. “The Home Market and Economic Growth in England, 1750-1780”. In E. L. Jones & G. E. Mingay, eds., *Land, Labour and Population in the Industrial Revolution. Essays presented to J. D. Chambers*. London: Edward Arnold, 206-59.
- Frank A. G.**, 1998. *ReOrient. Global Economy in the Asian Age*. Berkeley, Cal. et al.: University of California Press.
- Frank A. G. & Gills B. K.**, 1993. *The World System*. London: Routledge.
- Fremdling R.**, 1977. “Railroads and German Economic Growth: A Leading Sector Analysis with Comparison to the United States and

- Great Britain". In *Journal of Economic History*, 36, 3, September, 583–604.
- Fukuyama F.**, 1989. "The End of History?". In *National Interest*, 16, Summer, 3-18.
- Gadgil D. R.**, 1971. *The Industrial Evolution of India in Recent Times 1860–1939*. Bombay: Oxford University Press.
- Goody J.**, 1963. "Feudalism in Africa". In *Journal of African History*, 4, 1, 1-18.
- Grabowski R.**, 1994. "European and East-Asian Exceptionalism: Agriculture and Economic Growth". In *Journal of International Development*, 6, 4, July-August, 437-51.
- Groot W. & Oosterbeek H.**, 1994. "Earning Effects of Different Components of Schooling. Human Capital Effects versus Screening". In *Review of Economics and Statistics*, 76, 2, May, 316–21.
- Habakkuk H. J.**, 1939. "English Landownership 1680-1740". In *Economic History Review*, 10, 1, November, 2-18.
- Habakkuk H. J.**, 1952. "The Long-Term Rate of Interest and the Price of Land in the Seventeenth Century". In *Economic History Review*, 5, 1, 25-45.
- Habakkuk H. J.**, 1958. "The Market for Monastic Property 1539-1603". In *Economic History Review*, 10, 3, 362–80.
- Habib I.**, 1995. *Essays in Indian History: Towards a Marxist Perception*. New Delhi: Tulika.
- Haggard S. M.**, 1983. *Pathways from the Periphery: The Newly Industrializing Countries in the International System*. Berkeley, Cal.: Dissertation.
- Hamouda O. F.**, 2009. *Money, Investment and Consumption. Keynes's Macroeconomics Rethought*. Aldershot; Brookfield, Vt.; Cheltenham: Edward Elgar.
- Harvey R.**, 2004. *Comparison of Household Saving Ratios: Euro Area, United States, Japan. OECD Statistics Briefs 4*. Paris: OECD, June.
- Hashim S. R.**, 1991. "Forty Years of Indian Economy: Structure and Dimensions of Growth". In *Indian Economic Journal*, 38, 3, January-March, 1–18.
- Hayami Y.**, 1972. "Rice Policy in Japan's Economic Development". In *American Journal of Agricultural Economics*, 54, 1, February, 19-31.
- Heesterman J. C.**, 1989. "The 'Hindu Frontier'". In *Itinerario*, 13, 1, 1-15.
- Helmstädter E.**, 1969. *Der Kapitalkoeffizient. Eine kapitaltheoretische Untersuchung*. Stuttgart: Gustav Fischer.

- Hilton R. H.**, 1967. "Some Problems of Urban Real Property in the Middle Ages". In Charles Hilliard Feinstein, ed., *Socialism, Capitalism and Economic Growth. Essays Presented to Maurice Dobb*. Cambridge: Cambridge University Press, 326-37.
- Hirschman A. O.**, 1970. *Exit, Voice and Loyalty: Responses to Decline in Firms, Organizations and States*. Cambridge, Mass.; London: Harvard University Press.
- Holderness B. A.**, 1971. "Capital Formation in Agriculture". In S. Pollard, J. P. P. Higgins & J. E. Ginarlis, eds., *Aspects of Capital Investment in Great Britain 1750–1850. A Preliminary Survey. Report of a Conference Held at the University of Sheffield 5-7 January 1969*. London: Methuen, 159-83.
- Hoskins W. G.**, 1950. *Essays in Leicestershire History*. Liverpool: University of Liverpool Press.
- Huang P. C. C.**, 2002. "Development or Involution in Eighteenth-Century Britain and China? A Review of Kenneth Pomeranz's *The Great Divergence: China, Europe, and the Making of the Modern World Economy*". In *Journal of Asian Studies*, 61, 2, May, 501-38.
- Huberman M. & Meissner C.**, 2010. "Riding the Wave of Trade: The Rise of Labor Regulations in the Golden Age of Globalisation". In *Journal of Economic History*, 70, 3, September, 657–85.
- Ibn Khaldûn Abd-al-Rahman**, 1967. *Discours sur l'Histoire universelle. Al-Muqaddima. Traduction nouvelle, préface et notes par Vincent Monteil*. Paris: Sindbad.
- John A. H.**, 1965. "Agricultural Productivity and Economic Growth in England 1700-1760". In *Journal of Economic History*, 25, 1, March, 19-34.
- Kaak H.**, 2007. "Vom Erbzinsrecht zur Leibeigenschaft – Entstehung agrarischer Zwangsformen im frühneuzeitlichen Brandenburg". In *Zeitschrift für Weltgeschichte*, 8, 1, Spring, 71–104.
- Kaldor N.**, 1972. "The Irrelevance of Equilibrium Economics". In *Economic Journal*, 82, 328, December, 1237–55.
- Kalecki M.**, 1971. *Selected Essays on the Dynamics of the Capitalist Economy 1933-1970*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Karabel J.**, 1979. "The Failure of American Socialism Reconsidered". In *Socialist Register*, 16, 204-27.
- Kendrick J. W.**, 1961. *Productivity Trends in the United States: A Study by the National Bureau of Economic Research*. Princeton, N.J.: Princeton University Press.
- Kerridge E.**, 1967. *The Agricultural Revolution*. London: Allen &

Unwin.

Keynes J. M., 1936. *The General Theory of Employment, Interest, and Money*. London: Macmillan.

Keynes J. M., 1976. *A Treatise on Money*. New York, Ams.

Khan M. H. & Jomo K. S., 2000. *Rents, Rent-Seeking and Economic Development. Theory and Evidence in Asia*. Cambridge et al.: Cambridge University Press.

Kocka J., 1990. *Arbeiterverhältnisse und Arbeiterexistenzen: Grundlagen zur Klassenbildung im 19. Jahrhundert*. Bonn: J. H. W. Dietz Nachf.

Komlos J., 1990. "Nutrition, Population Growth, and the Industrial Revolution in England". In *Social Science History*, 14, 1, Spring, 69-91.

Komlos J., 2003. "Histoire anthropométrique: Bilan de deux décennies de recherche". In *Economies et Sociétés*, AF29, January, 1-29.

Kopsidis M., 2006. "Ernteerträge". In F. Jaeger, ed., *Enzyklopädie der Neuzeit (3): Dynastie – Freundschaftslinien*. Stuttgart & Weimar: J. B. Metzler, 490–6.

Krugman P. R., 1987. "Is Free Trade Passé?". In *Journal of Economic Perspectives*, 1, 2, Autumn, 131-44.

Kulischer J., 1965. *Allgemeine Wirtschaftsgeschichte des Mittelalters und der Neuzeit*. Munich & Vienna: Oldenbourg.

Kulke H., 1982. "Fragmentation and Segmentation versus Integration? Reflections on the Concepts of Indian Feudalism and the Segmentary State in Indian History". In *Studies in History*, 4, 2, 237-63.

Lenin W. I., 1966. *Was tun?* [1905]. Lenin Werke 5. Berlin: Dietz, 357-549.

Lenin, W. I., 1972. *Die Entwicklung des Kapitalismus in Rußland. Der Prozeß der Bildung des inneren Marktes für die Großindustrie* [1899]. Lenin Werke 3. Berlin: Dietz.

Lieberman V., 1997. "Transcending East-West Dichotomies: State and Culture Formation in Six Ostensibly Disparate Areas". In *Modern Asian Studies*, 31, 3, 463-546.

Lewis A., 1973: "Maritime Skills in the Indian Ocean 1368-1500". In *Journal of the Economic and Social History of the Orient*, 16, 2/3, May-June, 238-64.

Luxemburg R., 1923. *Die Akkumulation des Kapitals. Ein Beitrag zur ökonomischen Erklärung des Imperialismus* [1912]. Berlin: Vereinigung internationaler Verlagsanstalten.

Lyle M., 2007. "Regional Agricultural Wage Variations in Early 19th

- Century England". In *Agricultural History Review*, 55, 1, Spring, 95-106.
- MacKeown T., Brown R. G. & Record R. G.**, 1972. "An Interpretation of the Modern Rise of Population in Europe". In *Population Studies*, 26, 3, November, 345-82.
- Mager W.**, 1988. "Protoindustrialisierung und Protoindustrie. Vom Nutzen und Nachteil zweier Konzepte". In *Geschichte und Gesellschaft*, 14, 3, 275-303.
- Mair V.**, 1994. "Buddhism and the Rise of the Written Vernacular in East Asia: The Making of National Languages". In *Journal of Asian Studies*, 53, 3, August, 707-51.
- Mallet S.**, 1969. *La nouvelle classe ouvrière*. Paris: Seuil.
- Malthus T. R.**, 1958. *An Essay on Population, Vol. 2*. London: Dent & Sons.
- Marx K.**, 1970. "Das revolutionäre Spanien [1854]". In Karl Marx & Friedrich Engels, *Marx Engels Werke 10*. Berlin: Dietz, 430-86.
- Marx K.**, 1972. *Das Kapital: Kritik der politischen Ökonomie (1): Der Produktionsprozeß des Kapitals [1867]*. MEW 23. Berlin: Dietz.
- Marx K.**, 1974. *Grundrisse der politischen Ökonomie [1857-1858]*. Frankfurt on the Main: Europäische Verlagsanstalt.
- Marx K. & Engels F.**, 1969. *Die deutsche Ideologie. Kritik der neuesten deutschen Philosophie in ihren Repräsentanten Feuerbach, B. Bauers und Stirner, und des deutschen Sozialismus in seinen verschiedenen Propheten. [1845-46]*. MEW 3. Berlin: Dietz.
- Masubuchi K.**, 2006. *Japan's Household Savings Ratio*. Tokyo: Economic and Social Research Institute (ESRI), September.
- Mattick P.**, 1969. *Marx und Keynes. Die Grenzen des 'gemischten' Wirtschaftssystems*. Frankfurt on the Main: Europäische Verlagsanstalt.
- Michels R.**, 1925. *Zur Soziologie des Parteiwesens in der modernen Demokratie: Untersuchungen über die oligarchischen Tendenzen des Gruppenlebens*. Leipzig: Kröner.
- Mo P. H.**, 1995. "Effective Competition and Economic Development of Imperial China". In *Kyklos*, 48, 1, 87-103.
- Mokyr J.**, 1974. "The Industrial Revolution in the Low Countries in the First Half of the Nineteenth Century: A Comparative Case Study". In *Journal of Economic History*, 34, 2, June, 365-91.
- Moore B.**, 1966. *Social Origins of Dictatorship and Democracy: Lord and Peasant in the Making of the Modern World*. London: Allen Lane.
- Morkre M. E.**, 1979. "Rent-Seeking and Hongkong's Textile Quota

- System". In *Developing Economies*, 17, 1, March, 110-8.
- Moseley K. P. & Wallerstein I. M., 1978.** "Precapitalist Social Structures", *Annual Review of Sociology*, 4, 259-90.
- Mottek H., 1964.** *Wirtschaftsgeschichte Deutschlands (1): Von den Anfängen bis zur Zeit der Französischen Revolution*. Berlin: VEB Verlag der Wissenschaften.
- Mukherjee T., 2011.** "Markets in 19th Century Bengal Economy". In *Indian Economic and Social History Review*, 48, 2, March-June, 143-76.
- Mytelka L. K., 1986.** "The Transfer of Technology: Myth or Reality?" In C. Cosgrove & J. Jamar, eds., *The European Community's Development Policy: The Strategies Ahead. Conference organised at the College of Europe, Bruges, 4-6 July 1985*. Bruges: De Tempel, 243-81.
- Nadkarni M. V., 2003.** "Is Caste System Intrinsic to Hinduism? Demolishing a Myth". In *Economic and Political Weekly*, 38, 45, 8 November, 4783-93.
- Norel P., 2005.** "Le développement économique est-il né en Asie?" In: *Economies et Sociétés*, F43, March, 415-459.
- O'Donnell G. A., 1978.** "Reflections on the Patterns of Change in the Bureaucratic- Authoritarian State". In *Latin American Research Review*, 13, 1, Spring, 3-38.
- Okishio N., 1961.** "Technical Change and the Rate of Profit". In *Kobe University Economic Review*, 7, 85-99.
- Omvedt G., 2003.** *Buddhism in India: Challenging Brahmanism and Caste*. Beverly Hills, Cal., London & New Delhi: Sage.
- O'Rourke K. H. & Williamson J. G., 1995.** "Open Economy Forces and Late Nineteenth Century Swedish Catch-Up. A Quantitative Accounting". In *Scandinavian Economic History Review*, 43, 1, 77-100.
- Osiander A., 2007.** *Before the State: Systemic Political Change in the West from the Greeks to the French Revolution*. New York: Oxford University Press.
- Oxley G. W., 1974.** *Poor Relief in England and Wales 1601-1834*. North Pomfret; Vancouver: David & Charles; Newton Abbott.
- Pomeranz K., 2000.** *The Great Divergence. Europe, China, and the Making of the Modern World Economy*. Princeton, N.J.: Princeton University Press.
- Rader T., 1971.** *The Economics of Feudalism*. New York, London & Paris: Gordon & Breach.
- Ranis G., 1957.** "Factor Proportions in Japanese Economic Development".

In *American Economic Review*, 47, 4, September, 594-608.

Raychoudhary S. C., 1999. *History of Medieval India: From 1000 to 1707 A. D. A Detailed Study of Political, Economic, Social and Cultural Aspects (1)*. Delhi: Surjeet.

Redford A., 1964. *Labour Migration in England 1800–1850. Edited and Revised by W. H. Chaloner*. Manchester: Manchester University Press.

Reischauer E. O. & Fairbank J. K., 1960. *East Asia. The Great Tradition*. Boston, Mass.: Houghton Mifflin.

Ribeiro D., 1971. *Der zivilisatorische Prozess*. Frankfurt on the Main: Suhrkamp.

Riegler C. H., 1978. “Emigrationsphasen, Akkumulation und Widerstandsstrategien. Zu einigen Beziehungen der Arbeitsemigration von und nach Schweden 1850–1930”. In H. Elsenhans, ed., *Migration und Wirtschaftsentwicklung*. Frankfurt on the Main & New York: Campus, 31–69.

Sahai N. P., 2005. “Crafts in Eighteenth-Century Jodhpur: Questions of Class, Caste and Community Identities”. In *Journal of the Economic and Social History of the Orient*, 48, 4, 524-51.

Samuelson P. A., 1972. “The Economics of Marx: An Ecumenical Reply”. In *Journal of Economic Literature*, Vol. 10, 1, March, 51-7.

Sharma R. S., 1989. “The Segmentary State and the Indian Experience”. In *Indian Historical Review*, 16, 1/2, July-January, 80-108.

Skalweit B., 1915. *Die englische Landwirtschaft. Entwicklung, Betrieb, Lage, mit Berücksichtigung der volkswirtschaftlichen Bedeutung*. Berlin: Paul Pavey.

Slicher van Bath, B. H., 1963. *The Agrarian History of Western Europe. A. D. 500–1850*. London: Edward Arnold.

Smith A., 1976. *The Wealth of Nations*. Oxford: Clarendon Press.

Solar P. M., 1995. “Poor Relief and English Economic Development before the Industrial Revolution”. In *Economic History Review*, 58, 1, 1-22.

Southall A. W., 1988. “The Segmentary State in Africa and Asia”. In *Comparative Studies in Society and History*, 30, 1, January, 52–82.

Sraffa P., 1976. *Warenproduktion mittels Waren*. Frankfurt on the Main: Suhrkamp.

Statistisches Bundesamt, 2011. *Volkswirtschaftliche Gesamtrechnungen, Beiheft Investitionen*. Wiesbaden: Statistisches Bundesamt (March 2011).

Stein B., 1997. “The Segmentary State: Interim Reflections”. In H.

- Kulke, ed., *The State in India 1000–1700*. Cambridge, Mass., London, New Delhi & Oxford: Oxford University Press, 134-161.
- Thirsk J.**, 1978. *Economic Policy and Projects. The Development of a Consumer Society in Early Modern England*. Oxford: Clarendon Press.
- Thomas P. J.**, 1963. *Mercantilism and East India Trade*. London: Frank Cass.
- Tribe K.**, 1981. *Genealogies of Capitalism*. Atlantic Highlands, N.J.: Humanities Press.
- Vries J. de**, 2009. “The Economic Crisis of the Seventeenth Century after Fifty Years”. In *Journal of Interdisciplinary History*, 40, 2, Autumn, 151–94.
- Vries P.**, 2008. “The California School and beyond: How to Study the Great Divergence?”. In *Journal für Entwicklungspolitik*, 24, 4, 6-49.
- Wallerstein I. M.**, 1974. *The Modern World-System. Capitalist Agriculture and the Origins of the European World-Economy in the Sixteenth Century*. New York & Orlando, Fla.: Academic Press.
- Wallerstein I. M.**, 1988. “Typology of Crises in the World System”. In *Review (Fernand Braudel Center)*, 11, 4, Autumn, 561-98.
- Webb W. P.**, 1952. *The Great Frontier*. Boston, Mass.: Houghton Mifflin.
- Wittfogel K. A.**, 1932. “Die natürlichen Ursachen der Wirtschaftsgeschichte (2)”. In *Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik*, 67, 5, 579–609.
- Woytinsky W.**, 1935. *Drei Ursachen der Arbeitslosigkeit*. Geneva: International Labour Office.
- Wrigley E. A.**, 2006. “The Transition to an Advanced Organic Economy: Half a Millennium of English Agriculture”. In *Economic History Review*, 59, 3, August, 435–80.
- Young A. R. & Peterson J.**, 2006. “The EU and the New Trade Politics”. In *Journal of European Public Policy*, 13, 6, 795–814.
- Zurndorfer H. T.**, 2003. “Beyond Sinology: New Developments in the Study of Chinese Economic and Social History”. In *Journal of the Economic and Social History of the Orient*, 44, 3, August, 355–71.

LES RESERVES OBLIGATOIRES A TAUX DIFFERENCIÉS ET MODULATION DE L'OFFRE DE MONNAIE EN ALGERIE (2001-2008).

Mohamed **ACHOUCHE***
Lynda **MIZI ALLOUA****

RESUME

Dans l'article on se propose de traiter de la question de la politique monétaire par une analyse de la politique des réserves obligatoires de la banque d'Algérie et ses effets sur la modulation de l'offre de la monnaie, ainsi que ses effets sur la volatilité du taux d'intérêt du marché interbancaire. On propose une analyse contrefactuelle d'une politique de réserves obligatoires à taux différenciés pour la banque d'Algérie.

MOTS CLES : Politique monétaire, réserve obligatoire, taux d'intérêt, offre de monnaie centrale.

JEL CLASSIFICATION: E5, E51, E52

INTRODUCTION

La réserve obligatoire est un pourcentage des dépôts que les banques doivent porter en comptes courants à la banque centrale. Elle est instaurée en 1913 aux Etats-Unis dans un but prudentiel: assurer la sécurité des déposants et de là réduire l'ampleur des crises de liquidités. A l'expérience, la Fed s'est aperçue de son rôle implicite de régulation monétaire à travers la base monétaire. Elle devient un instrument de politique monétaire proprement dit, et est adoptée en tant que tel par la majorité des banques centrales.

Cet instrument est reconnu dans son effet quantitatif comme l'unique instrument apte à absorber des montants élevés des liquidités; c'est par rapport à cela qu'il est considéré comme brutal, lourd et difficile à manipuler au jour le jour. Il fut donc peu à peu délaissé à partir des années 70. Il faut toutefois remarquer que ce délaissement

* Maître de conférences - Classe A, Faculté des sciences économiques, Université A. Mira de Bejaïa.

** Maître assistante, Faculté des sciences économiques, Université A. Mira de Bejaïa

des instruments à effets quantitatifs est dû au contexte de difficultés économiques, où le financement par création monétaire est favorisé.

L'abandon de ces instruments à effet quantitatif au bénéfice d'instruments agissant par les taux d'intérêt a confronté les banques à une volatilité importante des taux d'intérêt du marché monétaire. Les études empiriques effectuées en ce sens, Kasman B. (1992) et Weiner S.E. (1992), ont conclu que cette volatilité a pour cause le déclin ou la suppression de la réserve obligatoire. Avec la mise en évidence de cette nouvelle causalité, c'est un nouveau rôle qui est attribué à cet instrument: la stabilisation des taux d'intérêt interbancaires à très court terme.

En Algérie, la réserve obligatoire est instaurée par la loi 90-10 et instituée en tant qu'instrument de politique monétaire en 1994. Son activation réelle n'a eu lieu qu'à partir de 2001 du fait des excès de liquidités bancaires liées à la hausse du prix du baril et la monétisation des recettes des exportations d'hydrocarbures, ainsi que les dépenses publiques conséquentes; laquelle situation est devenue structurelle avec la poursuite de l'évolution à la hausse des prix de ces derniers.

Notre étude consiste à évaluer la portée du recours à la réserve obligatoire en Algérie, depuis son activation, et d'en discuter les voies potentielles de son perfectionnement. Les hypothèses que nous adoptons s'inscrivent dans l'objectif d'assoir une politique monétaire structurelle sur le long terme. Dans ce contexte, l'excès des liquidités qui met les banques hors banque centrale constitue un préalable à toute autre manœuvre. Ces hypothèses pourraient donc être formulées comme suit :

- la réserve obligatoire demeure encore un instrument efficace, dans son rôle de purge des liquidités, facilitant l'action de la politique monétaire, particulièrement dans le contexte d'excès des liquidités en Algérie;
- dans le contexte actuel du marché monétaire algérien, l'effet sur les taux d'intérêt n'est pas pertinent. De corollaire, l'efficacité est limitée au rôle quantitatif de l'instrument, en plus bien entendu de son rôle de première garantie des dépôts;
- telle qu'appliquée actuellement, son action est limitée. Potentiellement, il est possible d'améliorer son effet par le relèvement de son taux et la manipulation de ses modalités.

Partant de telles hypothèses, nous proposons un système de réserve fondé sur le principe de différenciation de traitement des dépôts en fonction de leur échéance. Cette problématique est posée pour l'Algérie du fait de l'instabilité du multiplicateur et de la faiblesse relative et tendancielle des dépôts à terme dans la masse monétaire. Cet article sera donc élaboré en deux sections. L'appréciation de l'usage de cet instrument depuis 2001, objet de la première section, nous permet de proposer dans la seconde, la mise en place d'un système de réserve obligatoire à taux différenciés.

1- APPRECIATION DE L'USAGE DE LA RESERVE OBLIGATOIRE

En Algérie, l'afflux des liquidités est un phénomène nouveau, tout autant que la politique de régulation à travers la base monétaire. La Banque d'Algérie activa la réserve obligatoire en mars 2001 pour parer à d'éventuels dérapages des banques dans l'octroi de crédits. Il s'agit donc de mesurer l'efficacité de cette réserve dans son effet quantité: contenir l'inflation par le contrôle de la base monétaire.

L'instrument est assimilé dans ce cas à une «purge» des liquidités à travers son effet direct à la source de l'offre de monnaie des banques. Son potentiel d'usage est donc élevé puisqu'elle remet les banques, qui se trouvent hors Banque centrale, «en Banque» dans le sens où l'excès des liquidités rend les banques moins dépendantes de la Banque centrale et que la réserve obligatoire restaure cette dépendance, permettant à la politique monétaire d'atteindre ses objectifs. Le reste: son efficacité effective, dépend de la fixation et la modulation de son taux et de la relation «base monétaire-masse monétaire».

1.1- Place de la réserve obligatoire dans la neutralisation des excédents de liquidités

Le montant de la réserve obligatoire renseigne sur le rôle de ses réserves en tant qu'instrument de la politique monétaire. Son bon usage est apprécié en tenant compte du taux fixé par rapport au niveau des liquidités; mais aussi en termes de variations relatives de ce taux de réserve et de celles des liquidités.

Dès son introduction, le taux est fixé à 4% de l'assiette des dépôts en février 2001, porté à 3% en mai, puis à 4.25% en décembre. Ce taux de réserve, de mars 2001 à avril 2002, s'est traduit en moyenne par le gel d'un quart des réserves totales (tableau n°1).

Tableau 1: Répartition des réserves bancaires neutralisées par instrument : 2001-2006, en milliards DA et en fin de période

Périodes	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Réserves obligatoires RO	43,5	109,5	126,7	157,2	171,5	199,5	272,1	394,7
Reprises de liquidités	0	129,7	250	400	450	450	1100	1100
Facilité de dépôts	0	0	0	0	49,75	456,7	483,11	1400,4
Réserves libres	126,7	59,2	234,5	115,8	60,8	43,7	145,94	-
Réserves totales RT	170,2	298,4	611,2	673	732,03	1150	2001,15	2845,9
RO/ RT en %	26	37	21	23	23	17	13,5	-
Taux de croissance RT	-	75,32	104,83	10,1	8,77	30,36	36,4	45

Source : établi à partir des données de la Banque d'Algérie.

L'importante augmentation des liquidités en 2002, s'est accompagnée du relèvement du taux à 6,25% en décembre; soit une augmentation du taux de 47% pour une augmentation des liquidités de près de 75%. Par la suite, le taux est inchangé et ce malgré le rythme ascendant des excédents de liquidités. Ce faible ajustement de la réserve obligatoire est suivi d'un accroissement des réserves libres de 296% (soit de 59.2 à 234.5 Mds Da) du fait de l'abstention des banques dans leur fonction d'intermédiation. La Banque d'Algérie pouvait relever son taux, pouvant atteindre 28% des dépôts si l'on se réfère à l'article 93 de la LMC.

La Banque d'Algérie a introduit la technique de reprise de liquidités en avril 2002 et la facilité de dépôts en 2005. La réserve obligatoire s'est donc apostasiée davantage depuis 2003; son taux maintient un rythme de croissance faible et absorbe à peine l'équivalent de 20%, en moyenne des excédents de liquidités bancaires (rémunérés à 1 %) pendant que les réserves totales enregistrent une tendance haussière rapide. Il a fallu attendre mai 2004 pour une faible augmentation du taux passé à 6.5%, malgré le fait que le règlement 04-02 de mars 2004 fixe un plafond de 15%. Les deux nouveaux instruments sont plus corrélés à la variation des liquidités en raison de leurs ajustements continus; les montants des reprises de liquidités par appel d'offre à 7jours ont été augmentés du fait de l'augmentation de leur rémunération (passant de 0.75% à 1.25% de fin 2004 à fin 2005; les

reprises de liquidités à 3mois sont introduites en aout 2005 au taux de 2%; les facilités de dépôts sont rémunérées à 0.3%.

Suite au maintien de l'aisance financière et à la reprise de l'inflation en 2007, les reprises de liquidités ont été revues à la hausse, passant de 450Mds Da à 1100Mds. Le taux de la réserve obligatoire est fixé en janvier 2008 à 8%. Relativement, les taux de la réserve sont relevés de 23% et les montants des reprises de 144%.

Par ailleurs, la crise financière de 2008 ayant conduit à la contraction des excédents des liquidités de la BEA et du système en général justifie la révision des taux de rémunération des reprises de liquidité à 0.75% en mars 2009.

Le faible ajustement de la réserve obligatoire s'explique par la concentration des excédents de liquidités dans les comptes de la BEA, banque domiciliataire de la SONATRACH. Par exemple, en juin 2006, les montants adjugés à la BEA dans le cadre des reprises de liquidité représentent 80,4 % du montant global adjugé pour l'ensemble du système bancaire. Aussi, les montants présentés par cette banque pour la facilité de dépôts sont de 93 % du montant global de la facilité. Une augmentation du taux de la réserve obligatoire pèserait donc lourdement sur les autres banques, et créerait éventuellement des tensions (augmentation vertigineuse des taux du marché interbancaire) au profit de la BEA, prêteur potentiel.

Ainsi, et pendant que la réserve est devenue un instrument d'appoint passif, la reprise de liquidités (comme son inverse la facilité de liquidités), qui est un instrument de «*réglage fin*» devient l'instrument principal et structurel; *«la réserve obligatoire constitue donc un effet de ponction additionnel sur l'excès des liquidités bancaires, à mesure que les reprises de liquidités par la Banque d'Algérie représentent le principal instrument de résorption de l'excès de liquidités sur le marché monétaire»*, Banque d'Algérie (2005), p.10. La facilité de dépôts est du même degré d'importance depuis juin 2006.

Dans cet enchaînement, et sous réserve que l'excédent des liquidités ne soit pas réparti équitablement dans tout le système bancaire, au moins deux raisons nous permettent de justifier la nécessité de relever le taux de la réserve. La première est que par définition, cette purge des liquidités est plus corrélée aux excédents des banques et son usage en tant qu'instrument principal permet de redonner aux deux autres instruments leur rôle de "*réglage fin*". La seconde a trait au caractère institutionnel de la réserve obligatoire qui

la singularise parmi la panoplie des instruments. Dans le cas présent d'afflux prolongé des devises, les banques placent leurs excédents dans les reprises de liquidités et la facilité de dépôts en raison uniquement des faibles taux débiteurs. La reprise des crédits à l'économie en 2009, donnant à l'inflation une nature endogène plutôt qu'importée, relativise l'efficacité des deux instruments, en raison de leur caractère non contraignant. Là on pourrait soulever la préférence des instruments non contraignants par rapport à la réserve obligatoire, mais nous pensons que cette segmentation est dépassée; la crise financière de 2008 a démontré que, en économie de marché ou non, les moyens sont ajustés aux circonstances sans tenir compte de l'idéologie et des normes (standards) qui en découlent.

De plus, l'efficacité de ces instruments non obligatoires dépendra des taux de rémunération, ce qui va à l'encontre de l'objectif de régulation monétaire à travers la base monétaire. Ainsi, une accumulation par banques de réserves non rémunérées, en situation de forte inflation, expose les dépôts à une dépréciation réelle. Cependant, cette problématique, dépassant le cadre de la politique monétaire, est à résoudre au niveau des banques pour trouver des emplois plus rémunérateurs. Il faut signaler que les prérogatives de la Banque d'Algérie en la matière sont réduites depuis les aménagements apportés en 2001 à la LMC.

Subséquentement à ce deuxième argument, la réserve obligatoire, en tant qu'emploi contraint des banques, est l'unique instrument dont le relèvement du taux n'est pas conditionné par sa rémunération. Actuellement, cette question de rémunération ne semble pas présenter une préoccupation majeure, du moins pour la Banque d'Algérie. Pourtant, elle constitue une source de création de la monnaie centrale non négligeable; en décembre 2005, la rémunération des trois instruments a créé environ sept (7) Mds de DA, dont 5 Mds obtenus par le seul instrument des reprises de liquidités.

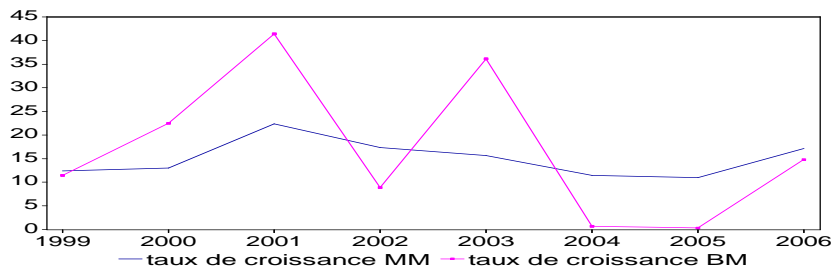
On constate donc que tous les moyens de restriction de la masse monétaire sont en même temps des sources de création de la monnaie centrale. Autrement dit, pour éviter des pressions inflationnistes aujourd'hui, on crée les conditions d'inflation de demain. Somme toute, dans la conjoncture actuelle, la réserve obligatoire, dans son aspect réglementaire et son efficacité d'absorption des excès de liquidité est l'instrument adéquat à mettre en levier de commande de tous les autres instruments.

L'objectif de moduler les liquidités est de réguler la masse monétaire à travers la base monétaire. La réussite de cet objectif dépend donc au préalable du degré de corrélation de ces deux agrégats.

1.2- La relation causale «base monétaire-masse monétaire»

L'efficacité de la réserve obligatoire dans la régulation monétaire passe par la vérification de la relation causale dans la stabilité du multiplicateur. On constate de manière particulière pour ne pas dire paradoxale, que l'évolution erratique de la base monétaire donne lieu à une tendance stable de la masse monétaire (graphique 1). Les taux de variation du multiplicateur atteignent les 10 à 15% entre deux périodes.

Graphique 1: Evolution des taux croissance de MM et BM : 1999-2006



Les données trimestrielles des taux de croissance de ces deux agrégats confortent davantage ces résultats. En effet, la régression de la masse monétaire sur la base monétaire, suggère un ajustement linéaire affine de la droite de régression, représentée par l'expression ci-après, dont l'estimation est statistiquement très significative:

$$VMM = \underbrace{98,84}_{\substack{(19,49) \\ p=0,0001}} + \underbrace{0,717}_{\substack{(0,29) \\ p=0,02}} VBM$$

Cependant, ce résultat établit une faible corrélation entre l'évolution de la masse monétaire et l'évolution de la base monétaire. Il ressort que la base monétaire n'est pas affectée d'un multiplicateur, et que la partie constante (indépendante de la base monétaire) est déterminante. Ce résultat exprime la faible contribution de la variation de la base monétaire à déterminer celle de la masse monétaire; ce qui ôte à la Banque d'Algérie la possibilité de choisir la base monétaire comme indicateur et de là, à activer l'instrument de la réserve obligatoire dans ce sens.

Cette faible corrélation provient essentiellement du fait que la Banque d'Algérie gère à peine le quart du total des liquidités, notamment à partir de 2005; le reste (3/4) est géré par le trésor public (tableau n°2).

Tableau 2: Composition des dépôts à la Banque centrale : 2001-2006, en milliards DA, fin de période

Périodes	2001	2002	2003	2004
comptes courants des banques	191,6	298,4	611,2	673,1
dépôts du Trésor	414,9	430,6	591,5	1029,3
total des liquidités	606,5	729	1202,7	1702,4
part des liquidités bancaires, en %	31,6	40,9	50,8	39,5
part des liquidités du Trésor, en %	68,4	59,1	49,2	60,5

Tableau 2: (Suite)

Périodes	2005	juin06	2006
comptes courants des banques	732	882	1146,9
dépôts du Trésor	2082,2	2671,97	3222,5
total des liquidités	2814,2	3553,97	4369,4
part des liquidités bancaires, en %	26,0	24,8	26,2
part des liquidités du Trésor, en %	74,0	75,2	73,7

Source : à partir des données de la Banque d'Algérie et Ministère des Finances.

Le risque d'inflation susceptible d'avoir lieu, suite à l'excès des liquidités, ne peut être éventuellement contrôlé par la Banque centrale que très partiellement. La partie exogène de l'offre de monnaie centrale est importante, avec une capacité de stérilisation réduite. Le risque d'inflation est le fait beaucoup plus de la politique budgétaire, notamment que le Trésor public augmente ces dépenses au titre de son programme quinquennal de soutien à la croissance économique (2005-2009), et des augmentations continues des salaires. À cela, s'ajoute la reprise des crédits bancaires à l'économie depuis 2009.

Dans de telles circonstances, un contrôle rigoureux et affiné de la liquidité bancaire et de ses sources de création s'avère nécessaire. Le rôle de la politique monétaire consisterait ainsi à canaliser la monnaie mise en circulation à l'occasion de ces dépenses budgétaires dans les comptes courants à la banque centrale. Le renforcement de la réserve obligatoire: une augmentation de son taux, permet de reprendre la monnaie injectée par le Trésor dans l'économie. Cette monnaie revient sous forme de dépôts au circuit des banques et sera donc canalisée par l'instrument et acheminée vers leurs comptes courants à la Banque centrale. A cela il faut ajouter la reprise des crédits à l'économie à

partir de 2009 engendrant une inflation de type endogène plutôt qu'importée.

Au total, la nécessité de relever le taux de la réserve obligatoire est mise en évidence aussi bien dans son effet sur l'absorption des liquidités bancaires que dans le but subséquent de cette absorption: la régulation de masse monétaire en circulation.

L'analyse développée précédemment est fondée sur le rôle assigné à la réserve obligatoire, lorsque la Banque d'Algérie poursuit un objectif de régulation monétaire à travers la base monétaire. Il est tout autant important d'analyser la situation, où cette régulation se ferait par les taux d'intérêt comme c'est la tendance lourde des quinze à vingt dernières années.

1.3- Utilisation de la réserve obligatoire dans la stabilisation des taux d'intérêt interbancaires à court terme

C'est à partir de l'étude de Kasman (1992), portant sur la détection de l'accroissement de la volatilité des taux d'intérêt aux Etats-Unis qu'est apparu l'effet d'une constitution moyenne de la réserve obligatoire sur la réduction de cette volatilité. La problématique est née à partir de la constatation d'une réticence des banques américaines à recourir au réescompte auprès de la FED. De plus, la réduction des taux de la réserve obligatoire en 1990 et en avril 1992 a impliqué des perturbations majeures dans la gestion des de liquidités sur le marché interbancaire et surtout des conditions de taux d'intérêt plus volatiles.

Dans son étude, Kasman procéda à la comparaison des politiques monétaires de six pays industriels : l'Allemagne, l'Angleterre, le Canada, les Etats-Unis, le Japon et la Suisse, sur une période allant de 1988 à 1991. L'auteur analyse également l'effet de transmission de la volatilité des taux courts aux taux de moyen et long terme.

D'autres études empiriques sont menées ; Ayuso et Al (1997), Lows et Thompson (2005) et Clouse et Elmendorf (1997), en procédant à une comparaison entre pays. Les conclusions obtenues par ces études confirment les résultats de Kasman : l'effet volatilité des taux d'intérêt est réduit par l'utilisation *significative* de la réserve obligatoire.

En raison de son effet prix d'obtention des liquidités, la réserve obligatoire joue un rôle majeur dans la stabilisation des taux. Aussi, étant obligatoire, elle constitue l'objet d'une demande structurelle sur le marché interbancaire et permet à la Banque centrale de gérer promptement le niveau des transactions sur ce marché et de là les taux d'intérêt.

1.3.1. Situation du marché interbancaire algérien et structure des taux d'intérêt

Le marché interbancaire algérien, a réellement démarré en 1990 avec la promulgation de la loi 90-10. Son cloisonnement et limitation à sept (07) intervenants n'est pas sans conséquence sur les mécanismes de négociation et éventuellement sur la détermination des taux d'intérêt.

Pour remédier à cela, la Banque d'Algérie a, entre autres, autorisé l'intervention des investisseurs institutionnels en tant que prêteurs en 1992, libéré les taux d'intérêt dans le programme de stabilisation en 1994 et introduit les adjudications de crédits en 1995. En outre, pendant longtemps les banques algériennes recouraient à ce marché pour combler un déficit de liquidité global et structurel; ce qui a fait de la Banque d'Algérie le fournisseur exclusif de la monnaie centrale (par le biais des prises en pension, des adjudications de crédit et du réescompte) et du marché interbancaire le lieu de sa demande.

Comparativement à cette période, l'environnement des années 2000 est différent; en plus de l'augmentation du nombre des intervenants à trente sept (37), le rôle de la Banque d'Algérie a évolué dans le sens où ses interventions ont pour objet d'absorber les liquidités excédentaires par la reprise de liquidités et la facilité de dépôt.

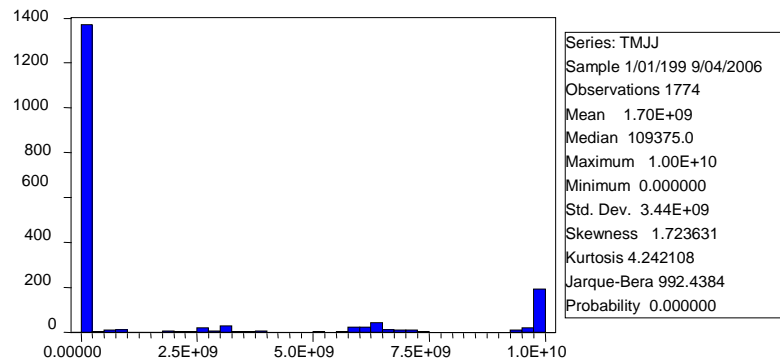
Par ailleurs, la négociation des offres et demandes de liquidités est fonction des taux d'intérêt interbancaires. En Algérie, la structure de ces taux se compose du **TMPJ/J** (taux moyen pondéré au jour le jour) et du **TMP** à trois mois (taux à moyen terme). Le **TMPJ/J** est donc plus vulnérable aux fluctuations des liquidités échangées et constitue la cible des interventions de la Banque centrale lorsqu'elle se fixe un objectif de taux d'intérêt dans le but d'avoir une tendance des taux longs.

1.3.2. Calcul de la volatilité des taux intérêt (TMPJ/J et TMP à trois mois)

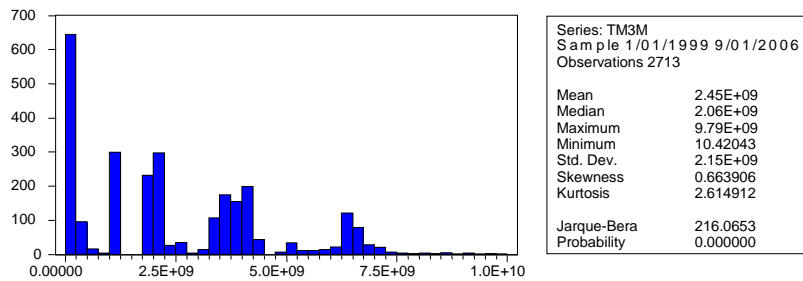
La volatilité des taux d'intérêt est un indicateur important, pour tous les opérateurs sur le marché interbancaire, en général, mais il est d'une importance cruciale pour les établissements de crédits et en ce qui concerne la constitution des réserves obligatoires en particulier, leurs demandes de liquidités pour cette fin. Il est également important pour la banque centrale, en ce qu'il constitue à la fois instrument et objectif intermédiaire de la

politique monétaire. Les graphiques (2 et 3) résument les principales statistiques descriptives des taux d'intérêt, objet de notre analyse.

Graphique 2 :



Graphique 3 :



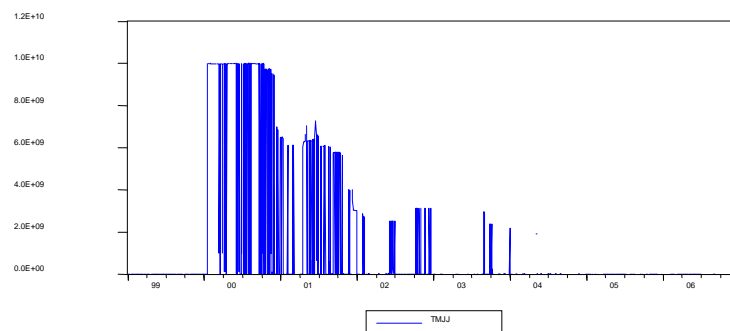
Les statistiques descriptives des deux séries TMPJJ et TMP3M, nous permettent déjà de se constituer une idée globale sur leurs volatilités respectives. Les deux séries ont une répartition asymétrique par rapport à la normale: elles ont toutes les deux des queues épaisses à droite et celle du TMPJJ est plus longue, (skewness TMPJJ =1,723 > SkewnessTM3M = 0,663). L'hypothèse de la normalité est rejetée pour les deux séries (test de JB, p=0,0000). La représentation du TMPJJ est leptokurtique avec un (kurtosis = 4,242 > 3), par contre celle du TMP3M est platykurtique avec un (Kurtosis = 2,614 < 3). L'écart type comme mesure triviale de la volatilité indique que le TMJJ est plus volatile que le TM3M, sur la période analysée (1999-2006), ce que confirment d'ailleurs les autres statistiques (figures 4 et 5).

Ceci étant, on peut se donner des mesures très diversifiées de volatilité des taux d'intérêt: locale, historique, intra-période, concernant toute la période, etc. Cependant, nous allons nous contenter de quelques indicateurs supplémentaires répondant, au demeurant, largement à notre objectif.

1.3.2.1. Une volatilité historique (réalisée) pour le TMJJ

La représentation graphique de l'évolution du TMJJ, sur la période (1999-2006) indique que la volatilité s'est réalisée, essentiellement, pendant les années 2000, 2001 et 2002 avec une importance décroissante (graphique N°4).

Graphique 4: Evolution du TMJJ (taux moyen au jour le jour) sur la période 1999 - 2006. En ordonnées le TMJJ et en Abscisses le temps.



Pour mesurer cette volatilité réalisée, on utilise une mesure, suite à Luc Bauwens et al. (2008)¹, définie comme suit :

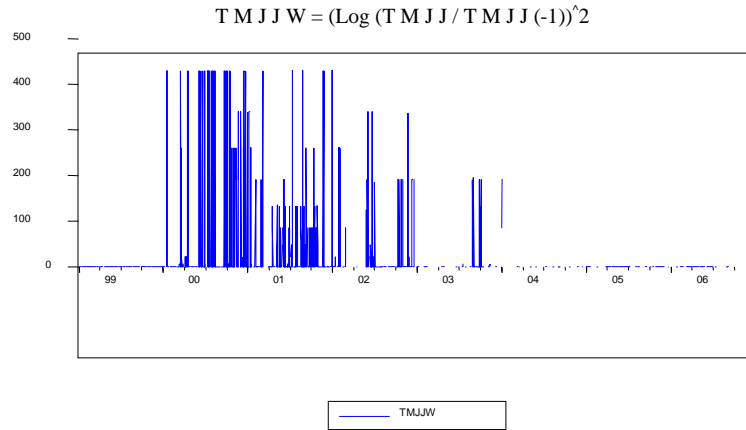
$$TMJJ_r = \left[\ln \left(\frac{TMJJ_{(n+1)}}{TMJJ_{(n)}} \right) \right]^2 ;$$

Et, appliquée au TMJJ, le résultat est représenté graphiquement (graphique n°5).

¹ Luc Bauwens et al. (2008), High frequency financial econometrics, recent developments; Eds Physica-Verlag Heidelberg.

Graphique 5: Evolution de la volatilité du TMJJ (taux moyen au jour le jour) sur la période 1999 - 2006. En ordonnées la volatilité mesurée

par $TMJJ_r = \left[\ln \left(\frac{TMJJ_{(n+1)}}{TMJJ_{(n)}} \right) \right]^2$ et en Abscisses le temps.



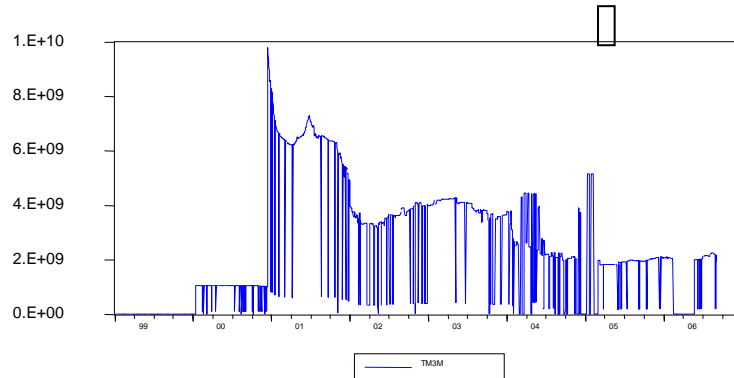
La volatilité historique, notée σ_r , réalisée du TMJJ sur toute la période (1999- 2006) est calculée comme suit :

$$\sigma_r = \sum_{n=1.01.1999}^{15.06.2006} \left[\ln \left(\frac{TMJJ_n}{TMJJ_{n-1}} \right) \right]^2 = 38365,78$$

1.3.2.2. La volatilité du taux moyen pondéré à trois mois (TM3M)

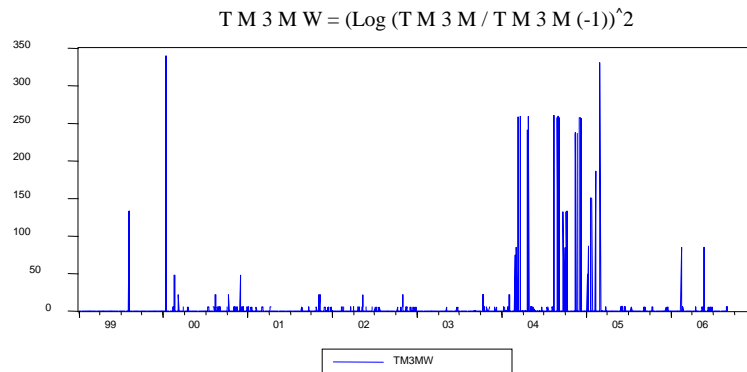
La représentation graphique de l'évolution du (TM3M), sur la période (1999-2006), indique que la volatilité s'est réalisée essentiellement sur la période de 2001 à 2004, avec des amplitudes décroissantes.

Graphique 06 : Evolution du TM3M (taux moyen à trois mois) sur la période 1999-2006 en ordonnées le TM3M et en abscisses le temps en années



L'application de la même mesure de la volatilité pour le taux moyen pondéré à trois mois (TM3M) donne un résultat représenté graphiquement ci-après (graphique n°7)

Graphique 7 : Evolution de la volatilité du TM3M (taux moyen à trois mois) sur la période 1999-2006. En ordonnées la volatilité mesurée par et en Abscisses le temps.



La volatilité historique réalisée du taux d'intérêt à trois mois TM3M sur toute la période (1999-2006) est calculée, de la même façon que pour le taux au jour le jour, et donne:

$$\sigma_T = \sum_{n=1.1999}^{(15.15.2006)} \left[\ln \left(\frac{TMP_{n-1}}{TMP_{n-2}} \right) \right]^2 = 7978,393$$

De ce calcul, il en ressort que le taux d'intérêt moyen pondéré au jour le jour (TMPJJ) est nettement plus volatile que le taux d'intérêt moyen pondéré à trois mois (TMP3M).

Notre intérêt est justement porté sur cette sous-période pour détecter le comportement des banques dans la gestion active de leurs liquidités en fonction de la période de constitution des réserves. Cependant, de 2001 à 2004, l'on remarque une baisse tendancielle de ces taux, puis finissent par une stagnation ce qui signifie l'absence quasi totale d'un tel comportement de gestion active des liquidités - offre et demande de liquidités bancaires selon les taux d'intérêt, les jours restants pour la constitution de la réserve et intervention de la Banque centrale. Ce résultat est évident du fait de l'excédent croissant des liquidités bancaires; la demande de liquidité sur le marché interbancaire est en baisse continue.

En effet, même si une part importante des excédents de liquidités est concentrée au niveau d'une seule banque, il n'en demeure pas moins, que l'ensemble des banques ont bénéficié d'importantes retombées de liquidités (liquidité gratuite non empruntée). A ces dernières, s'ajoute l'épargne des ménages qui s'est remarquablement développée ces dernières années sous l'effet d'une croissance de leurs revenus.

Les transactions interbancaires se sont donc progressivement réduites pour atteindre des niveaux dérisoires (tableau N°3). Ces transactions ont eu lieu entièrement sur le segment à terme, pendant que disparaissait le segment au jour le jour

Tableau 3 : Evolution des transactions interbancaires : 1997-2006, en milliards DA (fin de période)

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2004	2005	2006
montants	67.3	71.5	86.8	97.8	62.4	42.5	1.2	76.4	7.34

Source : Banque d'Algérie

Ainsi, très rapidement, les taux d'intérêt du marché interbancaire ont chuté pour se stabiliser depuis 2004 autour du niveau moyen de 2% pour le **TMP** à trois mois et depuis juin 2005 à 1.219% pour le **TMPJJ**, sur les périodes dans lesquelles il est fait objet de demandes de liquidités sur le segment comptant (exemple, en mars et en juin 2006, l'encours des

transactions journalières est estimé respectivement à 5.25 et 5 milliards de dinars). Cette stagnation est due, en plus de la persistance de l'ampleur des fonds prêtables sur le marché interbancaire, à la domination de ce marché par les reprises des liquidités à 7 jours au taux de 1.25%, à 03 mois au taux de 2% et de la facilité de dépôts à 24 heures au taux de 0.3%.

Cette pression continue du *TMPJ/J* implique que son élasticité à la demande des liquidités tend vers zéro. Dans ces conditions, le rôle de la réserve obligatoire, qui agit justement par la demande, ne saurait être d'aucun effet sur les taux d'intérêt. Toutefois, nous pouvons utiliser cet instrument dans son effet prix non pas dans le but de stabiliser ces taux, mais au contraire les mobiliser à la hausse.

1.3.3. Mobilisation des *TMPJ/J*

Combien même l'action de la politique monétaire par les taux d'intérêt est beaucoup moins réalisable en Algérie, qu'elle l'est en théorie ou dans les pays développés à économie de marché, il serait intéressant de détecter une éventuelle possibilité d'utiliser la réserve obligatoire dans son effet prix: l'orienter vers le marché interbancaire, d'autant plus que l'excès des liquidités dont fait objet ce dernier est structurel.

Seulement, hormis la constitution en moyenne des réserves obligatoires, les autres modalités de son application actuelle ne répondent pas à ses critères d'efficacité dans la stabilisation des taux d'intérêt :

- l'objectif actuel défini par la Banque d'Algérie est l'objectif de base monétaire;
- l'élasticité des taux d'intérêt à la demande des liquidités bancaires tend vers zéro;
- les montants de la réserve obligatoire sont faibles;
- les taux de rémunération de la réserve ne sont pas partiellement indexés au taux du marché interbancaire (*TMPJ/J*), de manière à inciter les banques à anticiper sur son évolution.

En ce qui concerne la condition de montants élevés de la réserve obligatoire, son taux est fixé depuis mai 2004 à 6.5% des dépôts, puis à partir de janvier 2008 à 8%. Son montant est de 394.7 Mds DA en décembre 2008, soit 13% du total des liquidités. Face à cela, les banques détiennent des réserves libres consistantes et surtout placent à 24 heures des sommes colossales auprès de la Banque centrale, soit 1100 milliards

de dinars depuis 2007. Dans ces conditions, la réserve obligatoire ne peut modifier la position de liquidités des banques et les remettre en Banque.

Ceci revient à dire qu'il faudrait augmenter la réserve obligatoire à un niveau qui met les banques dans une situation de besoin de liquidités. Cette pratique est loin d'être aussi contraignante que le laisse croire la théorie; une étude menée par Couderc (2005) montre un faible degré de corrélation entre l'indicateur de contrainte de niveau (taux appliqué) et le coût de la réserve obligatoire pour les banques. Ce coefficient est de 0.27% sur un échantillon de 26 Banques centrales. Aussi, la pratique des réserves obligatoires dans le monde montre au contraire que les taux appliqués peuvent être assez élevés dans des cas de surliquidités et d'inflation importante.

De notre point de vue, le relèvement du taux de la réserve au point de créer des tensions de liquidités lui permet de faire l'objet d'une demande structurelle de liquidités sur le marché monétaire interbancaire. La conséquence directe résultant de ce relèvement sera l'augmentation du *TMP* //.

En effet, lorsque le taux de la réserve obligatoire augmente, le niveau des liquidités absorbées par les deux instruments: reprises des liquidités et facilité de dépôts à 24 heures, diminue. Par la même occasion, le marché interbancaire enregistrerait un volume important des transactions interbancaires sur le segment court en raison du besoin des banques à gérer le niveau de leurs liquidités de manière efficiente et au jour le jour; ce qui permettrait de relever la structure des taux d'intérêt.

À l'issue des développements ci-dessus on constate que l'efficacité de la réserve obligatoire en Algérie est marginalisée dans ses trois rôles. Notre objectif de rendre son usage à but structurel nous motive à l'utiliser de manière optimale dans le rôle qui lui est assigné, en l'occurrence la régulation monétaire à travers son effet quantité. Cette optimisation consiste à mettre en place un système de réserve obligatoire à taux différenciés, le taux assigné aux dépôts à terme serait inférieur. C'est un moyen élémentaire de relever le taux sur les dépôts à vue.

2- APPLICATION D'UNE RESERVE OBLIGATOIRE A TAUX DIFFERENCIES

L'application de la réserve obligatoire à taux différenciés est née dans l'objectif prudentiel: que les banques développent un passif de bilan composé en majorité de dépôts à long terme pour réduire le risque

d'illiquidité des banques. Cette stabilité garde son intérêt dans la régulation monétaire puisque une des conditions nécessaires à la réussite de la politique monétaire, dans son objectif intermédiaire quantitatif, est la stabilité de la masse monétaire et du multiplicateur, ce à quoi une proportion importante des dépôts à terme pourrait contribuer à garantir.

De plus, le règlement 04-02 de la Banque d'Algérie du 04 mars 2004, portant conditions de constitution de réserves minimales obligatoires, ouvre une brèche dans ce sens. L'alinéa 2 de son article 5 stipule que; «*le taux des réserves obligatoires peut être modulé en fonction de la nature des exigibilités, en particulier pour les exigibilités à maturité longue*».

A partir de là, la problématique consiste à déterminer l'écart adéquat entre les deux taux qui doit être établi selon des critères bien définis avec des effets certains sur l'objectif de régulation monétaire et si possible atteindre la structure recherchée.

Pour cela nous retenons l'application de Lehman (1979) qui met en évidence le surplus des crédits créés à l'occasion de cette différenciation et démontre l'absence du risque de transformation des dépôts à vue en dépôts à terme. Ceci est à condition que le taux d'intérêt versé sur ce dépôt: le taux créditeur, i , soit inférieur au taux d'intérêt perçu sur les crédits supplémentaires: le taux débiteur, j ; nous obtenons : $i \leq j \frac{r_v - r_t}{1 - D(1 - r_v)}$

Dans un souci de réaliser la stabilisation du multiplicateur, notre motivation est justifiée par la baisse des dépôts à terme dans les banques; ce que nous mettrons en évidence dans un premier temps.

2.1- Structure des dépôts bancaires : 1990-2006

La structure des dépôts bancaires en Algérie a évolué au profit de l'augmentation progressive de la part des dépôts à terme, laquelle progression est rompue en 2004. Son analyse détaillée fait relever trois moments importants: 1994, 1998 et 2004. La part des dépôts à terme est passée de 36% en 1989 à 45% en moyenne entre 1990 et 1993, 58% (1994-97) et 69% (1998-2003) puis une baisse moyenne à 57% (2004-06).

En 1994, les dépôts à terme constituent plus de la moitié du total des dépôts suite au relèvement des taux créditeurs à 12% (par rapport à 8% en 1993) dans le cadre du programme de stabilisation. Ces taux libérés dans les textes dès 1989 sont restés administrés en pratique, du

fait du plafonnement des taux débiteurs à 20%. Cette libération n'est devenue réelle qu'une fois ce plafond supprimé par l'instruction n°16-94 relative aux instruments de conduite de la politique monétaire.

Par ailleurs, l'augmentation de l'épargne (en réponse à l'élévation des taux créditeurs) laisse croire l'existence de l'illusion monétaire auprès des agents économiques non bancaires, puisque ces taux demeuraient inférieurs aux taux d'inflation.

La part des dépôts à terme dans la masse monétaire enregistre un saut en 1998 et un pic en 1999, suite au passage de la CNEP d'une caisse d'épargne à une banque universelle. L'importance institutionnelle de cette transformation est de taille : les comptes sur livrets enregistrés dans l'agrégat M_3 (liquidités de l'économie) acquièrent le caractère monétaire et deviennent des dépôts à terme admis dans M_2 . Ce faisant, M_3 est devenue égale à M_2 ². Aussi, la CNEP est soumise à la constitution des réserves obligatoires et devient concurrente des banques sur le marché interbancaire.

Après une stabilisation tournant autour d'un peu plus de deux tiers, la part des dépôts à terme enregistre une chute en 2004. Selon les données trimestrielles, elle eut lieu entre juin et septembre 2004. Les banques n'étant pas motivées par la collecte de ressources longues, les taux créditeurs offerts sur les dépôts à terme sont abaissés de 5.25% à 2.5%. La raison indirecte est la faible utilisation de ces ressources en crédits rémunérateurs: la problématique de la transformation de l'épargne en investissement. Ces ressources deviennent pour cela une charge du fait des taux d'intérêt que les banques versent.

Toutefois, cette chute est contre balancée par la hausse des dépôts à vue: il s'agit de la transformation des dépôts à terme existants en dépôts à vue. Même le rapport de la Banque d'Algérie sur les tendances monétaires et financières au second semestre de 2004 le confirme: «*D'où un phénomène de balanciers dans l'évolution de la structure des moyens d'actions des banques*», (2005, p.15).

En réalité, cette transformation résulte d'un accord passé entre la SONATRACH et sa banque domiciliataire: la BEA, portant sur le pourcentage des dépôts à orienter en dépôts à terme³. En effet, la

² Ceci confirme la théorie monétaire selon laquelle la monnaie est elle même une institution; une modification de la structure du système financier conduit à un changement dans la définition d'un agrégat monétaire.

³ Cette ressource est orale et recueillie auprès des cadres de la BEA.

charge de ces dépôts, est plus ressentie par la BEA que les autres banques; les dépôts de SONATRACH sont évalués à 729.9 milliards DA en décembre 2006 et constituent la moitié du total des dépôts gérés par l'ensemble du système bancaire. Par conséquent, la BEA ne peut assurer la rémunération du total des dépôts à terme gérés pour le compte de cette entreprise.

Pour contrecarrer cette transformation, il est nécessaire de relever les taux créditeurs, ce qui n'est possible qu'avec une mobilisation importante des crédits dans un contexte de liquidités excédentaires. Toutefois, elle pourrait être initiée par le biais de la réserve obligatoire. Lorsque cette réserve est utilisée à taux préférentiel, la charge résultant de la gestion des premiers diminue et le volume des crédits créés est plus important par rapport au cas d'une réserve obligatoire à taux unique. Cette initiative relève des prérogatives de la Banque d'Algérie, puisque le CMC l'a autorisé dans le règlement de 2004. Notre essai dans ce sens consiste à déterminer l'écart adéquat des taux de la réserve obligatoire.

2.2- Fixation de l'écart adéquat des taux de la réserve obligatoire

Le montant de la réserve obligatoire peut être calculé selon la formule suivante : $RO = r_o(D_v + D_t)$

Avec : D_v et D_t respectivement les dépôts à vue et à terme.

Pour inciter les banques à collecter plus de dépôts à terme, l'écart des taux de la réserve obligatoire doit être fixé de manière à récupérer les intérêts versés sur ces dépôts dans les intérêts à recevoir dans le surplus des crédits accordés, comme suit :

$$i \leq j \frac{r_v - r_t}{1 - D(1 - r_v)}$$

Avec ;

r_v et r_t les taux de la réserve obligatoire assortis respectivement aux dépôts à vue et à terme selon que $r_v - r_t \geq 0$

i et j sont respectivement les taux créditeurs, débiteurs et D le retour des crédits en dépôts.

Nous procédons en premier lieu à la définition des paramètres ainsi qu'à leur estimation. Les montants de la masse monétaire créés sont plus importants dans un système de réserve obligatoire à deux taux que dans un système à taux unique. Ce surplus est défini dans le taux de croissance de M2 fixé par la Banque d'Algérie, dans l'intervalle [15.5%, 16%].

Les deux taux r_v et r_i sont définis par rapport à une valeur moyenne inférieure à 15% : taux maximum défini dans le règlement 04-02.

En Algérie, la part du retour des crédits accordés en dépôts peut être estimée à partir de celle de la monnaie fiduciaire dans la masse monétaire. De 2001 à 2006, cette valeur tourne autour de 22 à 23%, ce qui donne un retour des dépôts à hauteur de 78%.

Le taux d'intérêt créditeur i était de 2.5%, de juin 2004 à juin 2005, puis 1.75% à compter de cette date. C'est cette dernière valeur qui sera prise en considération. Le taux débiteur moyen j est égal à 6.5%;

Pour les valeurs retenues de i et j , respectivement 1.75% et débiteurs 6.5%, et du retour des dépôts 78% la relation entre r_v et r_i peut s'écrire : $r_i \leq 0.79r_v - 0.06$. Pour simplifier : $r_i = 0.79r_v - 0.06$

Pour $r_v = 6.5\%$: le taux actuel de la réserve obligatoire est $r_i = -0.8\%$. Pour la valeur actuelle de r_v , r_i n'est pas défini. Son champ de définition ($r_i \geq 0$) est déterminé à partir d'un taux de réserve $r_v = 7.6\%$.

En prenant le taux maximum $r_v = 15\%$, le taux de la réserve obligatoire adéquat aux dépôts à terme est de 5.8%. Cet écart est élevé et l'est davantage lorsque les taux créditeurs sont indexés à l'inflation. En effet, le taux de rémunération des dépôts bancaires est faible; il est même actuellement en deçà du niveau permettant de couvrir la dépréciation de la monnaie; c'est à dire négatif en termes réels.

Si l'on prend le taux d'inflation considéré comme objectif ciblé par la Banque d'Algérie, en l'occurrence 3%, comme paramètre de définition des taux créditeurs, i , l'écart des deux taux de réserve se creuse : $r_i \leq 0.64r_v - 1$ Ou encore, pour simplifier $r_i = 0.64r_v - 1$

Le seuil de définition du taux de la réserve obligatoire appliqué aux dépôts à terme, obtenu par cette nouvelle fonction, est relevé à une valeur de taux sur les dépôts à vue égale à 15.6%. Aussi, si l'on prend pour valeur du taux débiteur le taux d'inflation réel, soit 1.8% en 2006, le seuil de définition du taux, r_i , est atteint avec un taux de réserve sur les dépôts à vue égal à 8.6%.

Un taux créditeur positif en termes réels (par exemple d'un point de pourcentage par rapport au taux d'inflation), soit à 2.8% pour l'année 2006, donne un seuil de définition de 7.1%.

On constate donc que plus le taux créditeur augmente, plus le seuil de définition du taux de la réserve obligatoire attribué aux dépôts à terme est élevé. Ceci est logique et exprime en fait le rétrécissement de la marge bancaire, laquelle est fonction décroissante des taux créditeurs.

Plus important, pour les quatre valeurs prises pour celle du taux créditeur: le taux actuel à 1.75%, le taux d'inflation considéré comme objectif-cible, le taux d'inflation pris en termes réels et le taux créditeur positif en termes réels, le seuil de définition du taux de la réserve obligatoire appliqué aux dépôts à terme est supérieur au taux actuel de la réserve obligatoire, 6.5%.

Ces résultats nous permettent d'avancer deux propositions. La première précédemment soulevée, concerne le relèvement du taux. La seconde porte sur l'application d'un taux de réserve obligatoire nul aux dépôts à terme; ceux-là doivent être retranchés de l'assiette.

Cette dernière découle de l'importance de l'écart des taux de réserves adéquats. Les commentaires que nous tenterons d'apporter quant à ces résultats seront basés sur deux paramètres: le degré de bancarisation de l'économie algérienne et surtout la structure actuelle des taux d'intérêt.

2.3- Commentaire des résultats

L'ampleur de l'écart adéquat des deux taux de la réserve obligatoire peut être expliquée dans la relation retenue comme critère de sa détermination : $i \leq j \frac{r_1 - r_2}{1 - 2(1 - r_1)}$. Elle trouve son origine dans la structure globale baissière des taux d'intérêt bancaires, aussi bien créditeurs que débiteurs.

La baisse des taux créditeurs revient à l'excès croissant des liquidités enregistrées dans les livres des banques auquel on peut ajouter le fort taux des retraits en billets, au profit d'une augmentation de la thésaurisation. En effet, le retour des crédits en dépôts, le paramètre D , n'est autre que l'expression transposée du taux des retraits. Ce dernier représente une valeur supérieure à 20% révélant une fuite hors circuit bancaire importante. Il constitue pour cela un frein pour les banques algériennes dans la collecte des dépôts à terme;

avec un tel taux de retraits, elles sont plus avantagées dans la collecte d'un dépôt non rémunéré.

En outre, la pression des taux créditeurs en deçà du niveau du taux d'inflation constitue un avantage pour les banques dans la détermination de la marge bancaire dans l'hypothèse d'une recherche à développer l'activité de crédit.

Pour ce qui concerne les taux débiteurs, leur diminution est avantageuse aux emprunteurs et donc à la relance économique mais défavorable pour les banques algériennes. En d'autres termes, ces taux sont en dessous du seuil du taux critique qui permette la mobilisation de leur comportement. Ceci revient au fait qu'elles ne récupèrent pas l'ensemble des coûts des ressources dans les emplois. En effet, la fixation des taux débiteurs tient compte des taux créditeurs ainsi que des risques encourus, à savoir le risque d'insolvabilité de l'emprunteur et donc de non remboursement du crédit.

Par rapport à cela justement, il se trouve que les banques algériennes souffrent de l'insuffisance d'évaluation des risques et par cette occasion craignent une mauvaise allocation des ressources collectées. Selon l'ex PDG d'une banque publique, la BDL, Mrs Daoudi (2003), repris de Ilmane (2006a, p.63) : « ...*les capacités de traitement [des banques] sont souvent limitées par l'insuffisance, voire l'absence de personnels qualifiés en matière d'appréciation et d'évaluation des risques...* ».

C'est par ce paramètre que l'on peut expliquer, du moins en partie, le rationnement des crédits bancaires⁴; elles n'arrivent pas à évaluer la prime du risque encouru dans un crédit accordé au client et donc à l'intégrer dans la détermination des taux débiteurs.

Par rapport à ce qu'a écrit De Boissieu (1975, p.140), la situation de l'économie algérienne peut en présenter quelque similitude : «*elle soulève un problème de "débouchés préalables" tout à fait analogue à celui né de la loi de Jean Baptiste Say. Les banques de second rang n'ont de raison de multiplier la monnaie centrale que si elles doivent satisfaire une demande solvable de prêts de la part du public* ». En effet, les banques algériennes n'ont intérêt à utiliser la monnaie centrale dont elles disposent: leurs réserves libres, comme base d'une expansion du crédit, que si le taux des crédits permet de récupérer le coût réel de l'opération de prêt, à savoir le taux débiteur et surtout la prime de risque.

⁴ Donc augmentation de leurs réserves libres à la Banque d'Algérie.

L'explication plausible de l'ampleur de l'écart des taux de réserve obligatoire se trouve *in fine* dans les taux débiteurs; et est justifiée par le comportement des banques dans le rationnement des crédits.

On débouche là, sur une conclusion paradoxale, selon laquelle le relèvement des taux débiteurs constitue le moyen de relance de l'activité économique. Pour tenter d'éliminer, ou au moins de réduire, ce paradoxe la Banque centrale peut faire usage de la réserve obligatoire, en limitant l'application de celle-ci aux seuls dépôts à vue.

Dans un premier temps, c'est un moyen d'encourager les banques à revoir leur comportement de rationnement de crédits du fait de l'amélioration de leur marge qui en résulterait, par libération des dépôts à terme de la réserve obligatoire. Bien entendu, la solution structurelle du problème de rationnement des crédits doit être cherchée ailleurs puisqu'il réside dans l'asymétrie d'informations et dans l'insuffisance des capacités d'analyse et d'évaluation des risques.

En plus de retrancher les dépôts à terme de l'assiette des réserves, le relèvement du taux sur les dépôts à vue permet d'accroître le volume de la monnaie centrale absorbée. La baisse induite des réserves excédentaires en deçà des réserves libres des banques permet de relever les taux directeurs et du marché interbancaire et de les diffuser par effet de chaîne aux taux d'intérêt bancaires.

2.4- Supprimer la rémunération de la réserve obligatoire

Outre la proposition d'assigner un taux inférieur aux dépôts à terme, voire même égal à zéro, il conviendrait probablement aussi de supprimer la rémunération de la réserve obligatoire.

Le taux de croissance de la masse monétaire, dans un système de réserve obligatoire à taux différenciés ou appliqué aux seuls dépôts à vue, peut s'écrire comme suit:

$$\Delta M/M = D \frac{r_v - r_t}{1 - D(1 - r_v)} \text{ avec } r_t \in [0; r_v]$$

Le supplément de monnaie ainsi créé est davantage augmenté par la rémunération des instruments de la politique monétaire, la réserve obligatoire en l'occurrence, à hauteur de: $t \cdot [(r_v \cdot Dv) + (r_t \cdot Dt)]$,

avec t : le taux de rémunération. Le montant de cette rémunération est de 2.08 milliards DA en décembre 2006 et est obtenu par application d'une réserve obligatoire à taux unique à l'ensemble des dépôts.

En plus du caractère inflationniste de cette rémunération, le but de son utilisation est injustifié, ni dans la réglementation bancaire (règlement du CMC et instructions de la Banque d'Algérie), ni en pratique, puisque les banques ne souffrent pas de manque de liquidités où la rémunération servirait à réduire la charge impliquée.

Dans notre cas, la réserve obligatoire est rémunérée à 1% face à un taux créditeur prévalent de 1.75%. Cette problématique est patente d'autant plus que la part des dépôts à vue augmente considérablement et progressivement depuis septembre 2004.

Par ailleurs, si cette rémunération pourrait être justifiée pour les dépôts à terme: les banques paient un taux d'intérêt, ce ne serait pas le cas des dépôts à vue. Même pour les dépôts à terme, cette suppression pourrait être justifiée dans la mesure où elle serait compensée par la diminution du taux de la réserve obligatoire qui leur serait appliqué.

Dans l'hypothèse où ce dernier serait nul, la rémunération de la réserve perd son fondement et ne peut être justifiée que dans le cas où cette réserve est constituée de liquidités empruntées; ce qui ne correspond pas à l'état actuel des banques algériennes.

CONCLUSION

L'utilité importante de la réserve obligatoire, quelque soit l'objectif auquel elle est assignée, fait qu'elle doit figurer en permanence parmi les instruments de la politique monétaire.

A coté de cela, la principale conclusion dégagée est qu'elle est marginalisée par la Banque d'Algérie depuis son activation en 2001; son usage est restreint à la réduction des réserves excédentaires, sans plus. Dans celui-ci, elle est autant accessoire puisqu'au taux de 6.5% les banques disposent encore de réserves libres importantes. La Banque d'Algérie ne gère que le quart des liquidités totales depuis 2005. Sur ce quart, la réserve obligatoire gèle moins d'un cinquième; le reste l'est par la reprise de liquidité et la facilité de dépôts.

Le renforcement de son rôle consiste à relever son taux au point de faire ressentir la contrainte de liquidité aux banques; les rendre dépendantes de la Banque centrale pour mener à bien sa politique monétaire. Il s'agit de restituer à la réserve son rôle d'instrument principal de la politique monétaire et aux deux autres leur rôle de réglage fin.

Dans un premier temps, cette reconsidération des rôles des instruments est possible et souhaitable d'autant plus que l'élévation du

taux de la réserve obligatoire n'est pas conditionnée par sa rémunération, comme le sont les deux autres instruments.

Dans un second temps, elle permet de rétablir la stabilité de la relation entre la base monétaire et la masse monétaire. L'importance de cette raison est dans la conséquence qu'elle induit dans la réalisation des objectifs de la politique monétaire. Elle permet de canaliser les dépenses du Trésor dans les comptes courants à la Banque centrale à travers les dépôts des bénéficiaires des paiements de l'Etat effectués auprès des banques. Il s'agit en fait de relier les deux circuits monétaires: des banques et du Trésor.

Dans un troisième temps, malgré l'étroitesse du marché monétaire algérien, l'effet de la réserve obligatoire peut être orienté vers les taux d'intérêt. Une diminution des réserves excédentaires sur ce marché va créer des tensions de liquidités permettant de mobiliser ces taux à la hausse. Dans ce sens, si la réserve obligatoire est renforcée et constitue une demande structurelle de liquidités sur le marché interbancaire, le *TMPJJ* connaîtra un seuil plancher au dessous duquel il ne peut baisser. Aussi, permet-elle de réduire la fréquence des interventions de la Banque d'Algérie sur ce marché.

La nécessité de relever le taux de la réserve obligatoire figure donc sur tous les plans.

Toutefois, elle ferait confronter la Banque centrale au mécontentement des banques. L'un des moyens d'éviter de brusquer leur comportement est la mise en place d'un système de réserve à taux différencié. Il faut dire que l'instauration de ce système à un but précis: initier une politique monétaire plus structurelle que conjoncturelle. Elle est aussi le principal objectif auquel se rapporte ce travail. Il résulterait de ce système une restructuration de la masse monétaire au profit de sa composante stable permettant de stabiliser davantage la relation (multiplicateur) masse monétaire/base monétaire.

Par rapport à un système à taux unique, la nouvelle modalité permet d'inciter les banques à collecter les dépôts à terme, par le moyen des crédits supplémentaires susceptibles d'être créés. De cette manière, l'écart des taux de réserve adéquat dépend de la structure des taux interbancaires et du degré de retour des crédits en dépôts.

Pour des valeurs des taux d'intérêt créditeurs (1.75%) débiteurs (6.5%) et du taux de retrait des billets (d'environ 22%), cet écart est important. il reflète en fait la faiblesse des marges d'intermédiation des banques algériennes. Ainsi, le seuil de définition du taux de

réserve obligatoire adéquat aux dépôts à terme est obtenu à un niveau de réserve sur les dépôts à vue (7,6%) supérieur au taux actuel. De même, si l'on indexe le taux créditeur sur le taux d'inflation cible de 3%, le seuil de définition serait d'autant plus supérieur.

De ces résultats, découle la conclusion de notre travail selon laquelle il est nécessaire de retrancher les dépôts à terme de l'assiette des réserves ou plutôt de leur appliquer un taux de réserve égal à zéro.

À partir du moment où la réserve obligatoire est limitée aux seuls dépôts à vue, il devient incohérent en théorie et injustifié en pratique de rémunérer la Réserve Obligatoire, d'autant plus que cette rémunération augmente à due concurrence la liquidité bancaire dont on cherche à stériliser les excédents.

Références bibliographiques

- Alleron M.**, 1996. «État des lieux de la réglementation des réserves obligatoires dans dix sept pays», *Bulletin de la Banque de France, supplément Etudes*, 2^{ème} trimestre, pp.21-38.
- Artus P.**, 2001. «*Politique monétaire*». Ed Economica, Paris.
- Augey D., & Bramoullé G.**, (1998. «*Économie monétaire*», DALLOZ, Paris.
- Banque d'Algérie** 2002 & 2004. *Rapports sur l'évolution économique et monétaire en Algérie*.
- Banque d'Algérie** 2003, 2004 & 2005. «Indicateurs monétaires et financiers», *Revue Média Bank*, n°64, n°73 et n°80.
- Banque d'Algérie** 2006a. «*Bulletins statistiques du marché monétaire, 1999-2006*», direction des marchés monétaires et financiers.
- Banque d'Algérie** 2006b. «*Statistiques monétaires 1964-2005 et statistiques de la balance des paiements 1992-2005*».
- Banque Mondiale** 1994. «*La transition vers une économie de marché*», Bureau Régional Moyen-Orient et Afrique du Nord.
- Bauwens L. & al.**, 2008. *High frequency financial econometrics, recent developments*; Eds Physica-Verlag Heidelberg.
- Benissaad M.E.**, 1993. «*Algérie: Les restructurations et réformes économiques 1979-1993*», OPU, Alger.
- Bichot J.**, 1993. «*Monnaie et finance*», OPU, Alger.
- Bichot J.**, 1997. «*La monnaie et les systèmes financiers*», Ellipses.
- Chaineau A.**, 1990. «*Mécanismes et politiques monétaires*», PUF, 1^{ère} éd. 1968.

- Clouse J. A., & Elmendorf D.W.** 1997. «Declining required reserves and the volatility of the Federal Funds Rate», *Federal Reserve Board*, pp. 1-34, June.
- Couderc N.**, 2005. «Réserves obligatoires: un état des lieux», les restructurations bancaires européennes, *Revue d'économie financière* n°78, pp.363-380.
- De Boissieu C.**, 1975. «*Les vitesses de circulation de la monnaie, une approche conflictuelle*», Cujas.
- De Mourgue M.**, 2000. «*Macroéconomie monétaire*», Economica.
- Diatkine S.**, 1996. «*Institutions et mécanismes monétaires*», éd. Armand Colin.
- Diatkine S.**, 2002. «*Les fondements de la théorie bancaire : des textes classiques aux débats contemporains*», Dunod.
- Duthil G., & Marois W.**, 1997. «*Politiques économiques*», Ellipses.
- Feinman J. N.**, 1993. «Reserve Requirements: History, Current Practice, and Potential Reform», *Federal Reserve Bulletin*, June, pp.569-89.
- Fond Monétaire International**, 1998. «*Algérie et transition à l'économie de marché*».
- Fond Monétaire International** 2006a. «Algérie: consultations de 2005», *rapport n°06/63*, mars.
- Fond Monétaire International**, 2006b. «*Algérie: données trimestrielles*».
- Friedman M.**, 1948. «A monetary and Fiscal Framework for Economic Stability», *The American Review*, volume 38, n°3, June, pp.245-264.
- Gordon H. Sellon Jr. & Weiner S. E.** 1996. «Monetary Policy Without Reserve Requirement: Analytical Issue», Federal Reserve Bank of Kansas City, *Economic Review*, fourth quarter, pp. 5-24.
- Gordon H., Sellon Jr. & Weiner S.E.**, 1997. «Monetary Policy Without Reserve Requirement: Case Studies and Options for the United States», Federal Reserve Bank of Kansas City, *Economic Review*, second quarter, pp. 5-30.
- Ilmane M.C.**, 1990. «Transition de l'économie algérienne vers une économie de marché et nouveau rôle de l'autorité monétaire dans l'élaboration et la conduite de la politique monétaire», *Etudes de la Banque d'Algérie n°1*, Novembre.
- Ilmane M.C.**, 2004. «De l'indépendance de la Banque Centrale : avec étude du cas de la Banque d'Algérie». *Revue Algérienne des Sciences Juridiques, Economiques et Politiques*, Vol. 41, n° 02/2004, pp.34-67.

- Ilmane, M.C.**, 2005. «Indépendance de la Banque Centrale et performance économique: Le cas de la Banque d'Algérie», *actes du colloque international: Institutions et croissance économique*, organisé par le CREAD et l'Université d'Oran les 11 et 12 mars 2006.
- Ilmane M.C.**, 2006a. «Indépendance de la Banque centrale et politique monétaire en Algérie (1990-2005)», conférence animée à l'université de Tizi-Ouzou, le 05 mars 2007.
- Ilmane M.C.**, 2006 b. «Réflexions sur la politique monétaire en Algérie : objectifs, instruments et résultats», *Revue du CREAD*, n°75, pp.69-107.
- Kasman B.**, 1992. «A comparison of monetary policy operating procedures in six industrial countries», *FRBNY, quarterly review/summer*, pp.5-24.
- Lacoue-Labarthe D.**, 1980 «Analyse monétaire», Collection modules économiques, Dunod.
- Lacoue-Labarthe D.**, 1987. «Les réserves obligatoires ne sont plus ce qu'elles étaient », commentaire de l'article de Patat (1987), *revue d'économie financière*, n°3, mars, pp 55-58.
- Laufenberg D.E.**, 1979. «Optimal Reserve Requirement Ratios Against Bank Deposits for Short-Run Monetary Control», *Journal of Money, Credit and Banking*, volume 11, n°1, pp. 99-105, February.
- Laws J. & Thompson J.**, 2005. «Central Bank intervention and volatility in the money markets», *CIBEF*, Liverpool John Moores University, pp. 1-28, October.
- Lehman P. J.** (1979): «Le système des réserves obligatoires et le contrôle de la masse monétaire», PUF.
- Ministère des finances** 2004. «Indicateurs de l'économie algérienne 1980-2003», direction générale des études et de la prévision. Octobre.
- Ministère des finances** 2004. «La situation économique et financière en 2003», direction générale des études et de la prévision. Novembre.
- Nême J., & Nême C.**, 1987. «Politiques économiques comparées», PUF, 1^{ère} éd. 1977.
- Norton F.E., Jacoby N.H., & Griswold J.A.**, 1960. «Bank Deposits and Legal Reserve Requirements», *The Journal of Finance*, volume 15, n°4, December, pp.604-605.
- Patat J. P.**, 1987. «Du bon usage des réserves obligatoires», *revue d'économie financière*, n°3, mars, pp 47-55.
- Patat J.P.**, 1993. «Monnaie, institutions financières et politique monétaire», Ed. Economica, 5^{ème} éd.

- Vasquez M.**, 1995. «Essai de modélisation de l'effet de stabilisation des taux d'intérêts à très court terme des réserves obligatoires», *Bulletin de la Banque de France, supplément Etudes*, 3^{ème} trimestre, pp.35-56.
- Weiner S.E.**, 1992. «The changing role of reserve requirements in monetary policy», *economic review, fourth quarter*, pp. 45-59.

INTERMODALITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN DANS L'AGGLOMERATION D'ALGER : DEFIS, ENJEUX ET PERSPECTIVES

Tahar **BAOUNI***
Rafika **BERCHACHE***

RESUME

Face à l'échec rejeté de toutes les politiques adoptées dans le processus du développement urbain de la ville d'Alger depuis la période coloniale et jusqu'à nos jours, force est de constater que les différents instruments d'urbanisme mis en place n'arrivent pas à venir à bout de toutes les contraintes de son site qui est très captivant et des contradictions d'une gestion qui n'arrive pas encore à trouver ses repères. Une ville qui n'arrive, au demeurant, pas à satisfaire aux besoins en déplacements d'une population en augmentation constante, et dont l'éloignement entre les lieux de résidence et les sites d'activité, exacerbé par l'étalement urbain, exerce une forte pression sur les réseaux de voirie et de transport. D'où l'écart qui ne cesse de se creuser entre une mobilité de plus en plus croissante et diversifiée et un réseau de transport qui n'arrive pas à être au même diapason et encore moins à briser le monopole de l'automobile. C'est pourquoi, les autorités ont mis en place une nouvelle stratégie de transport qui s'appuie sur une panoplie de moyens performants, dont l'interconnexion et l'intégration constituent le soubassement de l'intermodalité et de la multimodalité, considérées elles-mêmes comme une réponse très appréciable aux enjeux du développement durable de l'agglomération.

MOTS CLES : Développement urbain, mobilité, intermodalité, multimodalité, développement durable.

JEL CLASSIFICATION: L91, L92

* Laboratoire, ville, urbanisme et développement durable(VUDD) : Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme (EPAU)- Alger, BP N° 177 Route de Beaulieu 16 200 El Harrach- Alger.

INTRODUCTION

L'agglomération d'Alger offre un environnement d'une très grande complexité urbaine. Les avantages de son site exceptionnel font qu'elle constitue l'une des plus belles cités de la Méditerranée. Mais il semble que ce même atout qui drapait la ville d'atouts appréciables, ne lui permet pas de s'affranchir des contraintes physiques qui se dressent en obstacle difficile à contourner pour son développement. La ville présente ainsi un site urbain éclectique où se juxtaposent des morphologies très distinctes. A la fois vieille et contemporaine, composée d'autant de fragments urbains dispersés que de centralités polarisées, lieu de mouvement, d'interactions sociales et de densité, elle présente l'image même d'une ville complexe car pleine de paradoxes.

La ville a été un laboratoire historique de la croissance urbaine rapide dès les premières années de la colonisation et au-delà et a été confrontée, de manière précoce et sans qu'elle s'y soit préparée, à des situations aujourd'hui omniprésentes dans les grandes métropoles, étalement urbain entraînant des fractures urbaines perceptibles, pression foncière, ségrégation et exclusion sociales, inadaptation des moyens de transport (que ce soit en volume ou en qualité ou encore en termes de dessertes ou d'infrastructures), aux conditions d'une mobilité de plus en plus diversifiée et en constante augmentation, dégradation de l'environnement et détérioration du cadre de vie, augmentation de l'insécurité...

En fait, comme le souligne Sidi Moussa (2000), «la position géostratégique de la ville et le poids de son histoire ont largement contribué à définir ce destin, qui sera définitivement scellé par son double statut de capitale politique et de premier pôle économique du pays. La fonction de capitale a évidemment concentré les centres de décision et donc polarisé les commerces et les services. Les effets conjugués se sont traduits, sur le plan spatial, par une surexploitation des structures urbaines existantes et par un développement urbain tentaculaire, particulièrement poussé dans la périphérie immédiate qui subit d'importantes transformations et qui porte le poids d'extensions trop rapides le plus souvent non contrôlées, en plus de l'entassement des activités et de la population. Les capacités d'accueil sont largement dépassées, les moyens mobilisables ne sont pas suffisamment

performants pour faire face à la demande et contenir un tel développement» (Moussa, 200).

La polarité de la ville entraîne, par ailleurs, des mobilités de plus en plus croissantes et des migrations pendulaires tout aussi importantes, s'effectuant le plus souvent dans des conditions de congestion éprouvantes et de temps de parcours de plus en plus longs et ce, que l'on soit transporté par voiture ou par transport collectif.

De plus, le développement des infrastructures routières entrepris à grands frais pour juguler la demande de déplacements et contenir le flot de véhicules qui envahissent la ville sans arrêt - une politique qui s'est avérée du reste inefficace à régler les problèmes de la circulation et des transports ainsi posés- n'a fait qu'exacerber les fractures urbaines, créer des ruptures très marquées entre quartiers qui constituaient auparavant des entités bien définies et favoriser l'étalement qui a aboli les frontières séculaires entre la ville et la campagne environnante.

Les médiocres conditions de confort dans les moyens de transport collectifs, leur manque notoire de régularité, leur faible vitesse commerciale due essentiellement à la congestion de la voirie et de ce fait leur faible attractivité ont conduit tout naturellement à une sur-utilisation de la voiture particulière. Or la prégnance de l'automobile est lourde de conséquences pour le développement de l'agglomération, l'environnement et la santé publique. Pour leur part, les transports collectifs (TC), dont le rôle est de répondre, tant sur le plan qualitatif que quantitatif, aux besoins en déplacements des usagers, sont fortement bridés jusqu'alors par les insuffisances manifestes des réseaux.

Le développement de l'agglomération impose donc de rationaliser les déplacements, et de mieux canaliser les choix modaux des usagers quant aux moyens à utiliser. La mobilité étant un facteur d'épanouissement personnel et de renforcement de la cohésion sociale, il s'agit moins de réduire les trajets que de les réorienter vers des modes alternatifs à la voiture particulière, moins gourmands en énergie et moins polluants, moins consommateurs d'espaces également, par contre beaucoup plus performants et offrant des capacités d'accueil autrement plus importantes. Ils permettront au mieux de transporter une population ne faisant qu'augmenter, dont les lieux de résidence sont de plus en plus éloignés du centre ville et des sites d'activité.

Réconcilier la flexibilité offerte par la voiture et les avantages d'un transport collectif performant, passe par un changement de culture, tant pour les usagers, les transporteurs et les entreprises que pour les pouvoirs publics. Multiplier les transports par bus, train, métro, tramway, aménager des voies réservées aux TC, favoriser la multi-modalité et l'inter-modalité entre les modes et les services, tout cela offre des alternatives intéressantes et contribue à diminuer les solutions motorisées.

C'est la raison pour laquelle les autorités se sont enfin résolues à la recherche d'une nouvelle politique de transport qui prône à la fois une réduction de l'utilisation de l'automobile, une amélioration des conditions de la mobilité et une intégration des différents moyens de transport, plus en rapport avec un développement urbain harmonieux.

Cette politique s'appuie aussi bien sur la mise en service de moyens lourds (métro, tramway et train de banlieue modernisé) que sur la restructuration du réseau d'autobus de l'Entreprise des transports urbains et suburbains algérois (mise à niveau technologique, nouveaux parcours de bus, voies réservées), la modernisation du transport par câble (télécabines et funiculaire), l'aménagement de parcs relais et de rabattements de lignes de bus autour des stations de métro et tramway- véritable interface entre l'urbanisme et le transport- ou encore sur l'information de pointe des usagers, la tarification intégrée sur l'ensemble du réseau (train, autobus, métro, tramway et plus tard funiculaire)...etc. Autant d'atouts qui sont indispensables pour répondre aux exigences d'un achalandage d'une agglomération en quête d'une revitalisation et d'une redynamisation, voire d'une véritable révolution urbaine.

1- UNE MOBILITE EN EVOLUTION CONSTANTE FACE A UNE INFRASTRUCTURE DE TRANSPORT SATUREE

Le développement rapide du tissu urbain de l'agglomération d'Alger a entraîné des besoins de plus en plus importants en matière de déplacements et une mobilité donc aussi bien croissante que diversifiée. La réponse des pouvoirs publics en matière de transport collectif n'a pas été, par le passé, au diapason de cette nouvelle mobilité, si bien que l'écart n'a pas cessé de se creuser entre la demande de transport, due aussi bien au développement urbain et à l'étalement temporel des activités de la population, et la modicité des

moyens de transport mis en œuvre pour la satisfaire. En effet, les pouvoirs publics ont d'abord orienté leur politique en matière de déplacements vers les infrastructures routières. Une politique qui a prouvé, du reste, son inefficacité du fait qu'elle n'a pas permis d'absorber le flot incessant de véhicules qui congestionnent la voirie matin et soir, gangrénant aussi bien le centre-ville que la périphérie. De plus, le développement de ces infrastructures, entrepris au prix de gros investissements, ne s'est pas toujours conjugué avec le respect des terres fertiles de la plaine de la Mitidja qui en ont été fréquemment les victimes collatérales. L'érosion de l'offre de transport urbain ne lui a pas permis de répondre positivement à la nature et aux conditions de la mobilité qui ont évolué d'une façon spectaculaire, que ce soit en termes de desserte ou d'infrastructures. De plus, la question d'optimisation des déplacements constitue depuis toujours une contrainte à Alger, en raison de la nature de son site qui est resté jusqu'alors réfractaire à toutes les tentatives d'organisation d'un système de transport performant.

Les recensements généraux de la population et de l'habitat (RGPH) de 1998 et de 2008, ont mis en exergue la progression du phénomène de l'étalement urbain et la part de plus en plus importante de l'habitat individuel sur le territoire des communes périphériques. Ce type d'habitat, grand consommateur d'espace pour des densités relativement faibles, génère une occupation foncière importante et contribue à la recomposition spatiale et fonctionnelle des communes périphériques par la création de nouvelles zones de centralités, qui génèrent à leur tour une mobilité de plus en plus croissante face à un faisceau de besoins très variés ne faisant que s'exacerber chaque jour un peu plus. Plus de 95% de la population réside en zone agglomérée avec une densité moyenne de 35 habitants/ha que dépasse largement les 600 habitants/ha dans les communes du centre. Par ailleurs, l'analyse de la répartition de la population montre que la croissance s'effectue désormais à l'extérieur des zones denses du centre (hyper centre et ville centre). Ces dernières, qui restent malgré tout et jusqu'à présent les plus densément peuplées (34% contre 66% en périphérie), perdent en effet en population au profit de la périphérie. L'étalement urbain continue d'absorber la banlieue au détriment des zones centrales de la ville.

Ceci n'est certes pas le cas pour les emplois, dans la mesure où les communes du centre constituent un important bassin d'emploi, en attirant 52% de ce dernier, tout en n'occupant que 6% de la surface

totale de l'agglomération¹. La polarisation de l'emploi est ainsi consacrée dans cette zone. La tendance indique que les ménages s'installent davantage dans la périphérie et travaillent dans la zone centrale, d'où l'importance des migrations pendulaires à l'origine de la congestion et de l'hypertrophie de la voirie et des réseaux de transport. Soulignons que cette même région occupe le tiers des actifs de toute l'Algérie. La forte concentration de l'activité sur la bande côtière permet de la définir également comme zone d'emploi polarisée. Cet espace restreint de 47 km² offre 53 % de l'emploi et concentre 28% de la population de la wilaya.

La répartition de l'habitat et de l'emploi exerce une forte pression sur les réseaux de voirie et de transport car, en général, les personnes habitant dans la périphérie ont un taux de motorisation plus élevé et voyagent sur de plus longues distances pour le travail et les études que les résidents du centre.

Outre l'effet sur les densités, les différences de superficie influencent la mobilité à l'intérieur de l'agglomération. Puisque la population et les universitaires et, dans une moindre mesure, les emplois s'installent de plus en plus dans la périphérie, une augmentation dans les distances de parcours risque d'être perceptible. Les taux de croissance supérieurs dans la banlieue supposent effectivement une augmentation des déplacements périphérie-périphérie. Le cumul de la plus faible densité de ces faubourgs et de leur plus grande superficie suggère une demande de déplacements plus importante et des distances de parcours plus longues. Une augmentation de la motorisation peut aussi être présumée. D'une manière générale, les résidents des zones périphériques sont plus motorisés que ceux des zones centrales; l'attrait de la voiture, les distances de parcours plus importantes ou l'accès plus restreint au transport collectif en sont bien souvent la cause.

La population algéroise effectue quotidiennement 5 millions de déplacements dont 56% sont réalisés à pied et 44% en modes motorisés répartis comme suit² :

- déplacements par transport collectif (TC): 65 %;
- déplacements par voiture particulière: 29%;

¹ Etude des plans de circulation et de transport de l'agglomération d'Alger, Dessau/Soprin, 2005.

² Idem.

- déplacements par taxi: 6%.

Plus de la moitié des déplacements effectués au niveau de l'agglomération ont le centre-ville pour destination, répartis comme suit : 30% sont des déplacements centre-centre et 24% périphérie-centre. Les déplacements périphérie-périphérie sont, pour leur part, de l'ordre de 46%³. Rien d'étonnant donc à la situation de congestion chronique du réseau de voirie du centre, particulièrement aux heures de pointe qui tendent à être de plus en plus longues. 47% des déplacements à pied sont réalisés sur une distance qui varie entre 600 mètres et 1,2km et 33% sur une distance de plus de 1,2km. La marche à pied peut être le mode de déplacement exclusif pour les jeunes écoliers ou pour les activités de proximité, tout comme elle peut constituer un mode complémentaire pour les TC et même pour la voiture quand les contraintes de son usage ne permettent pas de faire autrement (congestion de la voirie, difficultés de stationnement, etc.). Toutefois, les distances parcourues à pied constituent un signe de la pénibilité de cet exercice, en raison de l'insuffisance de la couverture spatiale des transports collectifs et le plus souvent de la mauvaise intégration des différents moyens de transport. Les déplacements sont effectués aux trois quarts pour des motifs obligés (domicile-travail, domicile-école) et pour un quart pour des motifs divers (achats, visites, loisirs...). C'est dire qu'outre la mobilité exprimée qui est en régression, une autre mobilité est carrément réprimée. Cette dernière concerne plus généralement l'ensemble des personnes n'ayant pas d'accès aux transports motorisés. Elle concerne les résidents de la périphérie qui sont peu ou pas desservis par les transports collectifs. Elle concerne aussi certains groupes sociaux démunis, comme les femmes au foyer, les chômeurs qui ne peuvent, faute de revenus personnels, prétendre au véhicule individuel. Elle fragilise également les personnes âgées et les enfants, qui faute de moyens matériels et d'aptitudes physiques adéquates, ne peuvent accéder aux services urbains de la ville et doivent se contenter, dans ce cas, des services de proximité uniquement.

La part des déplacements effectués en voiture ne cesse, quant à elle, d'augmenter, le plus souvent aux dépens des transports collectifs. La part modale de la voiture est passée, entre 1972 et 1990 (dates des enquêtes ménages à Alger), de 13,5% à 15,3% des déplacements

³ Enquête ménages sur les déplacements dans l'agglomération d'Alger, EMA/BETUR - CENEAP, juillet 2004.

effectués à Alger. Durant cette période et même après, le nombre de déplacements par voiture a connu un accroissement annuel de 8,1% qui dépassait largement celui de la population, lequel a été de 3% seulement. Mais il y a eu un revirement de tendance par la suite. En effet, l'enquête ménages de 2004 révèle que la part des déplacements réalisés en automobile a baissé au profit des transports collectifs, suite à l'augmentation de l'offre quantitative de transport en commun grâce à l'ouverture du secteur, au transport privé notamment. Les procédures incitatives, telles que l'installation dans le pays de gros concessionnaires automobiles, le crédit à la consommation et les facilités de paiement, ont stimulé par la suite l'acquisition, par de larges pans de la société, de véhicules particuliers. Le parc automobile a ainsi augmenté et le nombre de voitures en circulation a évolué en conséquence, créant des problèmes monstres de congestion, d'insécurité et d'atteinte à l'environnement. Toutefois, la tendance peut être encore une fois renversée, mais cette fois au profit des TC, à la faveur de la décision d'interdiction des crédits automobiles, qui ont déjà déstabilisé l'économie nationale et grevé le budget des familles désireuses d'acquérir un véhicule, même au prix de beaucoup de sacrifices et de privations. La situation peut tourner à l'avantage des transports collectifs grâce, aussi et surtout, à la politique de transport mise en place par les pouvoirs publics, basée essentiellement sur un faisceau de moyens intégrés et multimodaux.

2- PERSPECTIVES DE LA STRATEGIE DE TRANSPORT FACE AU DEVELOPPEMENT URBAIN DE L'AGGLOMERATION

Le réseau de transport collectif algérois est actuellement assuré par 2 lignes de transport ferroviaire de banlieue ainsi que par 4 lignes de transport par câble. L'exploitation du réseau de transport par bus est assurée par deux entreprises publiques: l'Entreprise des transports urbains et suburbains algérois (ETUSA), qui détient un parc de 302 bus⁴ répartis sur 58 lignes et l'Entreprise des transports urbains (TRANSUB) qui dessert 2 lignes et quelques 2800 opérateurs privés dont l'exploitation est de type artisanal (1, voire 2 véhicules tout au plus par opérateur). Ces derniers détiennent 90% du marché en termes

⁴ Direction des transports de la wilaya d'Alger, 2009.

de capacités. Le transport de voyageurs est assuré également par taxis, qu'ils soient collectifs ou individuels.

Dans la situation actuelle, les transports collectifs ne peuvent assurer convenablement le rôle qui leur est dévolu, étant confrontés à des contraintes qui compromettent sérieusement leur rendement (étalement urbain, émergence de pôles périphériques, étendue de kilomètres linéaires d'autoroutes urbaines, déficience du service surtout dans les zones où le besoin se fait le plus sentir) ainsi qu'à l'hégémonie de la voiture suscitée par un ancrage très marqué de l'automobile dans les esprits et les habitudes de la population et, il est vrai, par le confort, l'intimité et la rapidité (en fait toute relative) du déplacement qu'elle offre.

Pour enrayer la dégradation récurrente des conditions de déplacements dans l'agglomération algéroise, les autorités ont mis en place un véritable réseau performant de transport public s'appuyant sur l'inter-modalité, clé de voûte d'une politique des déplacements urbains, qui se veut d'emblée réussie car mettant tous les moyens et toutes les énergies au profit d'un développement urbain de l'agglomération qui soit plus respectueux de l'environnement et de la qualité de vie. Il ne s'agit pas non plus de supprimer l'usage de la voiture, tous les efforts fournis dans ce sens ayant prouvé leur incurie, mais de la « domestiquer » en quelque sorte, d'en réguler l'usage et d'offrir un système multimodal s'appuyant sur tous les supports susceptibles de faciliter les déplacements des usagers par une utilisation rationnelle de toutes les opportunités offertes.

Plusieurs mesures sont déjà au programme pour améliorer l'offre de transport. La première concerne la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) qui se fait actuellement fortement concurrencer par le transport routier. Les pouvoirs publics affichent cependant la volonté d'inverser la tendance en lançant un vaste programme pour la modernisation des chemins de fer afin de donner à ce secteur ses lettres de noblesse. Après la modernisation et l'électrification des lignes, Alger-El Harrach-Thénia et El Harrach-Blida-El Affroun, toutes en double voie, c'est au tour de la ligne Thénia-Tizi Ouzou, actuellement exploitée en voie unique, d'être modernisée ce qui permettra un délestage conséquent de la voirie des déplacements, effectués par route, de et vers Boumerdes et Tizi Ouzou. La SNTF envisage également la réalisation de la liaison Oued Smar-Gué de Constantine, permettant le transit est/ouest sans passer par El-Harrach,

le transfert d'ateliers et de dépôts, la construction d'une nouvelle gare de triage à Dar El Beida ainsi que le réaménagement de la gare d'Agha. L'autre opération inscrite sur le cahier des charges de la SNTF est la création de deux nouvelles lignes à double voie électrifiée : la première allant de Birtouta jusqu'à Zeralda en desservant la nouvelle ville de Sidi Abdellah et la seconde desservira les terminaux national et international de l'aéroport Houari Boumediene⁵. Ces liaisons, une fois achevées, permettront à l'usager de se déplacer d'Est en Ouest sans les désagréments des ruptures de charge et des temps d'attente le plus souvent pénibles.

L'ETUSA qui revient de loin, après une longue période de sommeil comateux ayant compromis jusqu'à son existence, affiche un regain d'énergie et déploie tous les efforts pour regagner son statut de premier opérateur de transport public incontournable. L'acquisition de nouveaux bus et de méga bus de marque VanHool permettra à l'entreprise d'étoffer le parc qu'elle détient déjà et d'injecter sur le réseau une offre substantielle de nature à combler un tant soit peu le déficit en offre de transport, d'autant que les bus VanHool sont connus pour leur souplesse, leur résistance et surtout leur capacité à surmonter les obstacles rencontrés dans les zones accidentées et de s'adapter aux tracés sinueux.

Plusieurs autres actions sont également au programme de cette entreprise dont, notamment, la mise à niveau technologique des ateliers et la modernisation de la gestion et de la maintenance assistée par ordinateur. L'entreprise s'emploie, par ailleurs, à la généralisation de l'utilisation du système de télécommunications à tous les autobus et afin de moderniser l'utilisation des billets de transport, l'ETUSA envisage de mettre en place un nouveau mode de paiement par tickets magnétiques en remplacement des billets actuels. Ce système de paiement automatique touchera tous les moyens de transport de la capitale, qu'il s'agisse du train, du métro ou du tramway. Ce dispositif ne pourra que renforcer l'intégration tarifaire qui permettra à l'usager d'effectuer son déplacement quel que soit le ou les mode(s) de transport utilisé(s) et sans qu'il ne soit question d'un plus à dépenser qui risquerait de le pénaliser sur le plan financier. De plus, *la mise en service du métro puis du tramway ainsi que la modernisation du*

⁵ Synthèse du plan d'entreprise de référence, Version définitive, Stander World's Best Bank, SNTF, 2008.

réseau ferré de banlieue, constituent une belle opportunité pour restructurer l'offre de transport de l'ETUSA : organiser des rabattements sur les stations du métro, du tramway et des gares de la SNTF et réaliser des pôles d'échange multimodaux de manière à constituer, avec les autres modes de transport, un véritable maillage de transport collectif en faveur d'un réseau intégré et performant.

L'entreprise a également réinvesti le créneau du transport pour étudiants qu'elle a repris en se dotant, depuis janvier 2010, de 275 nouveaux autobus destinés exclusivement au transport des étudiants dans la wilaya d'Alger.

L'ETUSA a déployé également de louables efforts dans la mise à contribution des téléphériques pour la prise en charge de la demande de déplacements de la population et le désengorgement des quartiers situés en hauteur. C'est pourquoi, outre la rénovation, la réhabilitation et la mise à niveau technologique des quatre (4) téléphériques d'Alger, en l'occurrence Hamma-Mémorial du Chahid, Bologhine-Notre Dame d'Afrique, Sidi M'hamed-El Madania et Oued Kniss-Palais de la Culture, trois nouveaux linéaires sont projetés pour Alger. Il s'agit d'une «télécabine» qui doit relier Oued Koriche à Bouzaréah par Frais Vallon, d'une autre de Bab El Oued, au niveau de la placette Saïd Touati (ex-Basetta), vers «Village Céleste» et Zeghara, chacune de ces télécabines pouvant transporter jusqu'à 2400 voyageurs/heure/sens et enfin la liaison Grande Poste Tafourah-El Biar (Balcon de Saint Raphael), passant par El Aurassi, qui sera assurée par un funiculaire souterrain, la solution semi-aérienne ayant été d'emblée rejetée par les autorités pour raisons de sécurité.

La mise en service du métro, du moins la première phase de la première ligne Tafourah-Hai El Badr, sur lequel sont fondés de grands espoirs quant à la prise en charge de la demande croissante des déplacements de la population, permettra à ce moyen dynamique d'être le vecteur du développement de l'agglomération, tant sur le plan de la mobilité que des opportunités d'aménagement urbain offertes et d'incarner, de ce fait, le rôle d'élément catalyseur d'une véritable révolution urbaine.

D'une longueur de 9,5 km en double voie et sur dix stations, le métro devra desservir Bachdjarah, El Maqaria, Hussein Dey, Sidi M'hamed et Alger-centre. Chacune des quatorze rames affectées sur

cette ligne se compose de six voitures, d'une capacité de 1200 personnes. D'autres extensions de la ligne 1 sont prévues. Il s'agit des linéaires de Hai El Badr vers Aïn Naâdja et de Tafourah vers la Place des Martyrs, en plus du tronçon Hai El Badr-El Harrach dont les travaux sont déjà entamés. Des avis d'appel d'offres pour la sélection de bureaux d'études ont été lancés pour les autres tronçons de l'Est et de l'Ouest d'Alger : El Harrach-Bab Ezzouar, Place des Martyrs-Bab El Oued, Bab El Oued-Chevalley et enfin Ain Naadja 2- Baraki.

En heure de pointe, la demande moyenne de transport est estimée à 21 000 passagers/heure, avant de doubler avec l'achèvement des premières extensions prévues, surtout sur le tronçon prioritaire reliant Place des Martyrs (centre d'Alger) à Hai El Badr. Après la mise en exploitation de toutes les lignes, le trafic devrait atteindre les 150 millions de voyageurs par an. C'est dire que ce moyen, moins polluant et moins énergétivore, qu'aucun autre ne peut prétendre concurrencer, et encore moins surpasser (en termes de capacité, de confort, de ponctualité et de rapidité) permettra, par un effet de captage des mouvements pendulaires, de délester la voirie du centre des véhicules qui l'encombrent, d'affirmer la mobilité des usagers et par la même de garantir l'égalité des chances à l'accès à la ville et aux opportunités qu'elle offre (travail, études, achats, loisirs, etc.), et de préserver l'environnement et le cadre de vie de la population.

Le tramway, ce moyen de transport en site propre, qui vient compléter la panoplie des projets de transport d'envergure permettra, outre la satisfaction des attentes de la population en termes de mobilité dans des conditions de confort, de sécurité et de rapidité appréciables, d'améliorer la qualité de vie des algérois et d'engendrer de nouveaux noyaux de développement urbain, son insertion dans le tissu urbain étant une belle opportunité pour entreprendre des travaux d'embellissement et des projets de revitalisation et de requalification urbaine.

La première ligne du tramway d'Alger en cours de réalisation, d'une longueur de 23,3km, permettra de relier les Anassers (les Fusillés) à Dergana, en passant par Hussein Dey (Tripoli), El Mohamadia, Bab Ezzouar et Bordj El Kiffen. La desserte programmée avec une fréquence de 4 mn en heures de pointe et 10 mn en heures creuses assurera, dès sa mise en service, le transport de 185 000 voyageurs par jour. Par ailleurs, une extension de la ligne jusqu'à la future gare routière, projetée à Bir Mourad Rais au niveau du

croisement de la route nationale n°1(RN1) et de la rocade sud, a été retenue et la ligne ouest qui reliera Bir Mourad Rais à Cheraga est à l'étude, la première prévue initialement entre la place des Martyrs et Ain Bénian ayant été supprimée. Grâce à cette extension, la population des alentours (Birkhadem, Ben Aknoun, Hydra, Cheraga, Kouba, etc.) sera fort aise de bénéficier d'un système performant et intermodal, d'autant que les rabattements de bus, au niveau de la gare multimodale, réduiront les ruptures de charges pénibles et la réalisation du parc relais incitera bon nombre d'automobilistes à délaisser leurs voitures pour emprunter ce moyen convivial.

En effet, l'aménagement de parcs relais et de rabattements de lignes bus autour des stations métro et tramway -lesquelles sont considérées à juste titre comme de véritables interfaces entre l'urbanisme et le transport - l'information de pointe des usagers à la disposition desquels seront mis tous les supports novateurs qui renseignent sur le trajet et les horaires des différents moyens de transport, la tarification intégrée sur l'ensemble du réseau (train, bus, métro et tramway) sont autant d'atouts indispensables pour répondre aux exigences d'une inter-modalité au service du développement d'une agglomération en quête d'une revitalisation et d'une redynamisation, voire d'une véritable révolution urbaine.

Les bienfaits attendus de la nouvelle stratégie de transport via l'inter-modalité, qu'ils soient d'ordre économique, social ou environnemental ou qu'ils concernent l'équilibre de l'armature urbaine, profiteront à toute la collectivité (pouvoirs publics, opérateurs de transport, usagers, riverains et l'ensemble de la population).

Un accroissement substantiel de l'efficacité des transports collectifs aura un impact bénéfique sur la mobilité et les conditions de déplacements des usagers (sécurité, confort, rapidité, ponctualité, amplitude). D'autre part, il est attendu que l'insertion dans le tissu urbain de moyens lourds, tels que le métro et le tramway, contribuera à infléchir les habitudes de déplacements et conduira non seulement les usagers des transports collectifs mais aussi les conducteurs de voitures, à recourir le plus souvent à ces moyens (d'où une diminution du trafic automobile). Ceci contribuera par conséquent à réduire la congestion de la voirie et à améliorer l'accessibilité des entreprises et des services. En outre, la mise en service du métro et l'insertion du tramway entraîneront par ricochet des opérations de revalorisation et de restructuration de quartiers, notamment en périphérie, caractérisés

actuellement par un aspect de désolation incommensurable et permettront de relier entre elles des parties de la ville qui se côtoyaient par le passé sans jamais se toucher.

En résumé, nous pouvons dire que la performance des transports via l'inter-modalité, concourra à structurer le développement urbain de la ville et à conserver à la population toutes ses chances d'équité à l'accessibilité aux emplois et aux activités urbaines (achats, loisirs, ...etc.); d'où la réduction des fractures sociales et des ruptures urbaines qui freinent l'épanouissement d'Alger en tant que métropole, capitale d'un pays qui regorge d'atouts naturels, matériels et humains et qui ne demande qu'à prospérer. Encore faudrait-il les utiliser à bon escient.

CONCLUSION

L'histoire de la ville révèle que son développement urbain s'est fait au jour le jour, au hasard des spéculations et des nécessités et le plus souvent sous le couvert de la précipitation et de la dictature de l'urgence. D'où une urbanisation tentaculaire et un étalement diluant de plus en plus les frontières séculaires entre la ville d'Alger et la campagne environnante, qui ont profondément affecté la ville et son territoire, donnant une dimension chaque jour renouvelée d'Alger qui a ainsi absorbé la banlieue et empiété sur les entités limitrophes. Il va de soi que cette situation a engendré une sur-utilisation de la voiture qui a entraîné à son tour des problèmes de congestion, d'insécurité, d'inégalités et d'exclusion sociale et aussi d'atteintes à l'environnement jamais égalées jusqu'à nos jours. Un scénario au fil de l'eau entrainera inmanquablement la ville dans une spirale de dysfonctionnements dont il lui sera difficile de se relever.

La réponse des pouvoirs publics pour contrecarrer ce funeste destin a consisté, en plus des schémas d'aménagements à long terme visant à fixer les populations et à réduire l'exode rural, en la mise en place d'un système de transport multimodal alliant confort, rapidité, sécurité et performance. L'inter-modalité, qui se définit comme l'usage alternatif ou complémentaire des différents modes de transport mis à disposition, conçue pour répondre aussi bien aux conséquences de l'étalement urbain qu'à la nécessité de réduire l'usage de l'automobile tout en facilitant la mobilité des usagers et l'égalité de leurs chances

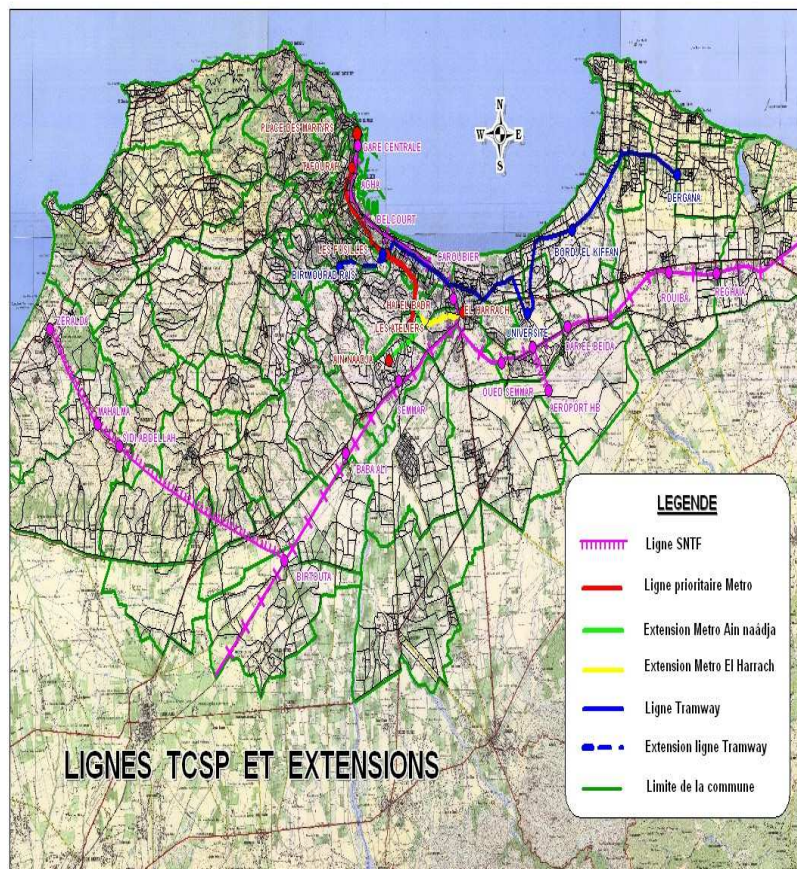
d'accéder aux services de la ville, permettra à terme de répondre positivement aux attentes de la population et aux enjeux d'un développement urbain de l'agglomération qui se veut harmonieux et surtout durable.

Références bibliographiques

- Anouche K.**, 2001. *Pour une réforme de l'outil urbain et la construction d'une démarche de projet*, actes du séminaire international, enseignement et pratique de l'architecture, quelles perspectives? 23-26 avril, EPAU.
- Anonyme**, 2000. *Alger, métropole, région, ville, quartier*, Colloque SIAAL-EPAU, Alger.
- Anonyme**, 1998. *Alger, capitale du 20^{ème} siècle*, «Le grand projet urbain de la capitale», ANEP Alger.
- Attar A.**, 2009. *Les stratégies d'intervention en tissu urbain existant à Alger, entre théorie et pratique*, thèse de doctorat en urbanisme, Faculté d'architecture et d'urbanisme, Ion Mncu, Bucarest.
- Bakour M.**, 2006. *La question du renouvellement urbain à Alger, mémoire de magister*, USTHB, Alger.
- Baouni T.**, 2005. *Croissance urbaine, mobilité et transport urbain dans l'agglomération algéroise*, thèse de doctorat d'état, EPAU, Alger.
- Bahlouli A.**, 2000. *Politique de l'habitat et processus de financement du logement social en Algérie*, mémoire de magistère, EPAU. de magistère en urbanisme, EPAU, Alger.
- Baouni T.**, 2008. Le système de financement et de tarification des transports collectifs urbains dans l'agglomération d'Alger, *in revue Transports N°451 sept-oct, éditions editocom, Paris.*
- Berezowska-Azzag E.**, 2006. Alger, le territoire invente son avenir, *in European journal of planning.*
- Berezowska-Azzag, E.**, 2001. Les instruments d'urbanisme de la période post indépendance et leur impact sur le développement spatial d'Alger, *in cahiers de l'EPAU n°9/10.*
- Bendali-Hacine A.**, 2002. *Régions polarisées, le cas d'Alger*, mémoire
- Benyoucef, B.**, 2004. *Alger, métropole en chantier (défis et problématiques)*, actes du colloque international, Alger face aux nouveaux défis de l'urbanisation USTHB, 28&29 février.
- COMEDOR**, 1975. *Plan d'orientation générale d'Alger*, Alger.

- CNERU (Centre national d'études et de recherche en urbanisme), 1987. Plan d'urbanisme directeur, 3^{ème} phase, rapports écrits, Alger.
- Cote M., 1983. *L'espace algérien*, éd. Office des publications universitaires (OPU).
- Deluz J.J., 1988. *L'urbanisme et l'architecture d'Alger*, aperçu critique, Ed P. Mardaga, OPU, Alger.
- Décrets n° 67-625 et 80-275 du 22 novembre 1980.
- Direction d'urbanisme de la wilaya d'Alger, «cahier des charges relatif à l'élaboration du PDAU d'Alger», mai 2006.
- Hadjiedj A, Chaline C & Dubois-Maury J., 2003. *Alger, les nouveaux défis de l'urbanisation*, éditions L'harmattan, Paris.
- Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire: *Les lois relatives à la commune (n° 90-08), orientation foncière (n° 90-29 du 18-11-1990) et à l'urbanisme et l'aménagement du territoire (n° 90-29 du 01-12-1990).*
- Ministère de l'aménagement du territoire de l'environnement et du tourisme, 2006. *Rapports de synthèse SNAT et SRAT*, Alger.
- Ministère des transports, 2005. *Etude des plans de circulation et de transport de l'agglomération d'Alger*, Dessau/Soprin.
- Ministère des transports, 2004. *Enquêtes ménages sur les déplacements dans l'agglomération d'Alger*, EMA/BETUR 1990 et EMA/BETUR-CENEAP.
- Moussa L.S., 2000. «Alger, métropole, Région, ville, quartier», Colloque SIAAL-EPAU.

Figure 1: Réseau de transport collectif d'Alger (lignes prioritaires et extensions)



INTERMODALITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN DANS L'AGGLOMERATION D'ALGER : DEFIS, ENJEUX ET PERSPECTIVES

Tahar **BAOUNI***
Rafika **BERCHACHE***

RESUME

Face à l'échec rejeté de toutes les politiques adoptées dans le processus du développement urbain de la ville d'Alger depuis la période coloniale et jusqu'à nos jours, force est de constater que les différents instruments d'urbanisme mis en place n'arrivent pas à venir à bout de toutes les contraintes de son site qui est très captivant et des contradictions d'une gestion qui n'arrive pas encore à trouver ses repères. Une ville qui n'arrive, au demeurant, pas à satisfaire aux besoins en déplacements d'une population en augmentation constante, et dont l'éloignement entre les lieux de résidence et les sites d'activité, exacerbé par l'étalement urbain, exerce une forte pression sur les réseaux de voirie et de transport. D'où l'écart qui ne cesse de se creuser entre une mobilité de plus en plus croissante et diversifiée et un réseau de transport qui n'arrive pas à être au même diapason et encore moins à briser le monopole de l'automobile. C'est pourquoi, les autorités ont mis en place une nouvelle stratégie de transport qui s'appuie sur une panoplie de moyens performants, dont l'interconnexion et l'intégration constituent le soubassement de l'intermodalité et de la multimodalité, considérées elles-mêmes comme une réponse très appréciable aux enjeux du développement durable de l'agglomération.

MOTS CLES : Développement urbain, mobilité, intermodalité, multimodalité, développement durable.

JEL CLASSIFICATION: L91, L92

* Laboratoire, ville, urbanisme et développement durable(VUDD) : Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme (EPAU)- Alger, BP N° 177 Route de Beaulieu 16 200 El Harrach- Alger.

INTRODUCTION

L'agglomération d'Alger offre un environnement d'une très grande complexité urbaine. Les avantages de son site exceptionnel font qu'elle constitue l'une des plus belles cités de la Méditerranée. Mais il semble que ce même atout qui drapait la ville d'atouts appréciables, ne lui permet pas de s'affranchir des contraintes physiques qui se dressent en obstacle difficile à contourner pour son développement. La ville présente ainsi un site urbain éclectique où se juxtaposent des morphologies très distinctes. A la fois vieille et contemporaine, composée d'autant de fragments urbains dispersés que de centralités polarisées, lieu de mouvement, d'interactions sociales et de densité, elle présente l'image même d'une ville complexe car pleine de paradoxes.

La ville a été un laboratoire historique de la croissance urbaine rapide dès les premières années de la colonisation et au-delà et a été confrontée, de manière précoce et sans qu'elle s'y soit préparée, à des situations aujourd'hui omniprésentes dans les grandes métropoles, étalement urbain entraînant des fractures urbaines perceptibles, pression foncière, ségrégation et exclusion sociales, inadaptation des moyens de transport (que ce soit en volume ou en qualité ou encore en termes de dessertes ou d'infrastructures), aux conditions d'une mobilité de plus en plus diversifiée et en constante augmentation, dégradation de l'environnement et détérioration du cadre de vie, augmentation de l'insécurité...

En fait, comme le souligne Sidi Moussa (2000), «la position géostratégique de la ville et le poids de son histoire ont largement contribué à définir ce destin, qui sera définitivement scellé par son double statut de capitale politique et de premier pôle économique du pays. La fonction de capitale a évidemment concentré les centres de décision et donc polarisé les commerces et les services. Les effets conjugués se sont traduits, sur le plan spatial, par une surexploitation des structures urbaines existantes et par un développement urbain tentaculaire, particulièrement poussé dans la périphérie immédiate qui subit d'importantes transformations et qui porte le poids d'extensions trop rapides le plus souvent non contrôlées, en plus de l'entassement des activités et de la population. Les capacités d'accueil sont largement dépassées, les moyens mobilisables ne sont pas suffisamment

performants pour faire face à la demande et contenir un tel développement» (Moussa, 200).

La polarité de la ville entraîne, par ailleurs, des mobilités de plus en plus croissantes et des migrations pendulaires tout aussi importantes, s'effectuant le plus souvent dans des conditions de congestion éprouvantes et de temps de parcours de plus en plus longs et ce, que l'on soit transporté par voiture ou par transport collectif.

De plus, le développement des infrastructures routières entrepris à grands frais pour juguler la demande de déplacements et contenir le flot de véhicules qui envahissent la ville sans arrêt - une politique qui s'est avérée du reste inefficace à régler les problèmes de la circulation et des transports ainsi posés- n'a fait qu'exacerber les fractures urbaines, créer des ruptures très marquées entre quartiers qui constituaient auparavant des entités bien définies et favoriser l'étalement qui a aboli les frontières séculaires entre la ville et la campagne environnante.

Les médiocres conditions de confort dans les moyens de transport collectifs, leur manque notoire de régularité, leur faible vitesse commerciale due essentiellement à la congestion de la voirie et de ce fait leur faible attractivité ont conduit tout naturellement à une sur-utilisation de la voiture particulière. Or la prégnance de l'automobile est lourde de conséquences pour le développement de l'agglomération, l'environnement et la santé publique. Pour leur part, les transports collectifs (TC), dont le rôle est de répondre, tant sur le plan qualitatif que quantitatif, aux besoins en déplacements des usagers, sont fortement bridés jusqu'alors par les insuffisances manifestes des réseaux.

Le développement de l'agglomération impose donc de rationaliser les déplacements, et de mieux canaliser les choix modaux des usagers quant aux moyens à utiliser. La mobilité étant un facteur d'épanouissement personnel et de renforcement de la cohésion sociale, il s'agit moins de réduire les trajets que de les réorienter vers des modes alternatifs à la voiture particulière, moins gourmands en énergie et moins polluants, moins consommateurs d'espaces également, par contre beaucoup plus performants et offrant des capacités d'accueil autrement plus importantes. Ils permettront au mieux de transporter une population ne faisant qu'augmenter, dont les lieux de résidence sont de plus en plus éloignés du centre ville et des sites d'activité.

Réconcilier la flexibilité offerte par la voiture et les avantages d'un transport collectif performant, passe par un changement de culture, tant pour les usagers, les transporteurs et les entreprises que pour les pouvoirs publics. Multiplier les transports par bus, train, métro, tramway, aménager des voies réservées aux TC, favoriser la multi-modalité et l'inter-modalité entre les modes et les services, tout cela offre des alternatives intéressantes et contribue à diminuer les solutions motorisées.

C'est la raison pour laquelle les autorités se sont enfin résolues à la recherche d'une nouvelle politique de transport qui prône à la fois une réduction de l'utilisation de l'automobile, une amélioration des conditions de la mobilité et une intégration des différents moyens de transport, plus en rapport avec un développement urbain harmonieux.

Cette politique s'appuie aussi bien sur la mise en service de moyens lourds (métro, tramway et train de banlieue modernisé) que sur la restructuration du réseau d'autobus de l'Entreprise des transports urbains et suburbains algérois (mise à niveau technologique, nouveaux parcours de bus, voies réservées), la modernisation du transport par câble (télécabines et funiculaire), l'aménagement de parcs relais et de rabattements de lignes de bus autour des stations de métro et tramway- véritable interface entre l'urbanisme et le transport- ou encore sur l'information de pointe des usagers, la tarification intégrée sur l'ensemble du réseau (train, autobus, métro, tramway et plus tard funiculaire)...etc. Autant d'atouts qui sont indispensables pour répondre aux exigences d'un achalandage d'une agglomération en quête d'une revitalisation et d'une redynamisation, voire d'une véritable révolution urbaine.

1- UNE MOBILITE EN EVOLUTION CONSTANTE FACE A UNE INFRASTRUCTURE DE TRANSPORT SATUREE

Le développement rapide du tissu urbain de l'agglomération d'Alger a entraîné des besoins de plus en plus importants en matière de déplacements et une mobilité donc aussi bien croissante que diversifiée. La réponse des pouvoirs publics en matière de transport collectif n'a pas été, par le passé, au diapason de cette nouvelle mobilité, si bien que l'écart n'a pas cessé de se creuser entre la demande de transport, due aussi bien au développement urbain et à l'étalement temporel des activités de la population, et la modicité des

moyens de transport mis en œuvre pour la satisfaire. En effet, les pouvoirs publics ont d'abord orienté leur politique en matière de déplacements vers les infrastructures routières. Une politique qui a prouvé, du reste, son inefficacité du fait qu'elle n'a pas permis d'absorber le flot incessant de véhicules qui congestionnent la voirie matin et soir, gangrénant aussi bien le centre-ville que la périphérie. De plus, le développement de ces infrastructures, entrepris au prix de gros investissements, ne s'est pas toujours conjugué avec le respect des terres fertiles de la plaine de la Mitidja qui en ont été fréquemment les victimes collatérales. L'érosion de l'offre de transport urbain ne lui a pas permis de répondre positivement à la nature et aux conditions de la mobilité qui ont évolué d'une façon spectaculaire, que ce soit en termes de desserte ou d'infrastructures. De plus, la question d'optimisation des déplacements constitue depuis toujours une contrainte à Alger, en raison de la nature de son site qui est resté jusqu'alors réfractaire à toutes les tentatives d'organisation d'un système de transport performant.

Les recensements généraux de la population et de l'habitat (RGPH) de 1998 et de 2008, ont mis en exergue la progression du phénomène de l'étalement urbain et la part de plus en plus importante de l'habitat individuel sur le territoire des communes périphériques. Ce type d'habitat, grand consommateur d'espace pour des densités relativement faibles, génère une occupation foncière importante et contribue à la recomposition spatiale et fonctionnelle des communes périphériques par la création de nouvelles zones de centralités, qui génèrent à leur tour une mobilité de plus en plus croissante face à un faisceau de besoins très variés ne faisant que s'exacerber chaque jour un peu plus. Plus de 95% de la population réside en zone agglomérée avec une densité moyenne de 35 habitants/ha que dépasse largement les 600 habitants/ha dans les communes du centre. Par ailleurs, l'analyse de la répartition de la population montre que la croissance s'effectue désormais à l'extérieur des zones denses du centre (hyper centre et ville centre). Ces dernières, qui restent malgré tout et jusqu'à présent les plus densément peuplées (34% contre 66% en périphérie), perdent en effet en population au profit de la périphérie. L'étalement urbain continue d'absorber la banlieue au détriment des zones centrales de la ville.

Ceci n'est certes pas le cas pour les emplois, dans la mesure où les communes du centre constituent un important bassin d'emploi, en attirant 52% de ce dernier, tout en n'occupant que 6% de la surface

totale de l'agglomération¹. La polarisation de l'emploi est ainsi consacrée dans cette zone. La tendance indique que les ménages s'installent davantage dans la périphérie et travaillent dans la zone centrale, d'où l'importance des migrations pendulaires à l'origine de la congestion et de l'hypertrophie de la voirie et des réseaux de transport. Soulignons que cette même région occupe le tiers des actifs de toute l'Algérie. La forte concentration de l'activité sur la bande côtière permet de la définir également comme zone d'emploi polarisée. Cet espace restreint de 47 km² offre 53 % de l'emploi et concentre 28% de la population de la wilaya.

La répartition de l'habitat et de l'emploi exerce une forte pression sur les réseaux de voirie et de transport car, en général, les personnes habitant dans la périphérie ont un taux de motorisation plus élevé et voyagent sur de plus longues distances pour le travail et les études que les résidents du centre.

Outre l'effet sur les densités, les différences de superficie influencent la mobilité à l'intérieur de l'agglomération. Puisque la population et les universitaires et, dans une moindre mesure, les emplois s'installent de plus en plus dans la périphérie, une augmentation dans les distances de parcours risque d'être perceptible. Les taux de croissance supérieurs dans la banlieue supposent effectivement une augmentation des déplacements périphérie-périphérie. Le cumul de la plus faible densité de ces faubourgs et de leur plus grande superficie suggère une demande de déplacements plus importante et des distances de parcours plus longues. Une augmentation de la motorisation peut aussi être présumée. D'une manière générale, les résidents des zones périphériques sont plus motorisés que ceux des zones centrales; l'attrait de la voiture, les distances de parcours plus importantes ou l'accès plus restreint au transport collectif en sont bien souvent la cause.

La population algéroise effectue quotidiennement 5 millions de déplacements dont 56% sont réalisés à pied et 44% en modes motorisés répartis comme suit² :

- déplacements par transport collectif (TC): 65 %;
- déplacements par voiture particulière: 29%;

¹ Etude des plans de circulation et de transport de l'agglomération d'Alger, Dessau/Soprin, 2005.

² Idem.

- déplacements par taxi: 6%.

Plus de la moitié des déplacements effectués au niveau de l'agglomération ont le centre-ville pour destination, répartis comme suit : 30% sont des déplacements centre-centre et 24% périphérie-centre. Les déplacements périphérie-périphérie sont, pour leur part, de l'ordre de 46%³. Rien d'étonnant donc à la situation de congestion chronique du réseau de voirie du centre, particulièrement aux heures de pointe qui tendent à être de plus en plus longues. 47% des déplacements à pied sont réalisés sur une distance qui varie entre 600 mètres et 1,2km et 33% sur une distance de plus de 1,2km. La marche à pied peut être le mode de déplacement exclusif pour les jeunes écoliers ou pour les activités de proximité, tout comme elle peut constituer un mode complémentaire pour les TC et même pour la voiture quand les contraintes de son usage ne permettent pas de faire autrement (congestion de la voirie, difficultés de stationnement, etc.). Toutefois, les distances parcourues à pied constituent un signe de la pénibilité de cet exercice, en raison de l'insuffisance de la couverture spatiale des transports collectifs et le plus souvent de la mauvaise intégration des différents moyens de transport. Les déplacements sont effectués aux trois quarts pour des motifs obligés (domicile-travail, domicile-école) et pour un quart pour des motifs divers (achats, visites, loisirs...). C'est dire qu'outre la mobilité exprimée qui est en régression, une autre mobilité est carrément réprimée. Cette dernière concerne plus généralement l'ensemble des personnes n'ayant pas d'accès aux transports motorisés. Elle concerne les résidents de la périphérie qui sont peu ou pas desservis par les transports collectifs. Elle concerne aussi certains groupes sociaux démunis, comme les femmes au foyer, les chômeurs qui ne peuvent, faute de revenus personnels, prétendre au véhicule individuel. Elle fragilise également les personnes âgées et les enfants, qui faute de moyens matériels et d'aptitudes physiques adéquates, ne peuvent accéder aux services urbains de la ville et doivent se contenter, dans ce cas, des services de proximité uniquement.

La part des déplacements effectués en voiture ne cesse, quant à elle, d'augmenter, le plus souvent aux dépens des transports collectifs. La part modale de la voiture est passée, entre 1972 et 1990 (dates des enquêtes ménages à Alger), de 13,5% à 15,3% des déplacements

³ Enquête ménages sur les déplacements dans l'agglomération d'Alger, EMA/BETUR - CENEAP, juillet 2004.

effectués à Alger. Durant cette période et même après, le nombre de déplacements par voiture a connu un accroissement annuel de 8,1% qui dépassait largement celui de la population, lequel a été de 3% seulement. Mais il y a eu un revirement de tendance par la suite. En effet, l'enquête ménages de 2004 révèle que la part des déplacements réalisés en automobile a baissé au profit des transports collectifs, suite à l'augmentation de l'offre quantitative de transport en commun grâce à l'ouverture du secteur, au transport privé notamment. Les procédures incitatives, telles que l'installation dans le pays de gros concessionnaires automobiles, le crédit à la consommation et les facilités de paiement, ont stimulé par la suite l'acquisition, par de larges pans de la société, de véhicules particuliers. Le parc automobile a ainsi augmenté et le nombre de voitures en circulation a évolué en conséquence, créant des problèmes monstres de congestion, d'insécurité et d'atteinte à l'environnement. Toutefois, la tendance peut être encore une fois renversée, mais cette fois au profit des TC, à la faveur de la décision d'interdiction des crédits automobiles, qui ont déjà déstabilisé l'économie nationale et grevé le budget des familles désireuses d'acquérir un véhicule, même au prix de beaucoup de sacrifices et de privations. La situation peut tourner à l'avantage des transports collectifs grâce, aussi et surtout, à la politique de transport mise en place par les pouvoirs publics, basée essentiellement sur un faisceau de moyens intégrés et multimodaux.

2- PERSPECTIVES DE LA STRATEGIE DE TRANSPORT FACE AU DEVELOPPEMENT URBAIN DE L'AGGLOMERATION

Le réseau de transport collectif algérois est actuellement assuré par 2 lignes de transport ferroviaire de banlieue ainsi que par 4 lignes de transport par câble. L'exploitation du réseau de transport par bus est assurée par deux entreprises publiques: l'Entreprise des transports urbains et suburbains algérois (ETUSA), qui détient un parc de 302 bus⁴ répartis sur 58 lignes et l'Entreprise des transports urbains TRANSUB) qui dessert 2 lignes et quelques 2800 opérateurs privés dont l'exploitation est de type artisanal (1, voire 2 véhicules tout au plus par opérateur). Ces derniers détiennent 90% du marché en termes

⁴ Direction des transports de la wilaya d'Alger, 2009.

de capacités. Le transport de voyageurs est assuré également par taxis, qu'ils soient collectifs ou individuels.

Dans la situation actuelle, les transports collectifs ne peuvent assurer convenablement le rôle qui leur est dévolu, étant confrontés à des contraintes qui compromettent sérieusement leur rendement (étalement urbain, émergence de pôles périphériques, étendue de kilomètres linéaires d'autoroutes urbaines, déficience du service surtout dans les zones où le besoin se fait le plus sentir) ainsi qu'à l'hégémonie de la voiture suscitée par un ancrage très marqué de l'automobile dans les esprits et les habitudes de la population et, il est vrai, par le confort, l'intimité et la rapidité (en fait toute relative) du déplacement qu'elle offre.

Pour enrayer la dégradation récurrente des conditions de déplacements dans l'agglomération algéroise, les autorités ont mis en place un véritable réseau performant de transport public s'appuyant sur l'inter-modalité, clé de voûte d'une politique des déplacements urbains, qui se veut d'emblée réussie car mettant tous les moyens et toutes les énergies au profit d'un développement urbain de l'agglomération qui soit plus respectueux de l'environnement et de la qualité de vie. Il ne s'agit pas non plus de supprimer l'usage de la voiture, tous les efforts fournis dans ce sens ayant prouvé leur incurie, mais de la « domestiquer » en quelque sorte, d'en réguler l'usage et d'offrir un système multimodal s'appuyant sur tous les supports susceptibles de faciliter les déplacements des usagers par une utilisation rationnelle de toutes les opportunités offertes.

Plusieurs mesures sont déjà au programme pour améliorer l'offre de transport. La première concerne la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) qui se fait actuellement fortement concurrencer par le transport routier. Les pouvoirs publics affichent cependant la volonté d'inverser la tendance en lançant un vaste programme pour la modernisation des chemins de fer afin de donner à ce secteur ses lettres de noblesse. Après la modernisation et l'électrification des lignes, Alger-El Harrach-Thénia et El Harrach-Blida-El Affroun, toutes en double voie, c'est au tour de la ligne Thénia-Tizi Ouzou, actuellement exploitée en voie unique, d'être modernisée ce qui permettra un délestage conséquent de la voirie des déplacements, effectués par route, de et vers Boumerdes et Tizi Ouzou. La SNTF envisage également la réalisation de la liaison Oued Smar-Gué de Constantine, permettant le transit est/ouest sans passer par El-Harrach,

le transfert d'ateliers et de dépôts, la construction d'une nouvelle gare de triage à Dar El Beida ainsi que le réaménagement de la gare d'Agha. L'autre opération inscrite sur le cahier des charges de la SNTF est la création de deux nouvelles lignes à double voie électrifiée : la première allant de Birtouta jusqu'à Zeralda en desservant la nouvelle ville de Sidi Abdellah et la seconde desservira les terminaux national et international de l'aéroport Houari Boumediene⁵. Ces liaisons, une fois achevées, permettront à l'utilisateur de se déplacer d'Est en Ouest sans les désagréments des ruptures de charge et des temps d'attente le plus souvent pénibles.

L'ETUSA qui revient de loin, après une longue période de sommeil comateux ayant compromis jusqu'à son existence, affiche un regain d'énergie et déploie tous les efforts pour regagner son statut de premier opérateur de transport public incontournable. L'acquisition de nouveaux bus et de méga bus de marque VanHool permettra à l'entreprise d'étoffer le parc qu'elle détient déjà et d'injecter sur le réseau une offre substantielle de nature à combler un tant soit peu le déficit en offre de transport, d'autant que les bus VanHool sont connus pour leur souplesse, leur résistance et surtout leur capacité à surmonter les obstacles rencontrés dans les zones accidentées et de s'adapter aux tracés sinueux.

Plusieurs autres actions sont également au programme de cette entreprise dont, notamment, la mise à niveau technologique des ateliers et la modernisation de la gestion et de la maintenance assistée par ordinateur. L'entreprise s'emploie, par ailleurs, à la généralisation de l'utilisation du système de télécommunications à tous les autobus et afin de moderniser l'utilisation des billets de transport, l'ETUSA envisage de mettre en place un nouveau mode de paiement par tickets magnétiques en remplacement des billets actuels. Ce système de paiement automatique touchera tous les moyens de transport de la capitale, qu'il s'agisse du train, du métro ou du tramway. Ce dispositif ne pourra que renforcer l'intégration tarifaire qui permettra à l'utilisateur d'effectuer son déplacement quel que soit le ou les mode(s) de transport utilisé(s) et sans qu'il ne soit question d'un plus à dépenser qui risquerait de le pénaliser sur le plan financier. De plus, *la mise en service du métro puis du tramway ainsi que la modernisation du*

⁵ Synthèse du plan d'entreprise de référence, Version définitive, Stander World's Best Bank, SNTF, 2008.

réseau ferré de banlieue, constituent une belle opportunité pour restructurer l'offre de transport de l'ETUSA : organiser des rabattements sur les stations du métro, du tramway et des gares de la SNTF et réaliser des pôles d'échange multimodaux de manière à constituer, avec les autres modes de transport, un véritable maillage de transport collectif en faveur d'un réseau intégré et performant.

L'entreprise a également réinvesti le créneau du transport pour étudiants qu'elle a repris en se dotant, depuis janvier 2010, de 275 nouveaux autobus destinés exclusivement au transport des étudiants dans la wilaya d'Alger.

L'ETUSA a déployé également de louables efforts dans la mise à contribution des téléphériques pour la prise en charge de la demande de déplacements de la population et le désengorgement des quartiers situés en hauteur. C'est pourquoi, outre la rénovation, la réhabilitation et la mise à niveau technologique des quatre (4) téléphériques d'Alger, en l'occurrence Hamma-Mémorial du Chahid, Bologhine-Notre Dame d'Afrique, Sidi M'hamed-El Madania et Oued Kniss-Palais de la Culture, trois nouveaux linéaires sont projetés pour Alger. Il s'agit d'une «télécabine» qui doit relier Oued Koriche à Bouzaréah par Frais Vallon, d'une autre de Bab El Oued, au niveau de la placette Saïd Touati (ex-Basetta), vers «Village Céleste» et Zeghara, chacune de ces télécabines pouvant transporter jusqu'à 2400 voyageurs/heure/sens et enfin la liaison Grande Poste Tafourah-El Biar (Balcon de Saint Raphael), passant par El Aurassi, qui sera assurée par un funiculaire souterrain, la solution semi-aérienne ayant été d'emblée rejetée par les autorités pour raisons de sécurité.

La mise en service du métro, du moins la première phase de la première ligne Tafourah-Hai El Badr, sur lequel sont fondés de grands espoirs quant à la prise en charge de la demande croissante des déplacements de la population, permettra à ce moyen dynamique d'être le vecteur du développement de l'agglomération, tant sur le plan de la mobilité que des opportunités d'aménagement urbain offertes et d'incarner, de ce fait, le rôle d'élément catalyseur d'une véritable révolution urbaine.

D'une longueur de 9,5 km en double voie et sur dix stations, le métro devra desservir Bachdjarah, El Maqaria, Hussein Dey, Sidi M'hamed et Alger-centre. Chacune des quatorze rames affectées sur

cette ligne se compose de six voitures, d'une capacité de 1200 personnes. D'autres extensions de la ligne 1 sont prévues. Il s'agit des linéaires de Hai El Badr vers Aïn Naâdja et de Tafourah vers la Place des Martyrs, en plus du tronçon Hai El Badr-El Harrach dont les travaux sont déjà entamés. Des avis d'appel d'offres pour la sélection de bureaux d'études ont été lancés pour les autres tronçons de l'Est et de l'Ouest d'Alger : El Harrach-Bab Ezzouar, Place des Martyrs-Bab El Oued, Bab El Oued-Chevalley et enfin Ain Naadja 2- Baraki.

En heure de pointe, la demande moyenne de transport est estimée à 21 000 passagers/heure, avant de doubler avec l'achèvement des premières extensions prévues, surtout sur le tronçon prioritaire reliant Place des Martyrs (centre d'Alger) à Hai El Badr. Après la mise en exploitation de toutes les lignes, le trafic devrait atteindre les 150 millions de voyageurs par an. C'est dire que ce moyen, moins polluant et moins énergétivore, qu'aucun autre ne peut prétendre concurrencer, et encore moins surpasser (en termes de capacité, de confort, de ponctualité et de rapidité) permettra, par un effet de captage des mouvements pendulaires, de délester la voirie du centre des véhicules qui l'encombrent, d'affirmer la mobilité des usagers et par la même de garantir l'égalité des chances à l'accès à la ville et aux opportunités qu'elle offre (travail, études, achats, loisirs, etc.), et de préserver l'environnement et le cadre de vie de la population.

Le tramway, ce moyen de transport en site propre, qui vient compléter la panoplie des projets de transport d'envergure permettra, outre la satisfaction des attentes de la population en termes de mobilité dans des conditions de confort, de sécurité et de rapidité appréciables, d'améliorer la qualité de vie des algérois et d'engendrer de nouveaux noyaux de développement urbain, son insertion dans le tissu urbain étant une belle opportunité pour entreprendre des travaux d'embellissement et des projets de revitalisation et de requalification urbaine.

La première ligne du tramway d'Alger en cours de réalisation, d'une longueur de 23,3km, permettra de relier les Anassers (les Fusillés) à Dergana, en passant par Hussein Dey (Tripoli), El Mohamadia, Bab Ezzouar et Bordj El Kiffen. La desserte programmée avec une fréquence de 4 mn en heures de pointe et 10 mn en heures creuses assurera, dès sa mise en service, le transport de 185 000 voyageurs par jour. Par ailleurs, une extension de la ligne jusqu'à la future gare routière, projetée à Bir Mourad Rais au niveau du

croisement de la route nationale n°1(RN1) et de la rocade sud, a été retenue et la ligne ouest qui reliera Bir Mourad Rais à Cheraga est à l'étude, la première prévue initialement entre la place des Martyrs et Ain Bénian ayant été supprimée. Grâce à cette extension, la population des alentours (Birkhadem, Ben Aknoun, Hydra, Cheraga, Kouba, etc.) sera fort aise de bénéficier d'un système performant et intermodal, d'autant que les rabattements de bus, au niveau de la gare multimodale, réduiront les ruptures de charges pénibles et la réalisation du parc relais incitera bon nombre d'automobilistes à délaisser leurs voitures pour emprunter ce moyen convivial.

En effet, l'aménagement de parcs relais et de rabattements de lignes bus autour des stations métro et tramway -lesquelles sont considérées à juste titre comme de véritables interfaces entre l'urbanisme et le transport - l'information de pointe des usagers à la disposition desquels seront mis tous les supports novateurs qui renseignent sur le trajet et les horaires des différents moyens de transport, la tarification intégrée sur l'ensemble du réseau (train, bus, métro et tramway) sont autant d'atouts indispensables pour répondre aux exigences d'une inter-modalité au service du développement d'une agglomération en quête d'une revitalisation et d'une redynamisation, voire d'une véritable révolution urbaine.

Les bienfaits attendus de la nouvelle stratégie de transport via l'inter-modalité, qu'ils soient d'ordre économique, social ou environnemental ou qu'ils concernent l'équilibre de l'armature urbaine, profiteront à toute la collectivité (pouvoirs publics, opérateurs de transport, usagers, riverains et l'ensemble de la population).

Un accroissement substantiel de l'efficacité des transports collectifs aura un impact bénéfique sur la mobilité et les conditions de déplacements des usagers (sécurité, confort, rapidité, ponctualité, amplitude). D'autre part, il est attendu que l'insertion dans le tissu urbain de moyens lourds, tels que le métro et le tramway, contribuera à infléchir les habitudes de déplacements et conduira non seulement les usagers des transports collectifs mais aussi les conducteurs de voitures, à recourir le plus souvent à ces moyens (d'où une diminution du trafic automobile). Ceci contribuera par conséquent à réduire la congestion de la voirie et à améliorer l'accessibilité des entreprises et des services. En outre, la mise en service du métro et l'insertion du tramway entraîneront par ricochet des opérations de revalorisation et de restructuration de quartiers, notamment en périphérie, caractérisés

actuellement par un aspect de désolation incommensurable et permettront de relier entre elles des parties de la ville qui se côtoyaient par le passé sans jamais se toucher.

En résumé, nous pouvons dire que la performance des transports via l'inter-modalité, concourra à structurer le développement urbain de la ville et à conserver à la population toutes ses chances d'équité à l'accessibilité aux emplois et aux activités urbaines (achats, loisirs, ...etc.); d'où la réduction des fractures sociales et des ruptures urbaines qui freinent l'épanouissement d'Alger en tant que métropole, capitale d'un pays qui regorge d'atouts naturels, matériels et humains et qui ne demande qu'à prospérer. Encore faudrait-il les utiliser à bon escient.

CONCLUSION

L'histoire de la ville révèle que son développement urbain s'est fait au jour le jour, au hasard des spéculations et des nécessités et le plus souvent sous le couvert de la précipitation et de la dictature de l'urgence. D'où une urbanisation tentaculaire et un étalement diluant de plus en plus les frontières séculaires entre la ville d'Alger et la campagne environnante, qui ont profondément affecté la ville et son territoire, donnant une dimension chaque jour renouvelée d'Alger qui a ainsi absorbé la banlieue et empiété sur les entités limitrophes. Il va de soi que cette situation a engendré une sur-utilisation de la voiture qui a entraîné à son tour des problèmes de congestion, d'insécurité, d'inégalités et d'exclusion sociale et aussi d'atteintes à l'environnement jamais égalées jusqu'à nos jours. Un scénario au fil de l'eau entrainera inmanquablement la ville dans une spirale de dysfonctionnements dont il lui sera difficile de se relever.

La réponse des pouvoirs publics pour contrecarrer ce funeste destin a consisté, en plus des schémas d'aménagements à long terme visant à fixer les populations et à réduire l'exode rural, en la mise en place d'un système de transport multimodal alliant confort, rapidité, sécurité et performance. L'inter-modalité, qui se définit comme l'usage alternatif ou complémentaire des différents modes de transport mis à disposition, conçue pour répondre aussi bien aux conséquences de l'étalement urbain qu'à la nécessité de réduire l'usage de l'automobile tout en facilitant la mobilité des usagers et l'égalité de leurs chances

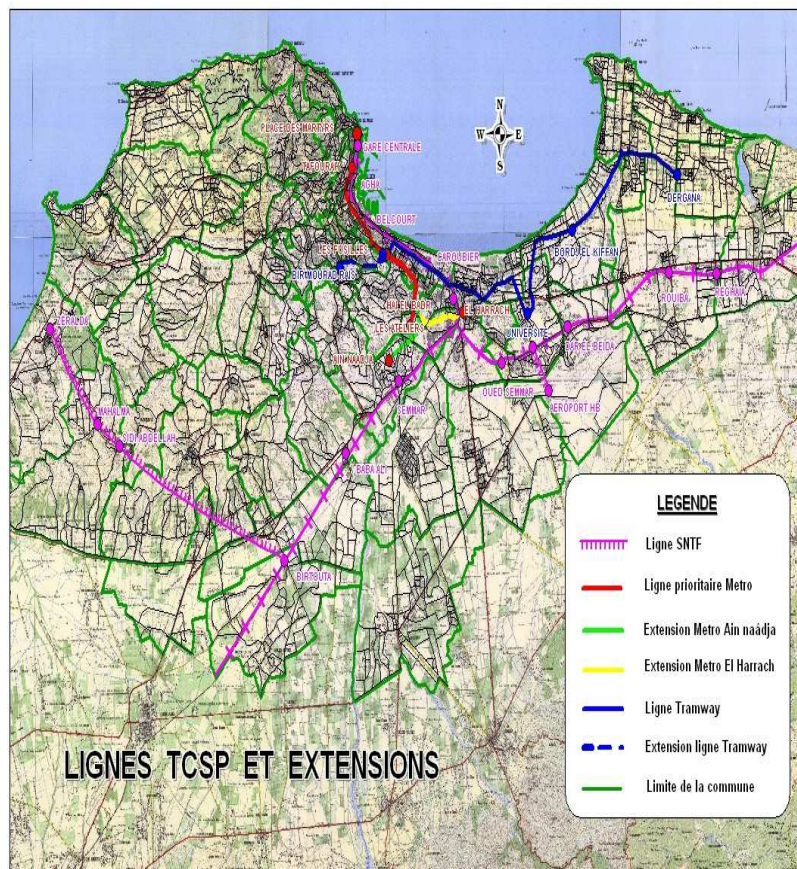
d'accéder aux services de la ville, permettra à terme de répondre positivement aux attentes de la population et aux enjeux d'un développement urbain de l'agglomération qui se veut harmonieux et surtout durable.

Références bibliographiques

- Anouche K.**, 2001. *Pour une réforme de l'outil urbain et la construction d'une démarche de projet*, actes du séminaire international, enseignement et pratique de l'architecture, quelles perspectives? 23-26 avril, EPAU.
- Anonyme**, 2000. *Alger, métropole, région, ville, quartier*, Colloque SIAAL-EPAU, Alger.
- Anonyme**, 1998. *Alger, capitale du 20^{ème} siècle*, «Le grand projet urbain de la capitale», ANEP Alger.
- Attar A.**, 2009. *Les stratégies d'intervention en tissu urbain existant à Alger, entre théorie et pratique*, thèse de doctorat en urbanisme, Faculté d'architecture et d'urbanisme, Ion Mncu, Bucarest.
- Bakour M.**, 2006. *La question du renouvellement urbain à Alger, mémoire de magister*, USTHB, Alger.
- Baouni T.**, 2005. *Croissance urbaine, mobilité et transport urbain dans l'agglomération algéroise*, thèse de doctorat d'état, EPAU, Alger.
- Bahlouli A.**, 2000. *Politique de l'habitat et processus de financement du logement social en Algérie*, mémoire de magistère, EPAU. de magistère en urbanisme, EPAU, Alger.
- Baouni T.**, 2008. Le système de financement et de tarification des transports collectifs urbains dans l'agglomération d'Alger, *in revue Transports N°451 sept-oct, éditions editocom, Paris.*
- Berezowska-Azzag E.**, 2006. Alger, le territoire invente son avenir, *in European journal of planning.*
- Berezowska-Azzag, E.**, 2001. Les instruments d'urbanisme de la période post indépendance et leur impact sur le développement spatial d'Alger, *in cahiers de l'EPAU n°9/10.*
- Bendali-Hacine A.**, 2002. *Régions polarisées, le cas d'Alger*, mémoire
- Benyoucef, B.**, 2004. *Alger, métropole en chantier (défis et problématiques)*, actes du colloque international, Alger face aux nouveaux défis de l'urbanisation USTHB, 28&29 février.
- COMEDOR**, 1975. *Plan d'orientation générale d'Alger*, Alger.

- CNERU (Centre national d'études et de recherche en urbanisme), 1987. Plan d'urbanisme directeur, 3^{ème} phase, rapports écrits, Alger.
- Cote M.**, 1983. *L'espace algérien*, éd. Office des publications universitaires (OPU).
- Deluz J.J.**, 1988. *L'urbanisme et l'architecture d'Alger*, aperçu critique, Ed P. Mardaga, OPU, Alger.
- Décrets** n° 67-625 et 80-275 du 22 novembre 1980.
- Direction d'urbanisme de la wilaya d'Alger**, «cahier des charges relatif à l'élaboration du PDAU d'Alger», mai 2006.
- Hadjiedj A, Chaline C & Dubois-Maury J.**, 2003. *Alger, les nouveaux défis de l'urbanisation*, éditions L'harmattan, Paris.
- Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire**: *Les lois relatives à la commune (n° 90-08), orientation foncière (n° 90-29 du 18-11-1990) et à l'urbanisme et l'aménagement du territoire (n° 90-29 du 01-12-1990).*
- Ministère de l'aménagement du territoire de l'environnement et du tourisme**, 2006. *Rapports de synthèse SNAT et SRAT*, Alger.
- Ministère des transports**, 2005. *Etude des plans de circulation et de transport de l'agglomération d'Alger*, Dessau/Soprin.
- Ministère des transports**, 2004. *Enquêtes ménages sur les déplacements dans l'agglomération d'Alger*, EMA/BETUR 1990 et EMA/BETUR-CENEAP.
- Moussa L.S.**, 2000. «Alger, métropole, Région, ville, quartier», Colloque SIAAL-EPAU.

Figure 1: Réseau de transport collectif d'Alger (lignes prioritaires et extensions)



L'ASILE AU MAGHREB : QUELLE RECONNAISSANCE POUR LES EXILÉS SUBSAHARIENS ?

Salim CHENA *

RESUME

Le Maghreb est un espace d'immigration pour les exilés d'Afrique subsaharienne mais également une terre d'asile pour les réfugiés et les demandeurs d'asile des régions troublées du continent comme la Côte d'Ivoire ou la République Démocratique du Congo. Pourtant, aucune réelle politique d'asile n'est mise en place par les États de la région et les bureaux du Haut Commissariat aux réfugiés (HCR) installés dans leurs capitales peinent à protéger et reconnaître les subsahariens réfugiés ou demandeurs d'asile. Cette contribution propose de présenter le droit algérien en matière d'asile et d'examiner la politique algérienne de l'asile ainsi que l'action du HCR en Algérie. Au travers des récits de réfugiés et demandeurs d'asile, recueillis au Maroc et en Algérie, la thèse de la substitution de l'exil à l'asile sera développée à partir des «Réflexions sur l'exil» d'Edward Saïd et de la théorie de la reconnaissance d'Axel Honneth. La dernière partie mettra en évidence les stratégies de mobilisation des exilés subsahariens pour faire reconnaître leur statut spécifique. Ce texte cherche à concourir de manière originale à la compréhension théorique des migrations forcées et à la connaissance empirique de l'existence des subsahariens au Maghreb.

MOTS CLEFS : asile; Algérie; Maroc; exil; migrations forcées.

JEL CLASSIFICATION : F22; K19; K33.

En tant que pays central du Maghreb ayant des frontières communes avec six États (Maroc, Tunisie, Mauritanie, Libye, Mali, Niger), l'Algérie est au cœur des migrations internationales transsahariennes

* Docteur en science politique de l'École des hautes études en sciences sociales, diplômé de l'Institut d'études politiques de Bordeaux et rédacteur adjoint de la revue en ligne *Dynamiques internationales* (www.dynamiques-internationales.com). Nous tenons à remercier les relecteurs anonymes pour leurs remarques utiles et pertinentes.

contemporaines. Smaïn Laacher et Mustapha Belbah ont identifié au moins trois routes principales menant au Maghreb les exilés d'Afrique subsaharienne (Laacher, Belbah, 2008). La première ne touche qu'incidemment l'Algérie puisqu'elle concerne les réfugiés éthiopiens, érythréens ou somaliens, qui se dirigent vers la Libye et n'entrent que très rarement en Algérie pour y chercher asile ou pour s'y installer. La seconde met en évidence les mouvements de migrants d'Afrique centrale et occidentale, comme ceux du Cameroun, du Nigeria ou des deux Congo, à destination du Maghreb ou de l'Europe ; ces derniers traversent par le Centrafrique, le Cameroun puis le Niger les espaces tropicaux et sahéliens du continent pour entrer en Algérie par le Niger dans la zone d'Assamaka et In Guezzam. Les deux chercheurs ont également noté l'existence de nombreux mouvements est-ouest entre la Libye et le Maroc : les exilés peuvent en effet changer de lieu de vie entre ces États, qu'ils cherchent à passer de la Libye au Maroc ou de l'un ou l'autre de ces pays vers l'Algérie. Pour être plus exhaustif, il est possible d'ajouter les routes empruntées par les exilés d'Afrique de l'Ouest, comme les ressortissants de Côte d'Ivoire, qui les amènent au Mali à partir duquel ils entrent en Algérie soit par Tinzaouatine, soit par Bord Badji Mokhtar. Parmi ces exilés se trouvent des demandeurs d'asile qui ne déposent leur demande qu'une fois arrivés au bureau du Haut Commissariat aux réfugiés (HCR) dans la périphérie d'Alger ou alors à celui de Rabat au Maroc. En effet, lorsqu'ils arrivent en Algérie, le plus souvent par les frontières sud, aucune antenne du HCR n'est présente, et les agents d'éligibilité ne se déplacent que dans la région nord (REMDH, 2010).

Si la question de l'asile politique se différencie des migrations dites économiques par une prise en charge internationale de la part du HCR, ces deux catégories possèdent en commun la problématique de la rupture avec la nation d'origine en termes matériels comme symboliques. En caractérisant la nation par une intégration morale et matérielle forte entre ses membres, Marcel Mauss (1920a ; Fournier 2004 ; Ramel, 2004) insiste sur la solidarité non segmentée au sein des sociétés politiques. Or, c'est précisément le retour à la segmentation par les conflits ethno-politiques et religieux qui fonde l'exil des réfugiés et demandeurs d'asile. En effet, ce qu'Edward Saïd (1984) définit comme l'exil ne repose pas sur la prise en charge compatissante des exilés mais d'abord sur la reconnaissance de cette rupture, de

l'errance qui la suit et des modes de fixations qu'elle entraîne dans les espaces traversés. Le «*topos* de l'expérience humaine» (Saïd, 1984: 252) qu'est la «perte» est au cœur de la thématique de l'exil: «L'exil est fondé sur l'existence du pays natal, sur l'amour et l'attachement pour ce pays; ce qui est vrai pour chaque exilé, ce n'est pas que le pays natal et l'amour du pays natal sont perdus, c'est que la perte est inhérente à leur existence même» (Saïd, 1984: 256). À la perte de la nation d'origine s'ajoute, pour les demandeurs d'asile et réfugiés subsahariens au Maghreb, le déni de reconnaissance de leur statut et de leur expérience par les instances nationales de l'asile et/ou le HCR.

Cette contribution cherche donc à mettre en évidence la substitution de l'exil à l'asile, comme a pu l'analyser Jérôme Valluy dans son ouvrage *Rejet des exilés* en distinguant entre «le droit d'asile axiologique» et «le droit d'asile dérogatoire» (Valluy, 2009)¹. En conséquence, non seulement les subsahariens sont-ils contraints de rester dans un statut d'irréguliers, mais ils sont, en outre, perçus par les institutions comme des «passagers clandestins» de l'asile, quand ce ne sont pas simplement les procédures institutionnelles qui les maintiennent dans la non-reconnaissance. Les réfugiés et demandeurs d'asile sont alors pris dans un exil réifié, c'est-à-dire un exil dans lequel les rapports entretenus avec les institutions et les sociétés sont prédéterminés par l'application arbitraire des procédures de l'asile et par des représentations dépréciatives des exilés. Pour expliciter et développer cet argument, il semble d'abord nécessaire de présenter la législation internationale et sa transposition en droit algérien en matière d'asile ainsi que le rôle et l'action du HCR en Algérie, de façon à montrer l'écart entre les principes abstraits du droit et les modalités de leur application réelle. Ensuite, il s'agira de présenter l'expérience des exilés au Maghreb face aux institutions chargées de leur protection et de la reconnaissance de leur statut au travers de récits de vie, recueillis au Maroc et en Algérie entre 2008 et 2009, qui décriront comment ils ressentent cet écart. Enfin, nous montrerons

¹ Jérôme Valluy oppose le «droit d'asile axiologique», fondé sur le principe moral de l'asile politique et de l'hospitalité et le «droit d'asile dérogatoire», qui n'est rien d'autre que le pendant de la Raison d'État dans des situations où la liberté de circulation est restreinte : l'asile politique devient alors une prérogative exclusive des États qui l'utilisent comme moyen de sélection des exilés ou de quête de leurs intérêts sur la scène internationale alors que leurs politiques d'immigration légale sont globalement restrictives et répressives (VALLUY, 2009 : 150-159).

comment les exilés passent de la mobilité à la mobilisation et obtiennent le soutien de certaines ONG dans leur combat en comparant les exemples du Maroc et de l'Algérie.

1- LA POLITIQUE SÉLECTIVE DE L'ASILE EN ALGÉRIE ENTRE DROIT D'ASILE ET ARBITRAIRE POLITIQUE

1.1- L'asile dans le droit international et sa ratification dans le droit algérien

A la fin du second conflit mondial s'est posée la question des réfugiés et des personnes déplacées en Europe. La Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 garantit alors la liberté d'installation et de circulation des individus entre différents États et à l'intérieur d'un État (art. 13); l'article 14 définit l'asile comme le droit de rechercher la protection et la sécurité dans un autre pays que le sien et le second alinéa de cet article prévoit que l'asile n'est accordé que pour des raisons politiques. Le droit international de l'asile est formellement codifié par la Convention de Genève de 1951, complétée par un Protocole en 1967. L'article premier de la Convention de 1951 définit le réfugié comme une personne craignant «avec raison» pour sa vie du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social ou de ses opinions politiques; cette personne a été forcée de fuir son pays d'origine et ne peut y retourner du fait de cette crainte légitime. Le Protocole de 1967 a principalement permis de lever la restriction temporelle et géographique du premier alinéa de l'article premier de la Convention de 1951 qui ne concernait que les réfugiés liés à la Seconde guerre mondiale et aux premiers conflits de la Guerre froide. L'Algérie a ratifié cette convention le 7 février 1963 puis le Protocole de 1967 le 8 novembre 1967.

L'Organisation de l'Union Africaine (OUA) s'est également dotée, le 10 septembre 1969, d'une Convention régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique ; elle reconnaît la Convention de 1951 et reprend sa définition du réfugié. Son préambule affirme la volonté des États parties « d'alléger [la] misère et [les] souffrances» des réfugiés et de privilégier un traitement «essentiellement humanitaire» pour résoudre les problèmes des réfugiés. Elle élargit néanmoins sensiblement la définition de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Le droit d'asile s'applique désormais en Afrique à des troubles graves à l'ordre public ainsi qu'à une agression ou une domination étrangère (art. 1.2) et assure que l'accueil des réfugiés ne

saurait être considéré comme un «acte inamical» (art. 2.2). Cette définition concerne, en outre, des troubles touchant soit la totalité d'un pays, soit seulement une partie dudit pays. La convention précise aussi certaines dispositions de la Convention de 1951 comme le principe de l'interdiction de refus d'entrée aux frontières des réfugiés (art. 2.3) et interdit toute activité subversive de la part des réfugiés (art. 3). L'Algérie fait partie des premiers signataires de cette Convention lors de la conférence d'Addis-Abeba et l'a ratifiée le 25 juillet 1973. La Convention de l'OUA sur les réfugiés est entrée en vigueur le 20 juin 1974; à l'aube de l'an 2000, elle avait été ratifiée par 45 États africains.

Enfin, la protection des réfugiés est un droit constitutionnel en Algérie : à la suite des articles 31 à 33 de la Convention de 1951 qui empêchent l'expulsion et le refoulement des réfugiés et demandeurs d'asile, l'article 68 de la constitution actuelle prévoit que «nul ne peut être extradé, si ce n'est en vertu ou en application de la loi d'extradition». L'article 69 poursuit en précisant qu'«en aucun cas, un réfugié politique bénéficiant légalement du droit d'asile, ne peut être livré ou extradé». La protection des réfugiés est alors assurée par le droit international, sa transposition en droit algérien est le droit constitutionnel algérien.

1.2- Le Bureau Algérien pour la protection des réfugiés et apatrides (BAPRA)

Le décret n°63-274 du 25 juillet 1963 (Journal Officiel de la République Algérienne, 30 juillet 1963: 764-765) fixe les modalités d'application de la Convention de 1951 sur le sol algérien et crée le Bureau pour la protection des réfugiés et apatrides, rattaché au Ministère des Affaires Etrangères (art. 1).

Le rôle du BAPRA est d'abord d'exercer la protection juridique et administrative des réfugiés et apatrides et d'assurer l'exécution de la Convention de 1951 avec les autres ministères concernés (Travail, Justice, Intérieur) (art. 2.1). Il est également chargé de «[reconnaître] la qualité de réfugié à toute personne qui relève du mandat du [HCR] ou qui répond aux définitions de l'article premier de la Convention de 1951» (art. 2.2). Deux interprétations contradictoires peuvent, cependant, être faites de cet article. D'une part, une interprétation souple voudrait que toute personne reconnue comme réfugié par le HCR le soit automatiquement par le BAPRA. D'autre part, bien que cet alinéa reconnaisse le mandat du HCR, il est aussi possible de

l'entendre dans un sens favorable au BAPRA à qui échoit le rôle de décideur en dernier ressort de la reconnaissance d'un réfugié par la République algérienne: les décisions du HCR ne lieraient donc aucunement l'Algérie. Il semble que ce soit cette dernière interprétation stricte qui soit privilégiée. L'octroi du statut de réfugié relève alors de la politique souveraine de l'Algérie; autrement dit, la question des réfugiés dépend d'abord du droit algérien et de la politique algérienne avant de relever du droit international. Malgré l'article 132 de la constitution algérienne, qui prévoit la supériorité en droit algérien du droit international, ce dernier reste *de facto* tributaire de son application par des États souverains et indépendants.

Le BAPRA décide donc souverainement de l'obtention ou non d'un statut de réfugié reconnu en droit algérien. À ce titre, il délivre les « pièces nécessaires » aux différentes activités de la « vie civile » - comme la carte de séjour et le permis de travail - et assure l'application de la Convention de 1951 (art. 2.3). Enfin, il a aussi pour fonction d'identifier les documents qui lui sont soumis afin d'en garantir la véracité (art. 2.4). C'est devant le BAPRA que les réfugiés et demandeurs d'asile subsahariens en Algérie doivent déposer des requêtes pour se voir reconnaître le statut de réfugié.

En cas de refus, une commission de recours, composée des représentants des ministères concernés et d'un représentant du HCR, est instituée (art. 3)². Son rôle est de réexaminer les demandes d'asile rejetées (art. 4.1) et de statuer sur des mesures pénales de séjour en situation irrégulière, d'expulsion ou de refoulement; dans ces cas, le recours est suspensif de l'exécution de la mesure en question (art. 4.2). Le délai des recours est fixé à un mois dans le premier cas et quinze jours dans le second (art. 5.1). L'alinéa suivant prévoit que les décisions de la commission de recours sont définitives. L'article 6 encadre la perception de taxes propres aux réfugiés et demandeurs d'asile. L'article 7 définit les ministères concernés par ce décret: Affaires Etrangères, Justice, Travail, Intérieur.

Pour les exilés demandeurs d'asile et réfugiés urbains subsahariens, les requêtes qu'ils soumettent au BAPRA sont systématiquement rejetées; de plus, ils sont nombreux à craindre pour leur sécurité en se rendant dans les locaux du BAPRA puisqu'ils risquent l'arrestation, la

² Néanmoins, jamais l'Algérie n'a sollicité le HCR afin qu'il désigne un de ses fonctionnaires pour siéger dans cette commission (REMDH, 2010).

détention et éventuellement le refoulement, ne serait-ce que lors des déplacements vers le BAPRA. «Objectivement, ce refus d'État est un refus politique» explique Smaïn Laacher en prenant l'exemple du refus des autorités tunisiennes d'accueillir des réfugiés algériens pendant les années 1990 (Laacher, 2007: 165-166)³. D'après Smaïn Laacher, toujours à propos de l'exemple tunisien, «[le ministère de l'Intérieur] détient un pouvoir sans partage sur le destin des demandeurs d'asile. La pièce se joue là et en un seul acte, quelle que soit la réponse du HCR» (Laacher, 2007: 166). La problématique de l'asile au Maghreb relève exclusivement de la raison d'État, voire est envisagée comme un enjeu de sécurité; l'asile n'y relève donc pas du fonctionnement régulier des institutions et les réfugiés et demandeurs d'asile sont relégués au rang de menaces⁴. Le traitement réservé aux demandeurs d'asile et aux réfugiés reprend alors les principes de celui appliqué aux migrants depuis l'adoption de lois répressives

³ L'article 15 du traité de l'Union du Maghreb Arabe stipule qu'aucun État ne doit accepter une organisation ou une activité qui nuirait à un autre État membre ; de même, l'article 3 de la Convention de l'OUA prohibe toute activité subversive des réfugiés vis-à-vis d'un autre État de l'OUA par quelques moyens que ce soit.

⁴ La «sécuritisation» (Waeber, 1995) des exilés par les discours médiatiques et politiques construisent une image menaçante appuyant la représentation du réfugié et demandeur d'asile comme «migrant économique déguisé» et menace pour l'ordre public. Les subsahariens sont presque toujours représentés par les médias algériens comme des criminels participant aux trafics de stupéfiants, à la prostitution, à la diffusion de maladies diverses et aux trafics de fausse monnaie (Benfodil, 2005 et 2008). Cette composante idéologique de la mise en spectacle des exilés favorise l'acceptation de la répression en créant «un rapport social entre des personnes, médiatisé par des images» (Debord, 1992: 16). Ces représentations idéologiques, faisant l'impasse sur les exilés réels, constituent la face symbolique de la réification concrète de l'asile au Maghreb. Il est possible d'identifier deux figures principales de la représentation des exilés subsahariens. D'abord, il y a la figure de l'exilé-victime du néocolonialisme, de la pauvreté et de la guerre qui met en avant le rôle de l'Algérie dans le refus de criminaliser les migrations et de coopérer trop étroitement avec l'Union européenne en ne signant pas d'accord communautaire de réadmission ou en boycottant la conférence euro-africaine de Rabat en 2006 ; cette représentation permet de justifier certains éléments de politique étrangère et de légitimer l'État en politique intérieure. Il y a, ensuite, la figure de l'exilé-menace pour la sécurité politique (ordre public) et environnementale (santé) de l'Algérie qui justifie la répression à l'intérieur du pays, reproduit la xénophobie du sens commun et désigne un ennemi de l'intérieur vers lequel polariser le mécontentement. Dans les deux cas, la réalité de la migration et de la situation des migrants est ignorée et réduite à des images stéréotypées. Cette «sécuritisation» aboutit en dernier ressort à une plus grande mise en insécurité des exilés.

criminalisant les migrations au Maroc en 2003, en Libye et en Tunisie en 2004 et en Algérie en 2008 et 2009 (Perrin, 2009).

En Algérie, aucun des 138 subsahariens reconnus par le HCR en Algérie n'est reconnu par le BAPRA⁵. Dans un entretien accordé au quotidien *Liberté* du 2 novembre 2006, Peter Van Der Vaat, représentant du HCR en Algérie à cette période, déclarait: «Il faut savoir que quoique respectueux de ses engagements internationaux, le gouvernement algérien marque un taux de reconnaissance des demandeurs d'asile venus de pays subsahariens de 0%». Dans une déclaration rapportée par le quotidien *El Watan* du 20 juin 2009, l'actuel représentant du HCR en Algérie, Pablo Mateu, réitérait ce reproche: «Pour ce qui est des 105 subsahariens, l'État algérien ne reconnaît toujours pas leur statut de réfugiés. A ses yeux, ils sont des migrants illégaux donc ne peuvent bénéficier ni de carte de séjour ni de permis de travail. (...) A ce jour, le gouvernement algérien ne reconnaît pas le réfugié de l'Afrique subsaharienne. Pourtant l'Algérie a toujours été une terre d'accueil. Elle a joué un rôle très important en accueillant des réfugiés de pays qui étaient sous domination coloniale pendant la période des mouvements indépendantistes. Elle a également joué un rôle très important dans la lutte contre les régimes racistes de l'apartheid en Afrique du Sud. Elle a aussi accepté d'accueillir beaucoup de réfugiés d'Amérique latine et d'Europe, où régnaient les régimes dictatoriaux, notamment en Espagne, au Portugal et en Grèce».

Cela confirme l'hypothèse que le «droit d'asile dérogatoire» a supplanté le «droit d'asile axiologique» en Algérie dans la mesure où le choix des réfugiés accueillis relève des stratégies anti-impérialistes de la politique étrangère algérienne. Or, l'affaiblissement de l'idéologie tiers-mondiste, le passage au second plan du Mouvement des Non-Alignés et l'abandon du «socialisme spécifique» algérien ont rendu caduque cette période où des leaders des Black Panthers pouvaient trouver refuge et protection en Algérie. L'évolution du système international, avec la chute de l'Union soviétique et le renversement idéologique vers le néolibéralisme, qui a mis un terme à la domination

⁵ Jan Heuft (2009a) écrit qu'une trentaine de subsahariens serait reconnue par le gouvernement algérien; ce qui est pourtant en contradictions avec les déclarations à la presse de deux représentants du HCR en Algérie. Une réforme du décret de 1963 serait en préparation afin d'en limiter l'application restrictive (*El Watan*, 3 janvier 2011; *Liberté*, 20 décembre 2010).

des idées marxisantes, ont fait de l'asile, de manière générale, un processus bureaucratique et arbitraire plus qu'un acte humanitaire, dans un contexte de durcissement généralisé des politiques migratoires et de réveil des problématiques dites identitaires. Tandis qu'hier le réfugié subsaharien était un camarade en lutte pour sa libération, le contexte historique et géopolitique actuel rend aujourd'hui le réfugié ou le demandeur d'asile subsaharien visible comme une menace ou un poids, et non pas comme conséquence de l'instabilité ou de la violence politique. Enfin, aujourd'hui, l'influence européenne sur les dispositifs législatifs au Maghreb relève plus de marchandages internationaux et géopolitiques que d'une création juridique autonome (Zeghib, 2009): là encore, ce sont des impératifs extérieurs aux thématiques migratoires qui président aux politiques qui leur sont appliquées.

1.3- L'action du Haut Commissariat aux réfugiés en Algérie

La politique algérienne en matière d'asile est sélective dans la mesure où les réfugiés subsahariens en sont totalement exclus tandis qu'il y a aujourd'hui 165 000 réfugiés sahraouis pris en charge par le gouvernement algérien en coopération avec le HCR⁶. Ces réfugiés sont regroupés dans des camps de la région de Tindouf. Il y a également 4 000 palestiniens pris en charge par l'Algérie uniquement. Ces deux exemples montrent comment la politique algérienne anticolonialiste se retrouve dans les choix en matière d'asile et de réfugiés. Le HCR reçoit 800 demandes par an en Algérie, dont la majorité émane de ressortissants subsahariens (*El Watan*, 20 juin 2009). Les subsahariens reconnus comme réfugiés par le HCR sont majoritairement congolais de République Démocratique du Congo (RDC) et camerounais, auxquels s'ajoutent des ivoiriens, tchadiens et somaliens. Les demandeurs d'asile en attente sont camerounais, ivoiriens, libériens et nigériens; ils seraient 192 selon le HCR fin janvier 2010 contre 300 en août 2009, mais ce nombre semble faible comparé à la dizaine de demandes déposées par semaine (REMDH, 2010).

La présence d'un bureau permanent du HCR en Algérie est assurée par l'Accord de siège entre le HCR et le gouvernement algérien; cet accord a été conclu le 27 septembre 1984. Il augurait déjà la politique algérienne sélective dans la mesure où la priorité est donnée «plus

⁶ Le HCR assiste 90 000 réfugiés sahraouis en l'absence d'enregistrement des autres.

particulièrement», comme le rappelle le préambule de l'Accord, à la protection et l'assistance aux réfugiés sahraouis. Le soutien algérien à la décolonisation du Sahara Occidental, un des rares reliquats de la période anti-impérialiste algérienne, et l'aide diplomatique et matérielle au Front Polisario font de cet accueil des réfugiés sahraouis bien plus un outil de politique étrangère qu'un «acte» purement «pacifique et humanitaire», selon les termes de la Convention de l'OUA sur les réfugiés (art. 2.2). De même, le soutien aux réfugiés palestiniens entre dans la continuité de la politique algérienne du «refus» de la colonisation israélienne. Ainsi, c'est bien la raison d'État qui décide de la destinée des réfugiés et demandeurs d'asile présents en Algérie et cette impérieuse nécessité répond avant tout aux intérêts nationaux et aux impératifs de la politique étrangère algérienne.

Le fonctionnement du HCR en Algérie s'appuie sur deux personnes chargées d'enregistrer les demandes reçues par fax ou téléphone et de fixer les rendez-vous pour l'examen de la demande. Trois avocats internationaux spécialisés ont pour tâche de traiter la demande, de mener un entretien avec le demandeur et d'évaluer le bien-fondé de sa demande en fonction des informations qu'ils ont pu recouper entre le récit et le dossier du demandeur et les éléments recueillis par les services des Nations-Unies sur la situation politique dans le monde. Ces avocats émettent une recommandation qui doit être validée par le chargé de protection du HCR. Le demandeur peut faire appel dans le mois suivant la décision, auquel cas un nouvel avocat réétudie la demande, émet un nouvel avis qui sera examiné par une tierce personne autre que le chargé de protection. Les cas les plus complexes sont traités par les services du HCR à Genève. Les délais sont de 6 mois pour un rendez-vous, d'un mois pour la notification de la décision après l'entretien, soit une durée de traitement des dossiers ne devant théoriquement pas dépasser 8 mois. Il faut noter que l'attentat-suicide du 11 décembre 2007, ayant touché le siège du HCR à Hydra, a ralenti le traitement des demandes pendant quelques mois, a forcé son déménagement et entraîné l'aménagement des procédures de dépôt des demandes d'asile.

Le HCR, sous l'effet du «retournement» de l'asile, porte néanmoins la responsabilité du refus d'un certain nombre de demandes, notamment en stigmatisant les réfugiés et demandeurs d'asile comme des «migrants économiques déguisés»; il ne considère

pas légitime la grande majorité des demandes qui lui sont adressées, elles sont donc refusées. Cela explique l'écart entre le nombre de demandes déposées au HCR et le nombre de réfugiés reconnus. Jusqu'à récemment, la stratégie du HCR était le renouvellement sur plusieurs années, parfois pendant 4 ou 5 ans, du récépissé de demande d'asile des subsahariens leur donnant droit à une protection minimale contre le refoulement, mais les laissant dans une situation d'incertitude et sans possibilité de travailler légalement. Le statut de réfugié, en bonne et due forme, offre en effet trois possibilités : le retour volontaire, l'intégration ou la réinstallation. Il est établi que le retour volontaire est très peu probable en exil parce que les situations dans le pays d'origine ne le permettent pas ou que les exilés n'y possèdent plus rien. De même, l'intégration en Algérie est difficile, d'une part, à cause de la xénophobie d'une partie de la population et entretenue par les médias et, d'autre part, parce que les institutions nationales ne reconnaissent pas ce statut. Ils ne peuvent donc pas avoir de permis de travail et de carte de séjour garantissant une intégration formelle dans des conditions légales et socio-économiques acceptables et protectrices de leurs droits. La dernière option, la réinstallation, est quant à elle peu probable : les États d'Europe, d'Amérique du Nord et l'Australie sont peu disposés à accueillir ces réfugiés. Dans le cas du Maroc, une infime minorité a pu en profiter en s'orientant vers les pays scandinaves; dans celui de l'Algérie, aucune négociation au sujet de la réinstallation n'a encore été ouverte par le HCR (*El Watan*, 20 juin 2009).

Cependant, depuis quelque temps, le HCR a abandonné sa stratégie de renouvellement des récépissés de demandes d'asile comme l'explique Jan Heuft (2009b) de l'association Rencontre et Développement à Alger: «Depuis quelques mois, les autorités du Haut Commissariat aux réfugiés tentent de mettre de l'ordre dans cette liste d'attente d'obtention du statut de réfugié et plusieurs personnes ou familles ont dû subir le rejet de leur demande. Du jour au lendemain, elles se trouvent devant une nouvelle situation, celle d'être devenu "clandestin". Il est extrêmement difficile pour ces personnes ou familles d'envisager un retour dans le pays d'origine (...). En plus, un grand nombre d'enfants sont nés à l'étranger et ont parfois été scolarisés». Finalement, la «reconnaissance juridique» des «migrants involontaires» reste «toute théorique» (Perrin, 2009: 263).

2- L'EXIL DES SUBSAHARIENS AU MAGHREB : DE LA PERTE DE LA NATION D'ORIGINE À LA RÉIFICATION DE L'EXIL.

2.1- La production institutionnelle de l'injustice: dénis de reconnaissance, exil et nation

Axel Honneth (2005) décrit la reconnaissance comme le processus intersubjectif par lequel les êtres humains peuvent, d'une part, saisir la perspective d'autrui et, d'autre part, comprendre l'action d'autrui et le monde. La reconnaissance précède la connaissance, dans la constitution du sujet, dans la mesure où l'existence humaine repose, dès la prime enfance, sur la compréhension qualitative des objets et des émotions et intentions d'autrui avant de pouvoir développer sa propre perspective égocentrée. Honneth estime que la reconnaissance dérive du caractère essentiellement actif et affirmatif de l'être humain et de sa capacité à l'empathie et à la communication, source de toute compréhension⁷. Dès lors, les conflits sociaux résultent d'un oubli de la reconnaissance ou de ce qu'il nomme la «réification». Puisque l'être humain est avant tout activité, d'abord engagé et participant au monde, lorsqu'il se trouve dans une position neutre ou passive, l'être humain perd et oublie sa dépendance aux processus de la reconnaissance, ce qui conditionne sa connaissance à n'être que formelle et non pas qualitative, à ne servir que des buts abstraits -c'est-à-dire séparés de son humanité et autonomisés de sa volonté- et non pas des objectifs rationnels, à ne voir en autrui qu'une fin, un moyen ou une image abstraite et non pas un *alter ego*. Le philosophe allemand distingue deux types de réification : la première traite de l'autonomisation d'un but particulier par rapport au contexte qui l'a fait advenir ou de l'oubli de l'intention d'autrui, comme un joueur de tennis oubliant qu'il joue avec son ami et pas contre lui; la seconde réduit la connaissance du monde et d'autrui à des images stéréotypées.

De là, le philosophe français Emmanuel Renault élabore une théorie de la production institutionnelle de l'injustice (Renault, 2004). Contrairement à l'approche intersubjective d'Honneth, Renault intègre

⁷ Honneth écrit à ce sujet: «Une posture de reconnaissance exprime notre capacité à identifier et à valoriser la signification que possèdent pour notre existence les autres personnes et les choses. [...] Le tissage de l'interaction sociale ne s'effectue pas [...] à partir des actes de connaissance, mais avec le matériau fourni par les postures de reconnaissance» (Honneth, 2005: 48 et 67).

les institutions et analyse leurs rôles dans la production des dénis de reconnaissance et de la réification des individus. Il met en évidence notamment deux types de dénis de reconnaissance qui peuvent s'appliquer aux subsahariens exilés au Maghreb. En premier lieu, la «reconnaissance dépréciative» (Renault, 2004: 191) diminue la valeur d'autrui, soit par la stigmatisation des exilés comme des «migrants économiques déguisés», soit par la disqualification de leurs discours supposés inventés et volontairement trompeurs, soit par l'infériorisation des subsahariens par le racisme du sens commun. En second lieu, la «méconnaissance» ou l'occultation explique comment la non-reconnaissance du statut de réfugiés aux subsahariens, par le BAPRA et le HCR, ignore le droit d'asile comme principe par le fonctionnement réifié et réifiant de ce droit. Renault note surtout que le fonctionnement régulier et routinier des institutions peut produire, d'une part, en lui-même de l'injustice et, d'autre part, contredire les objectifs qu'elles doivent atteindre. Le retournement de l'asile est avant tout un retournement de la pratique du droit d'asile dont l'application arbitraire a pour conséquence la réification des demandeurs d'asile et des réfugiés.

L'asile se change alors en exil. Edward Saïd caractérise l'exil par trois éléments que l'on retrouve dans les expériences des réfugiés et demandeurs d'asile subsahariens au Maghreb (Saïd, 1984). D'abord, il y a la rupture avec la nation d'origine ; cette rupture doit être entendue comme la perte du lien ontologique avec sa nation. La nation est effectivement à la source de l'identité personnelle mais est aussi un élément important de l'intégration matérielle par l'accès au travail, à l'éducation, aux droits économiques, sociaux et politiques fondamentaux; le passage d'une société intégrée et non-segmentaire à une société où les divisions diverses réapparaissent et conditionnent ainsi le destin individuel, marque l'affaiblissement d'une nation (Mauss, 1920a, 1920b). Lorsque les exilés se trouvent, pour des raisons ethniques, religieuses ou politiques, exclus de leur nation d'origine, cette rupture est le moment fondateur de l'exil. Ce moment a nécessairement lieu avant le franchissement de la frontière et constitue «la fin d'un monde» (Laacher, 2007: 50), la perte du domicile existentiel. Puis, l'errance devient une forme d'existence propre et un mode de vie; l'incorporation de l'errance transnationale est à la fois liée à la souffrance de la rupture et à la découverte d'autres mondes, lieux et espaces-temps. De la continuité du «chez-soi», l'exilé passe dans la

discontinuité de la mobilité, la succession des moments de fixation. La fixation, enfin, intervient lors de la présence prolongée en Algérie ou au Maroc par le dépôt d'une demande d'asile: c'est une fixation de l'être tourné vers les procédures formelles de l'asile incorporées par les règles informelles de présentation de soi. Or, la réification intervient parce que la reconnaissance de leur identité arrachée et mutilée de réfugié leur est refusée. Ils n'ont pas à s'intégrer à une autre nation, à former un nouveau «chez-soi», mais ils doivent être reconnus comme exilés, comme sans nation dans une autre nation.

Dans ce contexte, les exilés sont relégués dans « le territoire dangereux de la non-appartenance » (Saïd, 1984: 245). Cette absence de reconnaissance et ce déni d'appartenance constituent ce qui nous appelons ici l'exil réifié ou la réification de l'exil. Cette reproduction de l'exil originel, celui de la rupture avec sa nation d'origine, renvoie juridiquement les exilés dans la clandestinité et les emprisonne dans une situation qui n'a d'irrégulière que le droit qui crée l'irrégularité et sa pratique réifiée et réifiante⁸. La répression des exilés, parfois l'expulsion de réfugiés reconnus par le HCR, sont autant d'usage politique du droit devant garantir l'occultation des migrations subsahariennes (Bensaâd, 2009) et la reproduction de la clandestinité (Palidda, 2005; Rea, 2002). Le lien entre migrations et développement n'est pas uniquement économique : le refus d'accueillir les exilés subsahariens et d'appliquer le droit d'asile est un refus de développement politique et de respect des droits de l'homme qui, s'ils devaient être appliqués aux étrangers, devraient s'appliquer aussi aux nationaux.

2.2- La rupture: récit de vie d'un réfugié ivoirien au Maroc

Dans les éléments de la définition de l'exil, il y a donc d'abord la rupture de la quotidienneté ou de la routine «J'ai subi la guerre. (...) On s'est réveillé avec les coups de fusil. Personne ne savait où mettre la tête. On était tous effrayés» explique ce réfugié ivoirien au Maroc.

⁸ D'après le philosophe hongrois Georg Lukács, le droit abstrait réifie les situations réelles, diverses, parce qu'en tant que produit du système capitaliste, en s'intégrant à la division du travail, il fixe, d'une part, ce qui est originellement un rapport entre être humains dans des lois chosifiant ou objectifiant les sujets qu'elles encadrent et, d'autre part, qu'il suscite ainsi une éthique de l'application du droit garantissant l'acceptation acritique de ce même droit. Il conçoit la réification comme un phénomène objectif ayant des conséquences psychiques sur les êtres humains (Lukács, 1922 : 90-112).

C'était le 19 septembre 2002, à Odienné, une ville du nord-ouest de la Côte d'Ivoire, en pays Malinké proche de la Guinée Conakry. Il se rappelle des livres scolaires de l'école élémentaire dans lesquels les malinkés et les dioulas étaient présentés comme des envahisseurs, puis de la constitutionnalisation du concept d'ivoirité qui servira aussi bien à accentuer les divisions ethnico-religieuses des ivoiriens qu'à éliminer des adversaires politiques comme Alassane Ouattara de la compétition électorale. Cela ne l'a pas empêché de suivre une scolarité normale dans une école islamique en français et en arabe dans laquelle il a étudié les sciences économiques en plus des cours de théologie. La nation ivoirienne se délite progressivement comme «chose réelle» (Saïd, 2004: 35) et vécue au profit de la montée en puissance des nationalismes ethniques et des guerres de nationalités abstraites et réinventées à des fins politiques (Mauss, 1920a).

Avec la montée de la xénophobie contre les immigrants burkinabés et guinéens, les malinkés qui partagent avec eux la religion musulmane et les patronymes dioulas, sont pris entre deux feux : ceux des Forces Nouvelles venues du nord et ceux des forces loyalistes de la capitale économique Abidjan au Sud. «Même si tu ne veux pas faire de politique, la politique va te faire» explique-t-il, lui qui était membre d'une association de jeunes rassemblant toutes les ethnies. «J'ai préféré laisser la famille en sécurité»; l'ainé qu'il est ayant une «responsabilité tellement grande». Il part à la fin décembre 2002 alors qu'il est témoin des exactions des escadrons de la mort des forces gouvernementales, saouls et drogués. La discipline de son discours traduit celui d'un réfugié à qui l'on a demandé, un nombre de fois incalculable, de s'expliquer, de se justifier, de prouver par l'assurance de sa voix et de ses expressions la véracité de ses souffrances invisibles et de son parcours d'exil; ainsi, il raconte presque l'ensemble de l'histoire de la Côte d'Ivoire depuis l'indépendance qui a mené immanquablement à la guerre civile qu'il a fui.

Les malinkés sont des commerçants reconnus en Afrique de l'Ouest, ce qui permet de faire vivre des réseaux de solidarité transnationaux; de plus, ils partagent la langue dioula avec d'autres groupes ethniques de Guinée ou du Mali. Il commence par aller en Guinée, mais n'arrive pas à travailler suffisamment pour vivre et refuse de rester aux crochets des membres de son ethnie. Il n'a jamais été impliqué dans des activités illégales, ni mendier et le revendique : «Si d'autres [de mon ethnie] me voyaient mendier, ils me

frapperaient». Il part alors pour le Mali, où il peut exercer quelques petits métiers du commerce de façon relativement indépendante. Cela fait maintenant presque deux ans qu'il est parti. La situation en Côte d'Ivoire reste instable malgré la signature d'accords de paix : il aimerait pouvoir revenir et faire du commerce entre la Côte d'Ivoire et la Guinée. Il décide d'aller en Algérie par Gao, au nord du Mali, en entrant par Bordj Badji Mokhtar, vers Adrar puis Ghardaïa. Il reste en Algérie, plus ou moins un an et demi, à travailler dans les champs pour un propriétaire, «un barbu gentil» qui l'amène à la mosquée et le paye bien en plus de la nourriture, du logement et d'une parabole qui permet aux ouvriers subsahariens de se rencontrer et de discuter le soir après le travail. Il en profite pour envoyer de l'argent à sa famille grâce à un ami malien. Sans-papier, il ne veut pas aller à Alger et reprend la route vers Maghnia pour entrer au Maroc: il décrit «un pays dans un pays», avec un gouvernement, des ministres, des «gros bras». Il entre au Maroc et passe deux mois à l'université d'Oujda dont des espaces servent aux exilés subsahariens pour vivre dans des tentes de fortune, autour d'un terrain de football qu'ils se sont appropriés.

Il part ensuite pour Rabat, où il demande l'asile politique au HCR qui finira par le lui accorder mais qui ne fera rien de plus: «Le HCR ne fait rien pour les réfugiés. (...) Le HCR est incapable». Il ne fournit aucune aide matérielle ou médicale, ce sont donc les associations non-gouvernementales qui aident surtout les exilés. Par rapport à l'Algérie, «les gens [y] sont un peu libres, ils se promènent en ville. La liberté qu'il y a ici n'est pas dans les autres pays». L'image de l'Algérie souffre de la pression sécuritaire sur les exilés, alors qu'il y a peu de travail au Maroc: «En dehors de ça, les gens seraient bien en Algérie. (...) Ici, il n'y a pas de travail, c'est ce qui pousse beaucoup de migrants même les réfugiés à aller en Espagne». Aujourd'hui, il «bricole» en faisant un peu de cordonnerie, de travail de manœuvre sur les chantiers, de déménagement ou de déchargement de camions. «L'aventure m'a déjà donné une idée. Je suis un aventurier et je suis mûr». Lorsqu'il raconte le racisme, il déclare: «Si même entre africains on se discrimine, qu'est-ce que les européens disent alors ?» en évoquant l'actualité du moment en France⁹. À ceux qui le rejettent,

⁹ Le joueur de football du club de Metz, Abdeslam Ouaddou, avait quelque temps plus tôt subi des insultes racistes : après s'être plaint à l'arbitre, et s'être dirigé vers le

il répond: «Tu te fous de Dieu car il nous a créés comme ça. Tu verras ce qu'on appelle l'aventure», faisant allusion à l'expérience de l'exil comme apprentissage.

La rupture consommée, la frontière franchie, c'est donc une vie d'errance qui commence: quelques mois passés là, un peu plus ici, selon les opportunités, l'évolution des situations et les moyens. Chacune de ces fixations temporaires, chacune de ces insertions dans un autre monde chaque fois nouveau, offre à l'exilé la conscience de l'exil comme forme épistémologique critique, comme un moyen de connaître le monde avec un regard en contrepoint, une conscience nouvelle «ni indulgente, ni maussade» (Saïd, 1984: 254). Car ce que l'exilé vit n'est pas que perte et rupture, c'est aussi un regard propre, construit dans l'expérience de l'exil, offrant un angle de vue sans concession qui alimente les revendications. «Le langage est un jargon, les objets sont à vendre. Refuser cet état de fait est la mission intellectuelle de l'exilé. (...) Il y a en effet un grand mérite à relever les contradictions entre diverses notions et idées, et ce qu'elles produisent réellement. La langue et la maison nous semblent acquises, elles deviennent naturelles, et ce qu'elles sous-tendent disparaît dans le dogme et l'orthodoxie» (Saïd, 1984: 254-255).

2.3- De l'errance à la fixation: les congolais des «carcasses»

L'errance et la fixation sont les deux autres éléments de l'exil. Dans la précarité de l'errance, les congolais de la périphérie d'Alger ont été forcés de partir et de s'adapter, de traverser la moitié de l'Afrique, pour être finalement considérés par le HCR comme des usurpateurs, condamnés à vivre en clandestins, quand bien même ont-ils quitté leur pays «sans plan» (Laacher, 2003) sous la pression des événements. C'est par nécessité qu'ils sont devenus exilés. «J'étais obligé de sortir» dit l'un; un autre explique: «Chacun a son destin. C'est pas le HCR qui nous a amenés ici. Chacun a son destin. Chacun se voit: "Où est-ce que je vais aller?". Sans toutefois choisir, tu comprends un peu? Sans toutefois choisir, nous on vient comme ça. (...) Est-ce qu'ils [les exilés] ont choisi de venir ici? Le destin, c'est un phénomène naturel. Je ne peux pas demander comment les

membre du public en question pour le sermonner, il avait écopé d'un carton rouge et était expulsé.

irlandais ont quitté l'Europe pour aller aux Amériques. (...) C'est un phénomène flou. Personne ne peut s'imaginer pourquoi je suis... moi-même je me demande pourquoi je suis arrivé ici en Algérie. C'est un peu bizarre. (...) On n'a pas choisi l'Algérie, on a cherché la sécurité».

Ces congolais demandeurs d'asile n'ont que peu de chance d'obtenir le statut de réfugié en Algérie et s'accrochent au renouvellement de leur récépissé du HCR. L'un est parti de la République Démocratique du Congo en 2004, après avoir tout perdu. Cela fait deux ans qu'il est demandeur d'asile en Algérie ; d'autres que j'ai pu rencontrer sont en attente d'une réponse depuis 4 ou 5 ans au Maroc comme en Algérie. Son père travaillait sous le règne de Mobutu, mais lorsque Laurent Désiré Kabila est arrivé au pouvoir la situation se dégrade pour ceux qui ont servi le précédent régime. Ses deux parents sont tués après avoir été traqués. Lui-même a été emprisonné arbitrairement dans la sinistre prison de Makala; c'est un oncle officier qui le fera sortir en faisant comprendre qu'il ne sait pas où trouver son père recherché. Il fuit alors en ferry vers le Centrafrique voisin puis en avion au Cameroun. Là-bas, il ne se sent pas en sécurité ; sa petite sœur qui l'accompagne décèdera au Cameroun. Il part ensuite en avion au Maroc. Il n'y reste que peu de temps, ne dépose pas de demande d'asile et décide, d'après les informations qu'il a, en l'absence de travail stable au Maroc, de partir pour l'Algérie. En route, il croise les «clochards» de la région d'Oujda, ceux qui attaquent les exilés pour les dépouiller de leurs maigres affaires: il perd tout, y compris ses documents personnels. Une fois à Alger, il dépose une demande d'asile, toujours en suspend. Il travaille désormais comme peintre en bâtiment et gagne 600 ou 700 DA par jour, environ 100 ou 200 DA de moins qu'un manœuvre algérien.

Ces congolais vivent dans ce que l'on nomme des « carcasses ». Ce sont des maisons en construction sans portes ni fenêtres. Elles sont composées du squelette d'une habitation aux briques apparentes, ouverte au vent et aux intempéries. Elles sont squattées plus que louées et peuvent être mises à disposition si les propriétaires sont des entrepreneurs. Aujourd'hui, quelques planches de bois contreplaqué délimitent les chambres de chacun, une bobine géante de chantier sert de table commune, entourée de quelques chaises en plastique. Les conditions de vie sont plus que spartiates; mais s'il y a désormais quelques matelas et couvertures, lors de leur arrivée en 2004, il n'y avait rien et les exilés dormaient par terre, jusqu'à ce qu'ils se

regroupent, rafistolent la place et profitent de l'aide de certains algériens. Ils ont beaucoup travaillé à Dély-Ibrahim, une ville périphérique d'Alger qui s'est rapidement urbanisée sous l'impulsion des classes supérieures dont les villas se multiplient: «Tu entends les marteaux piqueurs là-bas? Ce sont nos frères qui travaillent». D'autres fois, ils œuvrent dans la grande périphérie d'Alger, jusqu'à Tizi-Ouzou même, lorsqu'un patron qu'ils connaissent leur propose un chantier plus ou moins important.

La fixation constitue pour les exilés un changement du rapport au temps et à l'espace qui de fuyant apparaît désormais comme un environnement dialectique sur lequel il peut -au moins tenter de- reprendre prise: au-delà du passage, dans lequel on peut trouver l'exil sous sa forme marchande, qui échappe à l'individu pris dans ces relations réifiées, il y a l'existence fixée vers le monde de l'interaction qui représente la possibilité d'un autre monde, d'un nouveau monde pour l'exilé où il pourra «transmettre» son histoire (Laacher, 2007: 50). En conséquence, un autre point majeur de la définition de l'exil d'Edward Saïd concerne l'éloignement de la perspective du retour qui ne cesse de s'imposer aux exilés: «Le pathos de l'exil réside dans la perte de contact avec la solidité et la satisfaction terrestres : le retour chez soi est inconcevable» (Saïd, 1984: 248). La perpétuation des troubles dans leur pays d'origine, les allers-retours entre pacification et flambées de violence et la perte de leurs biens restés au pays rendent ce retour tant espéré de plus en plus improbable au fur et à mesure que passe le temps et que leur existence s'ancre dans un autre lieu. Ce retour à peine envisageable s'appuie également sur la crainte de ce qui attend à la suite de ce qui a été vu et vécu au pays: «Actuellement, si aujourd'hui par exemple on nous aide, on nous dit qu'on va rentrer au Congo, je te jure, arrivé à l'aéroport on va me tuer directement. On va t'envoyer en prison, surtout le nouveau président, c'est ça qu'il fait. (...) On te pose des questions: "Pourquoi tu es parti ?", "tu es qui ?", "ton père c'était qui ?". Et, directement on va t'assassiner. Moi-même, si on me coupe la tête au Congo, je préfère mourir en Algérie. Je dis la vérité».

2.4- De l'asile à l'exil: les exilés traités comme des (passagers) clandestins

D'abord, il y a le problème du discours des exilés, constamment remis en cause, encadré dans des procédures obscures et parfois

expéditives (Valluy, 2009: 89)¹⁰. Les difficiles réalités que décrivent ces discours peuvent en plus être minimisées du fait de la douleur de certaines situations ou de la pudeur qui empêche l'évocation de certains pans de l'exil (Valluy, 2009: 120). La suspicion est érigée en règle; l'apanage n'est pas réservé au HCR, les procédures de demandes de visas sont aussi opaques et fondées sur une démarche inquisitoire que les exilés subissent alors qu'ils cherchent au contraire à se mettre *en règle*: «Dans le cœur de tout un chacun, chacun connaît son problème, chacun connaît [si] ce qu'il dit, c'est la vérité. C'est avec le bon Dieu... Aujourd'hui, l'un dit la vérité, on e le croit pas. L'autre peut mentir, on le croit. L'autre peut dire la vérité, on ne le croit pas. Donc, on ne sait pas comment faire. Je ne peux pas forcer les gens du HCR à me donner les papiers. Je leur explique. Je leur parle de ce qui m'est arrivé. Je n'invente pas. Même si vous me reposez [la question] pendant dix ans, je vais toujours dire la même chose».

Ensuite, les documents du HCR sont parfois méconnus des policiers maghrébins quand ils ne sont pas simplement ignorés et déchirés. Les membres de l'Association Béni Znassen d'Oujda, qui aident les migrants présents dans la région, constatent régulièrement l'arrivée de demandeurs d'asile refoulés par les autorités marocaines, ce qui leur fait qualifier le bureau du HCR-Rabat de «bureau fantôme». Une action de formation entreprise auprès des autorités marocaines a cependant permis de diminuer sensiblement le nombre de détenteurs de papiers du HCR refoulés aux frontières marocaines. Ce qui fait dire à un réfugié ivoirien reconnu par le HCR au Maroc: «90% des policiers quand ils voient la carte, ils te libèrent». Les exilés restent cependant au cœur d'un système arbitraire et certains passent encore entre les mailles du filet de protection. Pour le HCR, il ne s'agit

¹⁰ Les délibérations sur les demandes d'asile en France n'excèdent pas 5 minutes par dossier; Jérôme Valluy a notamment déconstruit ces mécanismes à partir de son expérience dans les premières parties de son ouvrage *Rejet des exilés* en analysant la formation et les représentations des juges de l'asile, le fonctionnement de ces institutions, les délibérations, etc . Dans les consulats, ce sont les refus qui sont valorisés par les supérieurs hiérarchiques plus que les acceptations des demandes de visas qui peuvent entraîner enquêtes et blâmes à un employé si elles sont trop nombreuses (Spire, 2008). Un exilé explique: «Au guichet des consulats, ils ont une censure qui ne dit pas son nom, qui fait qu'ils soupçonnent tout le monde. Ils ont une espèce de machette qui ne discerne pas, elle tranche tout ce qui se présente à son guichet. Tac!».

pas de se substituer aux États mais de favoriser le «développement des capacités des autorités». Des contacts commencent à être pris en Algérie afin de résoudre ces difficultés et des rencontres sont organisées avec les autorités policières, judiciaires et parlementaires. D'après le HCR, aucune arrestation n'aurait été suivie d'une expulsion depuis août 2009 (REMDH, 2010).

Cependant, la situation des demandeurs d'asile reste tributaire du bon vouloir des institutions répressives avec lesquelles ils sont en contact. Lorsqu'ils sont arrêtés, malgré la présentation d'un document du HCR, ils ne peuvent compter que sur la possibilité d'appeler la ligne téléphonique permanente du HCR pour demander la protection. Alors, le chargé de protection se déplacera éventuellement au commissariat ou à la gendarmerie pour prouver la réalité de ces documents et de la protection qu'ils confèrent à leurs détenteurs ou alors la vérification se fera simplement par téléphone; sans cela, il est probable qu'ils seront traités comme des exilés en situation irrégulière, détenus comme des criminels puis refoulés aux frontières sud de l'Algérie, soit par ignorance, soit au prétexte de la contrefaçon du récépissé¹¹.

¹¹ En Algérie, les exilés utilisent des passeports maliens, pour circuler plus facilement, qui ne leur appartiennent pas ou qui sont contrefaits, ce qui jette le doute sur les documents qu'ils présentent. De plus, le récépissé n'est qu'une feuille imprimée A4, d'où la nécessité pour les autorités de vérifier l'enregistrement des exilés au bureau du HCR. Un exilé congolais raconte la procédure en cas d'arrestation : «Les gens du HCR nous disent que le gouvernement algérien ne veut pas, je ne sais pas comment dire... des gens ici. D'autres disent que ce sont des immigrés qui viennent à pied comme les Maliens, les Nigériens. Mais, nous [les congolais] on est loin. Il y en a même qui arrivent par avion au Mali ou au Maroc avant de venir chercher le statut de réfugié pour se sentir à l'aise. (...) Normalement, on nous le renouvelle pour 3 mois [le récépissé de demande d'asile auprès du HCR]. Mais j'ai déjà d'autres frères qu'on a rejetés. Et mon papier est déjà expiré depuis décembre [l'entretien a lieu en février]. Par la grâce de Dieu, on marche. Si tu trouves un policier, s'il te pose des questions, tu le montres; c'est tout ce que j'ai. (...) Moi, comme mon papier est fini, si on m'arrête actuellement, si tu trouves un policier qui ne comprend pas...il y en a certains qui ne comprennent même pas le français. Il regarde, il dit: "C'est quoi ça ?". Je dis que c'est un papier, que moi je suis réfugié politique. "Ah, bon ?". "Oui !". "D'accord". On part au niveau du commissariat, on m'interroge, on appelle le HCR. Bon, parfois, d'autres n'appellent même pas, ils t'arrêtent; d'autres déchirent même le papier. On te met en cellule. Et tu te retrouves vite... Il y a beaucoup de gens qui descendent [vers le Sud] comme ça. Oui. En plus de cela, il y en a qui ont même le papier, qui sont reconnus par le HCR, qu'on les jette dehors».

Ce dispositif d'invisibilisation des exilés repose sur des procédures technocratiques qui doivent permettre de juger de la véracité du discours des demandeurs d'asile en comparant la situation de la région d'origine de l'exilé, au moment de sa demande d'asile, avec les persécutions qu'ils exposent. Le HCR dispose effectivement d'informations à jour sur la situation des conflits dans le monde. Néanmoins, l'imperfection de cette méthode repose justement sur la réification par l'abstraction juridique des situations individuelles réelles : puisque les personnes en quête d'asile présentes en Algérie ou au Maroc n'y sont pas arrivées juste après leur départ, la situation dans les régions précises d'où elles viennent a nécessairement pu évoluer, sans que la situation générale du pays se soit stabilisée ou améliorée¹². Dès lors, l'inadaptation des procédures et du droit est évidente: le HCR peut prétendre refuser en toute bonne foi des demandes d'asile en se basant sur ces méthodes quand bien même les demandeurs d'asile ont réellement subi des persécutions et perdu des proches. Ils sont simplement arrivés trop tard. C'est le cas, en Algérie, pour les ressortissants de RDC, originaires de la province de l'Équateur au nord du pays: ils risquent de ne pas voir renouveler leurs récépissés par le HCR puisque cette région s'est apaisée et que le HCR y enregistre le retour de certaines personnes¹³. Comme le remarque Emmanuel Renault: «Il est bien des cas où les situations sociales peuvent être subies comme une injustice extrême sans contrevenir explicitement au droit» (Renault, 2004: 189).

L'exilé est constamment mis en cause, remis en question, quand bien même l'interprétation de la preuve est plus souple dans la théorie juridique du droit de l'asile que dans le droit civil et *a fortiori* pénal. L'exilé n'est pas fiable car il n'est pas censé *être là*: sa présence est contingente à un conflit politique. Bien que chacun reconnaisse que *ce n'est pas sa faute*, la présence de l'exilé renvoie à sa propre quiétude comme à la conformité aléatoire des institutions à leurs justifications; à ce titre, cette présence dérange et porte en elle un germe de subversion de l'ordre établi. Un autre problème au Maghreb concerne

¹² Les conflits armés sont très évolutifs en Afrique et les régions touchées changent selon les accords passés, les financements des groupes armés, le soutien en éclipse des États voisins aux belligérants, la constitution et l'évolution propre aux groupes armés...

¹³ Depuis la fin octobre 2009, cette région est redevenue instable entraînant le déplacement de 100 000 personnes vers le Congo.

l'absence de société civile véritablement active et indépendante, surtout en Algérie où les nombreuses associations officiellement agréées ne sont que des courroies de transmissions du pouvoir officiel et servent à la propagande et à la mobilisation politique. Au Maroc plusieurs associations nationales et étrangères sont actives, mais en Algérie seules des associations étrangères en porte-à-faux avec les autorités, ne disposant pas d'agrément officiel, n'ont que des actions de sensibilisation et d'études et il y a très peu d'actions de soutien humanitaire aux exilés (Laacher, Belbah, 2008: 195-200).

L'injustice que perçoivent les exilés ne repose pas sur un litige du droit de l'asile qui pourrait être résolu par des procédures d'appel. L'occultation des exilés par les institutions nationales comme internationales prend, pour eux, la forme de l'injustice «comme l'inadéquation d'une situation à des principes» (Renault, 2003: 189): «Avec nos papiers du HCR, on nous disait que ce n'était pas légal. Il ne connaît pas le HCR [un policier]. Le HCR est une institution internationale qui a son bureau en Algérie: comment le papier que le HCR nous donne n'est pas légal, mais le bureau du HCR est légal ? Donc, ça, on ne comprend pas ce... jeu de mots, quoi». La conséquence de ces décisions formelles reste que les exilés demandeurs d'asile et réfugiés sont *mis en tort* dans la mesure où ils se retrouvent ignorés des dispositifs qu'ils ont sollicités, vers lesquels ils se sont tournés alors même qu'ils les ont incorporés, acceptés et qu'ils ont placé des espoirs dans ces procédures. Ils se retrouvent alors en situation d'illégalité à cause du pouvoir normatif des institutions: «La confrontation des demandes de reconnaissance aux institutions est interne à la vie des institutions elles-mêmes: elle les engage soit dans un processus d'évolution interne, soit dans des crises où les conflits collectifs apparaissent aux individus soumis au déni de reconnaissance comme la seule issue possible. Ainsi le concept constitutif de la reconnaissance permet-il d'élaborer une conception normative des institutions. Un autre point essentiel est que si la reconnaissance a toujours à voir avec l'institution, elle est également intimement liée à la question des identités sociales et professionnelles ainsi qu'aux problèmes posés par les différentes formes de la souffrance sociale qui résultent de la stigmatisation, de la méconnaissance et de la reconnaissance fragmentée» (Renault, 2003: 194).

3- LA LUTTE DES EXILÉS POUR LA RECONNAISSANCE: AU-DELÀ DE LA RAISON D'ÉTAT¹⁴

3.1- Vers une société civile internationaliste et panafricaine?

Ils ont en mémoire Sékou Touré, Thomas Sankara, Patrice Lumumba ou Kwame N’Krumah, ils citent Aimé Césaire et raillent leurs dirigeants. La parole politique des migrants est frappante : avec ou sans instruction, l’histoire ou l’actualité des pays d’origine est au cœur des discussions. En «quittant», ils ont expérimenté le panafricanisme, ils en ont fait une réalité: «On devient des alliés contre nos politiques, nos guerres, nos dirigeants». Chacun énumère les ressources naturelles de sa terre natale et le désespoir de ne pas voir son peuple en jouir: «Ça nous pique au fond du cœur». Un autre précise: «Quand les Blancs sont venus en Amérique ou en Afrique, c’était pour venir chercher quelque chose. Ils venaient pour leurs gains, leurs intérêts. Maintenant, c’est aux Noirs de venir chercher quelque chose». Face aux dénis de reconnaissance, les exilés subsahariens au Maghreb tentent de faire valoir leurs droits ; de la mobilité à la mobilisation, les exilés «passent au politique» pour reprendre les termes de Mehdi Alioua (2009) qui y voit là un moyen de reconfigurer son projet migratoire et de s’intégrer dans les sociétés d’accueil. En outre, cela pose la question de l’émergence d’une «société mondiale» marquée par un imaginaire et des réseaux d’échanges et de mobilisation transnationaux au-delà des particularismes territoriaux ou culturels ; le résultat de ces processus aura une grande importance pour le type de société que la mondialisation induit (Alioua, 2009: 296-301).

Les demandeurs d’asile et réfugiés subsahariens en Algérie ou au Maroc n’ont de cesse de rappeler les liens historiques et politiques qui unissent l’Afrique du Nord et l’Afrique subsaharienne. Puisque les discours les ramènent au statut d’«Africains», comme si le Maghreb appartenait à un autre continent, ils mettent en avant l’hospitalité de leurs pays d’origine envers les touristes européens ou les commerçants marocains. Il existe également des liens politiques. C’est, par exemple, à Alger que l’avion de Moïse Tshombé, exécutant de l’assassinat de Patrice Lumumba alors Premier ministre du Congo, a été détourné en 1967; après deux ans d’emprisonnement sur place et une mort

¹⁴ Cette section reprend et développe des éléments déjà parus dans Chena, 2009.

suspecte. Un exilé congolais poursuit : «C'est un problème de l'histoire [le fait que l'Algérie accueille les sahraouis et pas les subsahariens]. (...) Nous, nous sommes subsahariens, nous n'avons pas vraiment de lien d'histoire [avec l'Algérie]. Mais, hey, est-ce qu'ils oublient que Lumumba s'était déclaré pour l'indépendance de l'Algérie, il était panafricaniste, nous étions indépendants en 60, l'Algérie en 62».

La dialectique de l'itinéraire et de la trajectoire personnelle dans le champ migratoire a fait passer les exilés du statut de migrant «aventurier» à celui de militant de fortune, au sens d'un militantisme amené par le destin aussi bien qu'à celui de l'absence de ressources de leurs associations. La mobilité spatiale et les expériences traversées ont amené la mobilisation comme solution possible dans le cas d'une installation, une fixation, durable dans un lieu et un milieu. L'exil vécu est un reniement constant de la dignité et de l'humanité des exilés: arrestations, détentions puis refoulements, xénophobie, violences sous toutes ses formes constituent le paysage subjectif de la mobilité. La «face» de demandeur d'asile qu'ils ont engagée est reniée par la réification de l'exil. Selon Goffman, les interactions sociales ont pour but de confirmer les apparences, la face que les intervenants ont mise en jeu et qui se révèle dans l'attitude des autres intervenants. Cette face est constamment remise en question, doit être constamment défendue et reconnue (Goffman, 1973a et b) et c'est surtout contre la «reconnaissance dépréciative» que les exilés se mobilisent.

La présence des exilés subsahariens au Maroc dans les grandes villes comme Rabat, Oujda et Casablanca, dans des modes d'organisation particulièrement solidaires et intégrés, en favorisant le contact interindividuel, rend possible la création d'une cause commune, par la comparaison des expériences et l'échange des points de vue entre des individus originaires de milieux sociaux différents, par le passage d'une migration individuelle à son insertion dans des organisations collectives (Alioua, 2009: 283; Alioua, 2005). Il a néanmoins fallu les événements tragiques de Ceuta et Melilla à l'automne 2005, dans lesquels périrent officiellement 14 exilés, abattus par les forces frontalières marocaines et espagnoles, pour accélérer la mobilisation. La médiatisation internationale de ces «attaques forcées» réprimées dans le sang a permis, avec le soutien des associations internationales et nationales de défense des exilés et des droits de l'homme, de

mobiliser les exilés selon les nationalités autour de «généraux», des migrants expérimentés. Les exilés mettent alors en œuvre une stratégie politique de lutte pour la reconnaissance de façon à retrouver la face qu'ils ont engagée dans leur demande d'asile et dans la conformation de leurs comportements aux procédures de demande d'asile (Renault, 2003: 191-192). Les dénis de reconnaissance que sont la «reconnaissance dépréciative» et la «méconnaissance» influencent alors leurs identités individuelles comme le note Honneth (2007: 134): «La disparition de ces relations de reconnaissance débouche sur des expériences de mépris et d'humiliation qui ne peuvent être sans conséquence pour la formation de l'identité de l'individu»; les réfugiés et demandeurs d'asile subsahariens au Maghreb tentent alors de revendiquer leurs droits et d'imposer la reconnaissance de leurs expériences.

3.2- La mobilisation des exilés subsahariens au Maroc: un réseau eurafricain

Favorisant l'insertion dans les réseaux militants internationaux, les associations étrangères -surtout européennes- ont encouragé la mobilisation et la mise en place des revendications tout en organisant des réunions régulières avec les chefs de file. Les associations marocaines de défense des droits de l'homme ou d'aide aux migrants ainsi que certaines ambassades des États subsahariens¹⁵, ont soutenu ce processus grâce au développement local des forces associatives et à la tolérance *de facto* du pouvoir. Ces associations informelles ont pu être représentées au premier Forum Social maghrébin à El Jadida à la fin juillet 2008, grâce à une aide pour le transport et l'alimentation. Certaines profitent d'une expérience politique ou syndicale qu'ont pu avoir leurs dirigeants au pays mais restent encore rudimentaires. Pourtant, même sans cette expérience militante, elles naissent, se multiplient ou se divisent comme toute organisation politique, bien qu'elles n'aient cependant aucun objectif proprement politique. Leurs ambitions s'articulent d'abord autour de l'accès aux soins et de la mise en application de la solidarité; elles orientent aussi vers les

¹⁵ Les chefs de file des associations sont en contact avec leurs ambassades respectives pour rechercher des documents ; ils sont parfois invités par les autorités de leur pays d'origine pour des rencontres informelles ou comme cela se fait avec tous les représentants de ce que l'on nomme les «communautés nationales à l'étranger» dans le monde entier. Les ambassades peuvent éventuellement débloquent des situations de conflits entre communautés grâce à ces contacts.

institutions adéquates ceux qui souhaitent une aide au retour, cherchent des clubs pour les footballeurs professionnels ou aident à refaire des passeports avec les ambassades respectives. À terme, peut-être cela constitue-t-il l'embryon d'un mouvement de sans-papiers au Maghreb.

Ces associations ne disposent que de très maigres ressources. Au niveau financier, aucune aide extérieure ne vient étoffer les faibles cotisations demandées aux membres: quelques dizaines de dirhams tout au plus. À propos des ressources matérielles, on peut remarquer que seulement deux exilés, parmi tous ceux rencontrés, avaient l'opportunité de consulter un ordinateur chez eux l'un avec et l'autre sans internet ; dans l'immense majorité des cas, ce sont les cybercafés qui permettent d'accéder aux listes de diffusion des réseaux militants. Moyens d'échanges, d'information et de mise en contact, les associations fondent le lien militant et constituent un lieu d'expression et de rencontre privilégié. Elles sont surtout le moyen d'un apprentissage du militantisme, l'instrument d'une visibilité directe et d'une autonomie dans la lutte. Ce dernier point semble fondamental dans la mesure où, dans cette région, c'est la première fois que les migrants ont la possibilité de s'exprimer eux-mêmes sur des sujets qui les concernent¹⁶.

La véritable ressource qu'utilisent ces associations est celle du capital social. L'espace social où évoluent ces individus est un petit monde dans lequel les connaissances se nouent et se perpétuent. Aller de Rabat à Casablanca pour veiller et tenter d'assister un compatriote malade est une de ces actions que mènent ces militants de fortune. Le relationnel est au cœur de ces actions de solidarité, mais aussi au cœur des actions de mobilisation. Avec le soutien des organisations marocaines de défense des droits de l'homme, un *sit-in*, devant l'antenne du Haut Commissariat aux réfugiés à Rabat, a été organisé du 24 au 28 juillet 2006 et a rassemblé plus d'une centaine de réfugiés ou demandeurs d'asile. Cette action s'est répétée en mai 2007, en

¹⁶ Par exemple, lors de notre séjour à Oujda, nous apprenons qu'une rafle a été faite dans la nuit du 2/3 décembre 2008 et qu'un campement a été détruit, fait banal à l'approche de l'hiver et à la suite d'une journée froide où il a plu et neigé ; le surlendemain l'information fait surface dans une liste de diffusion militante. Même si cette diffusion reste sans effet, il est possible d'espérer que, du dévoilement de la condition des migrants, naisse une prise de conscience critique des politiques migratoires dans l'aire méditerranéenne.

février 2008 et à l'été 2009. Il s'agit ici de dénoncer les faiblesses de l'action du HCR-Rabat, de réclamer une meilleure protection des réfugiés, une meilleure application de leurs droits et un soutien financier. Les associations ont aussi permis de faire avancer quelques dossiers de demande d'asile, sachant que, dans certains cas, l'exilé peut attendre la décision entre 8 mois et 3 ans avec renouvellement du récépissé de demande d'asile. Susciter la mobilisation des migrants, sensibiliser les opinions publiques et assurer une solidarité d'urgence sont les buts de ces associations.

Avec les autorités marocaines, cela a abouti le 19 juin 2008 à une «matinée de travail» entre des représentants des migrants subsahariens au Maroc et des membres de la Commission parlementaire «Justice, Législation et Droits de l'Homme». En présence de diverses associations marocaines, il a été possible d'expliquer la situation des migrants, de préciser les mauvais traitements dont ils sont victimes, de rappeler que les dispositions protectrices de la loi marocaine sont rarement appliquées (interdiction des refoulements collectifs, du refoulement des femmes enceintes et des enfants, possibilité de régularisation du séjour) et surtout d'entendre des témoignages directs de migrants irréguliers. Il y a même eu des «excuses [informelles] pour les sévices subis» au nom des parlementaires de cette Commission.

Pour eux, l'enjeu est de rendre visible leur présence au Maghreb et de sortir du *no rights land* où ils se trouvent. Par la sensibilisation de la communauté internationale, ils cherchent à faire pression pour le respect de leurs droits. En constante mutation, ces organisations relativement autonomes des migrants doivent relever de nombreux défis. Parfois les associations se multiplient et se divisent au sein d'une même communauté nationale ou groupe d'intérêts, contribuant alors à désunir leurs membres et à rendre plus difficile toute action concertée. Malgré l'existence de quelques groupes multinationaux, les associations rassemblant différentes nationalités sont rares, si bien qu'achever l'unité du mouvement semble être le principal objectif à poursuivre à court terme. De plus, la lutte pour l'autonomie n'est pas à négliger : l'impossibilité pour les migrants irréguliers et les grandes difficultés pour les réfugiés d'assister aux rencontres militantes à l'étranger ne facilitent pas l'expression directe de leurs voix hors des frontières marocaines. En dernier lieu, le risque d'une instrumentalisation

à but personnel de ces associations n'est pas exclu: encore une preuve du bourgeonnement d'un champ proprement politique.

3.3- Les raisons d'une faible mobilisation en Algérie

En Algérie, les conditions politiques ne permettent pas la mobilisation des migrants vis-à-vis des institutions locales: les congolais ont raconté, par exemple, qu'ils avaient essayé de signer un document de revendications avec la mention «Communauté congolaise en Algérie» et que ce document n'a pas été accepté pour cette raison. Les réfugiés reconnus par le HCR ont tenté d'interpeller le Président Bouteflika sans succès pour faire réexaminer leurs dossiers par le BAPRA (*El Watan*, 3 juillet 2009). Les exilés tentent néanmoins de manifester devant le HCR de temps à autre mais subissent la répression, à peine ont-ils quitté leurs «ghettos», d'autant plus que l'attentat-suicide du 11 décembre 2007 a rendu plus difficile l'accès au bâtiment. Ensuite, la situation des exilés en Algérie ne les encourage pas à se mobiliser pour deux raisons. La première est que la répression a atomisé la communauté: les grands lieux de regroupements de Maghnia et Dély-Ibrahim ont été démantelés entre la fin de l'année 2006 et l'année 2007 dans des opérations de grande envergure; la «place Tchad» de Tamanrasset - dans le quartier de Gaat el Oued- est presque entièrement désertée par les exilés qui ne font plus que la traverser pour se rendre en ville le matin et le soir, de peur de l'arrestation et du refoulement. Les exilés sont alors dispersés géographiquement, ce qui provoque un repli sur le groupe restreint plus qu'un sentiment communautaire qui favorise la mobilisation. Plus généralement, l'intensité de la répression et la crainte du refoulement dans le désert, aux frontières sahariennes de l'Algérie, rendent les coûts plus importants que les bénéfices espérés à court terme. La deuxième raison est que l'implication des organisations non-gouvernementales étrangères et des associations locales est très minime, notamment à cause d'un contexte politique privilégiant le contrôle de l'espace public et globalement déconnecté des réseaux migrants eux-mêmes; elles ne cherchent donc pas à encourager ce type d'actions autonomes pour les intérêts propres des exilés. Ces derniers dépendent alors surtout du soutien d'individus isolés dans certaines démarches ou alors pour la mise en œuvre d'actions ponctuelles de solidarité comme nous l'avons constaté à Maghnia ou Tamanrasset.

Plus récemment, l'Association des Femmes Algériennes pour le développement (AFAD) a intégré le réseau européen Migreurop ; les associations signataires du Manifeste euro-africain, qui contestait le sommet euro-africain de Rabat en 2006, font profil bas pour préserver leurs capacités d'action ou alors ne sont pas spécialisées dans la question de l'asile et de la migration¹⁷. En effet, les marges de manœuvre des associations en Algérie sont plus réduites qu'au Maroc, notamment à cause d'un contexte sécuritaire tendu et d'un cadre législatif très contraignant. De plus, l'instrumentalisation politique de nombreuses associations par l'État algérien ou alors l'utilisation de ces structures associatives à des fins personnelles n'offre pas les conditions nécessaires à une mobilisation collective: malgré l'existence de milliers d'associations, nombreuses sont celles n'étant que des coquilles vides simplement insérées dans des réseaux de clientèles. Or, ce sont précisément ces deux éléments - la solidarité et la proximité entre exilés dans les «foyers» associées au soutien des associations locales et étrangères - qui ont favorisé la mobilisation des exilés au Maroc. Comme le note Smaïn Laacher (2007 : 132), c'est bien l'effacement de soi qui traduit l'existence du politique comme force sociale et le passage à une logique d'action collective : «La désidentification à l'égard de soi-même est bien la condition du politique, c'est-à-dire le commencement de l'identification à une cause». Dès lors, sans possibilité d'être encouragée à s'organiser, de constituer une cause commune et avec d'importants risques pour la poursuite du projet migratoire et leur sécurité, cette mobilisation est difficilement concevable objectivement comme subjectivement, pour les exilés présents en Algérie.

¹⁷ Il s'agit de la Ligue Algérienne de Défense des Droits de l'Homme (LADDH), du Rassemblement Action Jeunesse (RAJ) et de la SARP, association de recherche et d'aide psychologique qui développe ses activités dans l'étude des migrations subsahariennes et des mineurs isolés algériens. Seule Rencontre et développement fournit de l'aide spécifiquement aux exilés. Il faudrait ajouter Amnesty International-Algérie, non signataire du Manifeste, qui réclame une meilleure prise en charge des réfugiés dans ses comptes rendus annuels. Plus récemment, le syndicat autonome SNAPAP a attiré l'attention du public et des autorités sur le traitement répressif des migrants subsahariens, y compris les jeunes mères et leurs enfants, à partir de cas observés dans les hôpitaux de la ville d'Oran notamment.

CONCLUSION

La reconfiguration des routes migratoires à l'heure de la mondialisation fait du Maghreb, espace ancien d'émigration, soit une destination, soit un lieu de passage et de circulation pour les exilés venant d'Afrique subsaharienne. Parmi eux, une part non négligeable vient chercher asile et protection en Algérie, parfois au terme d'un voyage aussi long qu'éprouvant. Or, si les politiques de l'asile dans les pays maghrébins sont trop peu développées, les institutions internationales compétentes sont encore insuffisamment présentes dans ces nouveaux territoires de l'exil et peinent à orienter l'action publique locale, dominée par d'autres priorités. Dans ce contexte les exilés souffrent d'une position sociale paradoxale, marquée par l'absence de reconnaissance. Enfin, dans les sociétés traversées, reproduisant parfois le discours sécuritaire criminalisant les migrations, peu d'acteurs sont mobilisés jusqu'ici autour de la problématique de l'asile et des migrations, laissant ce champ d'actions sociales et politiques globalement hors de portée des thématiques de la protection juridique des individus et dominé par les acteurs sécuritaires.

En conséquence, les droits des demandeurs d'asile et des réfugiés subsahariens au Maghreb ne sont pas reconnus par les instances nationales de l'asile et l'octroi du statut de réfugié est aussi limité par les procédures du HCR; l'ensemble se déroule dans un contexte de représentations dépréciatives des exilés. Les exilés sont alors placés dans une situation contradictoire: ils ont, d'abord, projeté des espoirs dans le principe de l'asile politique et ont incorporé les règles afférentes mais ont, ensuite, été réifiés par l'application des procédures juridiques. En outre, stigmatisés, disqualifiés et infériorisés, les exilés subsahariens, réfugiés et demandeurs d'asile, sont oblitérés derrière des représentations fondant la passivité d'une partie des forces sociales et défendant les «bénéfices secondaires» (Marx, 1970) réels qui proviennent de l'irrégularisation des migrations transsahariennes en général, comme pouvait le noter Howard Becker à propos des toxicomanes et du fonctionnement du marché de la drogue¹⁸. Les

¹⁸ Dans son analyse de la toxicomanie, Howard Becker démonte le processus par lequel l'étiquetage comme déviant, le statut qu'il confère et les attitudes qu'il entraîne de la part des institutions, de leurs représentants et du groupe relèvent d'une prophétie auto-réalisatrice: la situation de marginalisation juridique du migrant irrégulier le place automatiquement dans une position d'exclu du monde régulier, favorisant le

exilés sont alors amenés à développer des stratégies politiques afin de lutter pour leur reconnaissance lorsque les conditions sont réunies pour l'émergence de sujets disposés à franchir le pas de la revendication militante, auquel cas celle-ci est réduite à un *ethos* de l'indignation.

En conclusion, la problématique de la reconnaissance des exilés et de leurs droits se rapporte également à celle des politiques publiques et de l'Etat de droit dans une région du monde qui a connu, durant l'année 2011, des bouleversements politiques et géopolitiques sans précédent. D'une part, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de l'asile au Maghreb manquent encore de transparence et, à ce titre, elles ne sont pas véritablement éloignées des politiques homologues européennes: présente dans le débat public uniquement sous l'angle misérabiliste ou sécuritaire, la question migratoire reste le fait de spécialistes et n'intéresse encore que peu les opinions locales, du moins tant qu'il n'est pas question des migrations maghrébines. D'autre part, aucune rupture n'est en cours avec les politiques migratoires passées, bien au contraire elles sont reconduites voire accentuées et si la Tunisie a accueilli de très nombreux réfugiés fuyant le conflit libyen, dans ce dernier pays les migrants subsahariens sont toujours victimes de xénophobie et de mauvais traitements dans un contexte d'instabilité politique, tandis que continue la répression sourde des exilés dans les autres pays maghrébins. La double reconnaissance que recherchent les exilés subsahariens au Maghreb, à savoir celle des institutions de l'asile et des sociétés, reste donc encore à réaliser, et ce, avec l'appui des dites sociétés locales.

Références bibliographiques

Alioua M., 2005, «La migration transnationale des Africains subsahariens au Maghreb: l'exemple de l'étape marocaine», *Maghreb-Machrek*, n°185, pp. 37-58.

Alioua M., 2009, «Le "passage au politique" des transmigrants subsahariens au Maroc», in *Le Maghreb à l'épreuve des migrations*

développement des réseaux parallèles auxquels le migrant est amené à s'adresser, faute de mieux, ce qui fait monter les prix des services en jeu et entraîne finalement la constitution d'un champ spécialisé d'action publique; il conclut que «[la] conduite [du toxicomane] résulte moins des propriétés inhérentes à l'action déviante que des réactions d'autrui à sa déviance» (Becker, 1985: 57-58).

subsahariennes. Immigration sur émigration, Paris, Karthala, pp. 279-303. Sous la direction de Bensaâd A.

Becker H., 1985, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métaillié.

Benfodil M., 2005, «L'immigration clandestine vue par la presse algérienne. L'Algérie, pays passeur, pays purgatoire...», Séminaire Médias et criminalisation de l'immigration : regards croisés, Almunécar (Espagne), 10-12 juin 2005.

Benfodil M., 2008, «Traitement des questions migratoires dans les médias algériens. Sources, mots, genres et management éditorial», Atelier Médias et immigration, Rabat (Maroc), 15-20 octobre 2008.

Bensaâd A., 2009, «L'immigration en Algérie, une réalité prégnante et son occultation officielle», in *Le Maghreb à l'épreuve des migrations subsahariennes. Immigration sur émigration*, pp. 5-14. Sous la direction de Bensaâd A.

Chena S., 2009, «Itinéraires et trajectoires personnelles de subsahariens au Maghreb», *EurOrient*, n°29, pp. 91-110.

Debord G., 1992, *La Société du spectacle*, Gallimard, Paris.

Fournier M., 1973. «Mauss et "la nation", une œuvre inachevée», *Sociologie et sociétés*, vol. 36, n°2, pp. 207-225.

Goffman E., 1973a, *La Mise en scène de la vie quotidienne. 1. La Présentation de soi*, Paris, Les Editions de Minuit.

Goffman E., 1973b, *La Mise en scène de la vie quotidienne. 2. Les Relations en public*, Paris, Les Editions de Minuit.

Heuft J., 2009a, «Clandestins en Algérie», *Voix d'Afrique*, n°83: http://peres-blancs.cef.fr/clandestins_algerie.htm

Heuft J., 2009b, «Regards sur nos frères migrants et réfugiés subsahariens en Afrique du Nord », *Naqd*, n°26/27, pp. 345-347.

Honneth A., 2004, «La théorie de la reconnaissance: une esquisse», *Revue du MAUSS*, n°23, pp. 134-136

Honneth A., 2007, *La Réification. Petit traité de théorie critique*, Paris, Gallimard.

République algérienne démocratique et populaire, 30 juillet 1963, *Journal Officiel de la République algérienne*, pp. 764-765

Laacher S., 2003, «Partir pour le bout de la terre», *Critique internationale*, n°19, pp. 157-170.

Laacher S., 2007, *Le peuple des clandestins*, Paris, Calmann-Levi.

- Laacher S., & Belbah M.,** 2008, «Migrations de transit et asile au Maghreb», in *L'asile au Sud*, Paris, La Dispute. Sous la direction de Cambrézy L., Laacher S., Lassailly-Jacob V., Legoux L.
- Lukács G.,** 1922, *Histoire et conscience de classe. Essai de dialectique marxiste*, édition électronique, Les classiques en sciences sociales: <http://classiques.uqac.ca/>
- Mauss M.,** 1920a, «The Problem of nationality», *Proceedings of the Aristotelian Society*, New Series, Vol. 20, pp. 237-265.
- Mauss M.,** 1920b, «La nation», édition électronique, Les classiques en sciences sociales: <http://classiques.uqac.ca/>
- Marx K.,** 1970, «Bénéfices secondaires du crime», in *Déviance et criminalité*, Paris, Librairie Armand Colin, pp. 84-85. Sous la direction de Szabo D.: <http://classiques.uqac.ca/>.
- Palidda S.,** 2004, «Les migrations entre prohibitionnisme et reproduction de la clandestinité», *Working Paper*, Réseau thématique des centres européens de recherche en sciences humaines sur l'ensemble euro-méditerranéen (5^{ème} PCRD), 2004.
- Perrin D.,** 2009, «Immigration et création juridique au Maghreb. La fragmentation des mondes et des droits», in *Le Maghreb à l'épreuve des migrations subsahariennes. Immigration sur émigration*, Paris, Karthala, pp. 245-265. Sous la direction de Bensaâd A.
- Ramel F.,** 2004, «Marcel Mauss et l'étude des relations internationales: un héritage oublié», *Sociologie et sociétés*, vol. 36, n°2, pp. 227-245.
- Rea A.,** 2002, «Le travail des sans-papiers et la citoyenneté domestique», in *La fin des norias? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2002. Sous la direction de Peraldi M.
- REMDH, 2010, *Asile et migration dans le Maghreb-Fiche de renseignements par pays: Algérie*, Copenhague, REMDH : www.euromedrights.net
- Renault E.,** 2004, «Reconnaissance, institutions, injustice», *Revue du MAUSS*, 2004, n°23, pp. 180-195.
- Saïd E.,** 1984, «Réflexions sur l'exil», in Edward SAÏD, 2008, *Réflexions sur l'exil et autres essais*, Arles, Actes Sud, pp. 241-270.
- Saïd E.,** 2004, *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil.
- Spire A.,** 2008, *Accueillir ou reconduire. Enquête sur les guichets de l'immigration*, Paris, Seuil.
- Valluy J.,** 2009, *Rejet des exilés. Le grand retournement du droit de l'asile*, Paris, Éditions du Croquant.

Waever O., 1995, «Securitization and desecuritization», in, *On Security*, Columbia University Press. Sous la direction de Lipschutz R. D.

Zeghib H., 2009, «Droit et migration au Maghreb: au coeur de la fabrique», in *Le Maghreb à l'épreuve des migrations subsahariennes. Immigration sur émigration*, Paris, Karthala, pp. 213-244. Sous la direction de Bensaâd A.